



GAZETTE CASSIC

Collectif des Anciens des Systèmes de Surveillance, d'Information et de Communications

Porte-parole du CASSIC et rédacteur de la Gazette CASSIC :
Jean BIBAUD – jean.bibaud@wanadoo.fr – 06.62.80.46.09

Édition n° 11 – Mai 2023

Éditorial

Bonjour à toutes et à tous.

Une dernière fois, il est important de rappeler que l'avenir envisagé de notre collectif a été clairement exposé dans le compte rendu du rassemblement 2023 du CASSIC (3 et 4 mars 2023 - Gazette n° 9 de mars 2023), point abordé au cours de l'assemblée générale ordinaire du 04 mars 2023 de l'ACMA (*intervention de Jean BIBAUD mentionnée dans le CR de l'AGO 2023 de l'ACMA*). L'objectif est d'assurer la sauvegarde de la mémoire de l'ANATC / Gr 003 FNAME et du CASSIC sur le long terme en cristallisant le plus rapidement possible le lien d'amitié et de solidarité établi entre l'ACMA le CASSIC (*collectif "héritier" de l'ANATC - GR 003 FNAME*) dans l'espace de La Chapelle Mémorial de l'Aviation et du Camp Guynemer. Le débat reste naturellement ouvert !

Cette édition n° 11 met l'accent sur l'instabilité mondiale actuelle et les interrogations qui en découlent : le déséquilibre des rapports entre nations / états (*et continents*) devient de plus en plus préoccupant. Depuis la nuit des temps le prédateur de l'homme est l'homme lui-même qui de surcroît est le principal destructeur de son environnement ! Il est grand temps qu'il prenne pleine conscience de cela et qu'il accepte de s'asseoir autour d'une table pour "rectifier le cap" (*partager sérieusement les idées au sein de chaque communauté et surtout entre tous les états / nations, sans exception*). Le Secrétaire général de l'ONU a beau faire part publiquement de sa consternation face à des actions inacceptables, les sanctions ont de plus en plus de mal à être votées. On a le sentiment que le disque est rayé, que depuis des décennies, l'ONU étale son impuissance face à de grandes crises qui pourtant justifiaient sa naissance, dans les décombres de la Seconde Guerre mondiale. Notre premier devoir est indéniablement d'assurer la paix et le meilleur avenir possible pour les futures générations, en nous efforçant tout d'abord de mettre de côté nos intérêts "personnels" : amitié et solidarité devraient être le "crédé égalitaire et universel" entre tous

les terriens, bref, le respect des Droits de l'Homme du Nord au Sud, de l'Ouest à l'Est.

A part ce point essentiel, cette édition poursuit sa traditionnelle revue de sujets les plus divers possibles (*mémoire, actualités, nouvelles technologies, reportages, bonnes adresses...*), et cette fois-ci elle se termine avec 4 poèmes ayant pour thèmes le printemps, c'est d'actualité, et l'aviation, notre domaine commun.

Bien amicalement – Portez-vous bien et restons zen !

Votre rédacteur et porte-parole Jean BIBAUD :

- Courriel : jean.bibaud@wanadoo.fr
- Téléphone : 06.62.80.46.09

CASSIC

Dynamique collective

L'avenir de notre collectif a été clairement tracé lors du rassemblement des 03 et 04 mars 2023 (*CR de ce rassemblement dans la Gazette n° 9 de mars 2023*), et au cours de l'assemblée générale ordinaire du 04 mars 2023 de l'ACMA (*intervention de Jean BIBAUD mentionnée dans le CR de cette AGO de l'ACMA*). L'objectif est d'assurer la sauvegarde de la mémoire de l'ANATC / Gr 003 FNAME et du CASSIC sur le long terme par le biais de la cristallisation du lien d'amitié et de solidarité établi entre l'ACMA le CASSIC (*héritier de l'ANATC - GR 003 FNAME*), dans un espace commun (*et sur les bases de valeurs communes*), celui de La Chapelle Mémorial de l'Aviation et du Camp Guynemer de Lescar. Encore faut-il que cette cristallisation prenne tout son intérêt et sa "puissance" par l'adhésion des membres actuels du CASSIC à l'ACMA : les AGO 2024 et 2025 de l'ACMA en mesureront l'ampleur.

En attendant, l'animation managériale du CASSIC doit maintenir le cap et permettre à chacun d'apprécier les objectifs du CASSIC et son union fraternelle avec l'ACMA. Dans cette optique, plusieurs fondamentaux sont d'ores et déjà en place. Reste à les "nourrir".

Pour vitaliser l'engagement de tous, il convient tout d'abord de rester fidèle à la charte du collectif, organiser

des temps de respiration entre moments formels et informels de manière à ce que le collectif soit vécu comme une aventure commune. Le cadre étant posé, la cohésion et l'émulation doivent être mises en avant.

La première des priorités est l'"énergisation" en effectuant des échanges et des rassemblements plus ou moins courts, et surtout en entretenant le lien solidaire établi avec l'ACMA, en participant activement aux actions de mémoire, en poursuivant et en enrichissant la gazette du CASSIC... Il s'agit aussi de s'épanouir collectivement à travers les talents et les potentiels de chacun, tout en prenant du plaisir.

Il est également important d'adopter une posture "modélisante" et cohérente (évolutive et orientée) vers l'après CASSIC.

Enfin, nous devons soigner la communication, favoriser l'écoute, rassurer, encourager, donner le droit à l'erreur... Ce travail d'accompagnement n'a donc rien d'une posture monolithique, au contraire elle se doit d'être collective et évolutive.

À ce sujet, et pour bien d'autres, le débat reste naturellement ouvert !

PS : Vous semble-t-il utile de procéder au "recensement" des membres du CASSIC et d'ouvrir une nouvelle page dans la Gazette du CASSIC consacrée à nos avis (intitulée "Vos avis") ? Merci d'avance pour vos réponses !

Reportage(s)

Dans quel monde vivons-nous ?

"Aussi longtemps que les hommes vivent sans un pouvoir commun qui les tienne tous en respect, ils sont dans cette condition qui se nomme guerre, et cette guerre est guerre de chacun contre chacun. Car la guerre ne consiste pas seulement dans la bataille et dans les combats effectifs, mais dans un espace de temps où la volonté de s'affronter en des batailles est suffisamment avérée : on doit par conséquent tenir compte, relativement à la nature de la guerre, de la notion de durée, comme on en tient compte relativement à la nature du temps qu'il fait. De même en effet que la nature du mauvais temps ne réside pas dans une ou deux averses, mais dans une tendance qui va dans ce sens, pendant un grand nombre de jours consécutifs, de même la nature de la guerre ne réside pas dans un combat effectif, mais dans une disposition avérée, allant dans ce sens, aussi longtemps qu'il n'y a pas assurance du contraire. Tout autre temps se nomme Paix.

Il peut sembler étrange à celui qui n'a pas bien pesé ces choses que la nature puisse ainsi dissocier les hommes et les rendre enclins à s'attaquer et à se détruire les uns les autres : c'est pourquoi peut-être, incrédule à l'égard de cette inférence tirée des passions, cet homme désirera la voir confirmée par l'expérience. Aussi, faisant un retour sur lui-même, alors que partant en voyage il s'arme et cherche à être bien accompagné, qu'allant se coucher il verrouille ses portes, que dans sa maison même il ferme ses coffres à clef, et tout cela sachant qu'il existe des lois et des fonctionnaires publics armés pour venger tous les torts qui peuvent lui être faits : qu'il

se demande quelle opinion il a de ses compatriotes quand il voyage armé, de ses concitoyens quand il verrouille ses portes, de ses enfants et de ses domestiques quand il ferme ses coffres à clef. N'incrimine-t-il pas l'humanité par ses actes autant que je le fais par mes paroles ? Mais ni lui, ni moi n'incriminons la nature humaine en cela. Les désirs et les autres passions de l'homme ne sont pas en eux-mêmes des péchés. Pas davantage ne le sont les actions qui procèdent de ces passions tant que les hommes ne connaissent pas de loi qui les interdise - et ils ne peuvent connaître de loi tant qu'il n'en a pas été fait - or aucune loi ne peut être faite tant que les hommes ne se sont pas entendus sur la personne qui doit la faire ».

C'est un passage de l'œuvre "Léviathan, chapitre 13" de Thomas Hobbes (philosophe anglais né le 5 avril 1588 et mort le 4 décembre 1679. Son œuvre majeure, *Léviathan*, exerce une influence considérable sur la philosophie politique moderne, par sa conceptualisation de l'état de nature et du contrat social...)

Lorsque vous prenez un instant et que vous regardez le monde dans lequel on vit, les choses peuvent parfois faire désordre. Il suffit de prendre 5 ou 10 minutes et de regarder le journal de 20 heures pour entendre parler de la guerre, des conflits, de la mort, des maladies, etc. Il est certain que la plupart des médias "récréatifs" font partie d'une stratégie pour faire vendre le drame afin de garder les gens concentrés sur cet objectif-là. Entre-temps, ces informations révèlent quelque chose de réel sur l'état actuel du monde dans lequel nous vivons.

La plupart des choses que nous faisons au nom de la "bonne" foi finit par détruire quelque chose d'autre dans le processus et se repose principalement sur le dispositif du profit.

Nous avons vu de nombreuses fois de quelle façon nos habitudes négligées nous ont amené à tout détruire sur notre passage. Toutefois, la question doit se poser : n'est-il pas temps de changer ? Ne sommes-nous pas capables d'être honnêtes et déterminés ? Quand nous regardons notre passé, ce sont nos actes et de nombreux modèles qui ont créé la situation dans laquelle nous nous trouvons actuellement. Donc n'est-il pas nécessaire de rééquilibrer entièrement les modes du système ?

Nous accordons toujours la priorité à l'argent et à l'économie au lieu des nécessités comme l'air, l'eau, la qualité des aliments, notre environnement et nos communautés.

Nous utilisons un système d'échange économique qui engendre la mort de millions de personnes chaque année (le tiers monde, les pays sous-développés...).

Nous nommons certaines personnes "soldats" afin de considérer qu'il est normal de tuer d'autres personnes.

Nous torturons et tuons directement ou indirectement des millions d'animaux chaque jour inutilement pour de la nourriture, s'appropriant leurs espaces (*habitats de la faune...*), fabriquer encore des vêtements, et à des fins expérimentales.

Nous avons environ 4.200 religions croyant toutes qu'elles sont la seule vraie et unique version.

L'amour et la comparaison favorisent la vie mais sont facilement rayés et ridiculisés par notre peuple pendant que la guerre qui nuit à la vie est considérée comme honorable.

Etc...

À quoi notre monde pourrait et devrait ressembler. Le résultat est que nous traversons un moment de notre époque où nous avons la possibilité de faire des changements dans le monde. Des solutions sont nécessaires pour garantir des temps de réaction rapides. Il est urgent de partager sérieusement nos idées avec notre communauté et le monde entier.

Le Pentagone accélère ses recherches dans l'armement hypersonique

Aux États-Unis, le développement des armements hypersoniques se poursuit, et on peut même dire qu'il s'accélère.

Après le succès du dernier essai en vol du concept de missile hypersonique "Hypersonic Airbreathing Weapon Concept" (HAWC) début février 2023, le Pentagone se lance dans de nouveaux tests.

La start-up australienne "Hypersonix Launch Systems" a en effet annoncé mi-mars 2023 avoir été sélectionnée pour fournir au Pentagone, à des fins de tests, des véhicules capables de se maintenir en vol à une vitesse supérieure à Mach 5, cinq fois la vitesse du son, soit 6.174 km/h, ce qui correspond à la limite entre vitesse supersonique et hypersonique. L'entreprise travaille également, cette année, avec le gouvernement australien sur un banc d'essai hypersonique. **Suite à l'annexe n° 01 ci-jointe.**

L'OTAN sort 1 milliard d'euros pour devenir un gros investisseur de la tech européenne



L'OTAN accélère son grand projet d'investissement dans les startups. Les premières rencontres sont en cours dans tous les pays membres. Les premiers financements devraient débarquer en Europe courant 2023.

Label financé par l'OTAN : dès cet automne 2023, des startups pourront revendiquer ce titre impressionnant et profiter des fonds de l'alliance militaire nord atlantique. L'organisation militaire sort de son champ de partenariat dans la défense pour devenir un acteur financier de la "technique", ce secteur étant la priorité pour l'OTAN. Il faut remarquer que La Finlande, nouveau membre de l'OTAN (le 31^{ème}), est l'un des États les mieux formés au numérique et à la cyber en Europe. Elle dispose de nombreux atouts (un service militaire obligatoire, une armée de 280.000 réservistes) dont un titre de champion cyber de l'OTAN, le pays avait fini premier d'un exercice de cyberdéfense de l'Alliance alors qu'il n'était encore qu'invité. **Suite à l'annexe n° 02 ci-jointe.**

Les industries françaises de défense

Troisième exportateur mondial de matériel de défense, la France dispose d'une industrie capable d'assurer la quasi-totalité des équipements nécessaires à son armée. Regroupant près de 2.000 entreprises totalisant un chiffre d'affaires de 30 milliards d'euros, le secteur est amené à repenser son modèle de développement.

La France a fait le choix d'un modèle d'armée complet, qui lui permet d'assurer l'ensemble des fonctions stratégiques définies dans le Livre blanc sur la défense et la sécurité nationale de 2013, dont la pertinence a été confirmée par la Revue stratégique de défense et de sécurité nationale de 2017. À cette fin, elle dispose sur son territoire de capacités industrielles à même d'assurer de manière autonome la production et la fourniture de la quasi-totalité des équipements nécessaires aux armées pour remplir leurs missions. S'inscrivant sur le temps long, le développement des industries françaises de défense est indissociable de celui de la puissance militaire de la France, et reste marqué par une relation étroite entre ces industries et l'État.

Pour autant, loin d'être monolithique, le paysage industriel de la défense française est en mouvement permanent, après avoir connu des transformations structurelles majeures. En particulier, dans un monde en forte évolution (*élargissement du spectre des menaces, compétition de puissance accrue entre États, accélération technologique*), les industries de défense doivent plus que jamais s'adapter. **Suite à l'annexe n° 3 ci-jointe.**

L'image de la France vue de l'étranger



Après avoir créé la France, Dieu trouva que c'était le plus beau pays du monde...ce qui allait faire des jaloux. Alors, pour rétablir l'équilibre, il a créé les Français.

Le Français et les relations humaines

Les Français sont cultivés à une écrasante majorité (70,3%) mais moyen-moyen sympa. En fait, à peine sympas avec 36% d'opinions favorables. En outre, 63,2% nous considèrent arrogants et nous serions râleurs, 65% le pensent, quand même...ah bon, tout ça ?

Et nous, peuple de "Caliméro" nous serions, en plus, de mauvaise foi.

Alors là, on dit : « *mais pas du tout, alors vraiment pas du tout, du tout* ».

Quant à l'arrogance, on vous prie de nous excuser, notre modestie de violette en souffre, diantre mais jugez ! Les droits de l'homme, le modèle social français, les châteaux de la Loire, si le monde nous les envie, on y peut quoi, nous ?

« *In their opinion* » : le parisien n'aime personne, le français est forcément parisien, donc le français n'aime personne. Petite erreur due à un syllogisme... **Suite à l'annexe n° 4 ci-jointe.**

Armées

Livret de présentation de la Loi de programmation militaire 2024-2030

Ministère des Armées - le 04 avril 2023

Sébastien Lecornu a présenté mardi 4 avril 2023, en Conseil des ministres, le projet de loi de programmation militaire (LPM) 2024-2030. Avec un budget de 413 milliards d'euros, cette LPM porte l'ambition de transformer les armées pour permettre à la France de faire face aux nouvelles menaces et de maintenir son rang parmi les premières puissances mondiales.

Le projet de loi de programmation militaire pour les années 2024 à 2030 est fondé sur une logique de transformation des armées. Il s'agit d'assurer à la Nation les moyens de faire face à la dégradation du contexte stratégique, au retour de la guerre aux portes de l'Europe et à l'accélération des ruptures technologiques.

Le texte définit la politique de défense de la France pour les prochaines années à travers cinq axes majeurs :

- Ajuster notre effort de défense aux menaces actuelles et futures ;
- Conforter les fondamentaux de notre défense ;
- Adapter notre outil militaire à l'évolution des menaces ;
- Réussir les sauts technologiques ;
- Accroître les forces morales.

Le livret de présentation de la Loi de programmation militaire 2024-2030 est accessible en cliquant sur le lien hypertexte suivant :

[Visualiser et télécharger le fichier Livret de présentation de la Loi de programmation militaire 2024-2030 \(6 avril 2023\)](#)

Les grandes orientations de la loi de programmation militaire 2024-2030 sont consultables en cliquant sur le lien hypertexte suivant :

[La loi de programmation militaire 2024-2030 : les grandes orientations | Ministère des Armées \(defense.gouv.fr\)](#)

Quels sont les drones de combat de l'armée française ?

La guerre en Ukraine confirme toute l'importance des drones sur un champ de bataille. L'armée française en tient compte. Elle dispose d'ailleurs d'un arsenal varié pour répondre à des situations et des environnements multiples.

La guerre en Ukraine a confirmé toute l'importance des drones sur un champ de bataille. L'armée française en tient compte. Elle dispose d'ailleurs d'un arsenal varié pour répondre à des situations et des environnements multiples.

Jamais une guerre n'a vu autant de drones survoler les soldats. L'Ukraine, comme la Russie, utilisent et testent tous les modèles possibles, et toutes les autres armées scrutent leurs effets sur le déroulement des combats.

Qu'en est-il de l'armée française ? Après avoir accusé un retard dans les appareils aériens téléguidés,

souligné par un rapport sénatorial en 2021, le ministère des Armées tente de rattraper le coup avec un investissement massif. Sébastien Lecornu, ministre des Armées, a annoncé début janvier l'acquisition de 3.500 drones pour la prochaine loi de programmation militaire et cinq milliards d'euros consacré au développement, à l'achat et la modernisation de ces engins sur la période 2024-2030. **Suite à l'annexe n° 05 ci-jointe.**

Début de fabrication du nouveau porte-avions français entre fin 2025 et début 2026

Le ministre des Armées a décrit "une cathédrale de technologie et de compétences humaines" de 75.000 tonnes.

La construction du nouveau porte-avions à propulsion nucléaire français, censé remplacer le Charles-de-Gaulle, débutera entre fin 2025 et début 2026 avec les premiers essais en mer en 2036-37.

Dans une interview, le ministre des Armées, Sébastien Lecornu, a indiqué que le gouvernement allait "enclencher définitivement le début de sa réalisation fin 2025/début 2026. **Suite à l'annexe n° 06 ci-jointe.**

Armée de l'air et de l'espace

<https://www.defense.gouv.fr/air>



CEAM : 90 ans d'expertise et d'expérimentation



Le général Stéphane Mille, chef d'état-major de l'armée de l'Air et de l'Espace (CEMAAE), a présidé, mardi 4 avril 2023, une cérémonie célébrant les 90 ans du CEAM, sur la BA 118 de Mont-de-Marsan.

Créé le 1^{er} avril 1933 par décret ministériel et implanté depuis 1945 sur l'emprise montoise, le Centre d'expertise aérienne militaire (CEAM) est l'entité de l'armée de l'Air et de l'Espace entièrement dédiée à la préparation de l'avenir, au service des unités opérationnelles. Depuis 90 ans, le Centre œuvre à « intégrer les sauts technologiques au service de nos forces armées », indiquait le général Mille à l'entame de son discours, dressant ensuite son historique dense, dont le palmarès parle de lui-même, avant de remettre la médaille aéronautique à l'Escadron de chasse et

d'expérimentation 1/30 "Côte d'Argent" de la base aérienne 118 de Mont-de-Marsan.

Regroupant 39 unités réparties sur 13 sites aux quatre coins de l'hexagone, le CEAM a contribué, cette dernière décennie, à la prononciation de plus de 2.500 capacités opérationnelles. Emploi tactique des Rafale F2 et F3, de l'A400M et du C-130J, intégration du missile METEOR sur Rafale, mise en place opérationnelle du ravitaillement en vol sur Caracal, ou encore évaluation de systèmes de lutte anti-drones, « *l'expertise des Aviateurs du CEAM permet de travailler et d'expérimenter quotidiennement au service des forces* », saluait le général de brigade aérienne Vincent Chusseau, commandant actuel du CEAM. L'expérimentation actuelle des premiers Rafale au nouveau standard F4, « *ouvre de nouvelles perspectives pour nos chasseurs, et nous place au cœur du combat collaboratif de demain* », ajoutait le CEMAEE.

En charge de la réception et de la mise en œuvre des nouveaux matériels dans l'armée de l'Air et de l'Espace, l'unité d'expérimentation n'est autre qu'un acteur central dans le développement et d'adoption des nouvelles capacités opérationnelles, garantissant la souveraineté de la France, aussi bien sur le territoire national qu'en opérations extérieures.

Nouvelles technologies

L'US Air Force abandonne un programme de missile hypersonique



entrer en service en 2023.

L'US Air Force n'est pas près de rattraper son retard sur la Russie et la Chine dans le domaine des armes hypersoniques. Développé par le géant de la défense Lockheed Martin, le missile AGM-183A est censé se déplacer à cinq fois la vitesse du son (6.200 kilomètres par heure), ce qui aurait permis aux avions de l'armée de l'air américaine de frapper des cibles ennemies critiques à la vitesse de l'éclair et de défier tout système de défense antimissile. Cependant selon Defense News, les hauts gradés de l'armée américaine ont annoncé qu'ils n'achèteraient pas ce type de missile. La raison ? Dès 2021, le programme a subi trois échecs de lancement consécutifs causés par de nombreux problèmes techniques lors de la phase de développement. Un dernier test a été effectué le 13 mars 2023 mais ce dernier n'a pas réussi à convaincre les officiers américains. **Suite à l'annexe n° 07 ci-jointe.**

L'armée de l'air américaine n'utilisera pas l'arme hypersonique développée par Lockheed Martin. Ce missile capable de voler à plus de 6.000 kilomètres par heure aurait pourtant dû

MBDA, futur missile de la dissuasion française

Laurent Lagneau · 12 mars 2023

MBDA en dit un peu plus sur l'ASN4G, le futur missile de la composante aéroportée de la dissuasion française.

Cela fait maintenant plus de neuf ans que l'on parle du successeur du missile Air-Sol Moyenne Portée (ASMP), sur lequel repose actuellement la composante aéroportée de la dissuasion nucléaire française, laquelle s'appuie sur les Forces aériennes stratégiques (FAS) et la Force aérienne nucléaire (FANu).

L'un des premiers à l'avoir évoqué fut le général Denis Mercier, alors chef d'état-major de l'armée de l'Air, lors d'une audition parlementaire, au printemps 2014. À l'époque, avait-il expliqué, deux projets étaient à l'étude, l'un privilégiant la furtivité, l'autre mettant l'accent sur l'hypervélocité. En clair, le débat portait alors sur l'éventualité de mettre au point un missile hypersonique.

Suite à l'annexe n° 08 ci-jointe.

Géopolitique / Infos

Ce qu'il faut comprendre à propos de l'Ukraine

À l'occasion de la conférence annuelle de la Fondation William E. Simon, l'écrivain et chercheur George Weigel a prononcé le 28 février dernier un long discours qu'il a proposé de publier en langue française. C'est un point de vue américain très situé, résolument ancré dans certaines idées conservatrices du Nouveau Continent : cette ligne très marquée n'épouse pas celle de certains, mais elle trouve ici un développement de qualité auquel il est intéressant de se confronter.

Il y a un an s'est produit un événement considéré comme si improbable au XXI^e siècle qu'il a été pratiquement considéré comme inimaginable : un grand État européen avait organisé une invasion à grande échelle et à large spectre d'un autre grand État européen.

L'État envahi ne représentait aucune menace pour la sécurité de l'agresseur, mais seulement pour l'idéologie tordue de son dirigeant. Et dans un autre parallèle effrayant avec le milieu des années 30, les textes écrits pour la première fois au cours de cette décennie des années 30 et que l'on croyait relégués aux oubliettes de l'histoire, sont revenus en force : l'agresseur a pollué l'espace d'information mondial avec un monceau de propagande et de mensonges, tandis que certains Occidentaux, se faisant l'écho de Neville Chamberlain, se demandaient pourquoi ils devaient s'inquiéter de gens « *lointains, dont nous ne savons rien* ». Aujourd'hui, après une année marquée par la dévastation et la cruauté bestiale d'un côté, et par un courage étonnant de l'autre, la guerre russe contre l'Ukraine se présente à nous comme un moment charnière de l'histoire contemporaine. Il est essentiel de saisir la signification de ce moment pour s'assurer que ce pivot puisse orienter finalement le monde vers la paix, la sécurité et la liberté, plutôt que vers un monde Hobbesien de tous en guerre contre tous.

Que signifie donc l'Ukraine ? Qu'a révélé la guerre russe contre l'Ukraine au cours des douze derniers mois ? **Suite à l'annexe n° 09 ci-jointe.**

Union européenne et Balkans - Une idée neuve



Cet article est un plaidoyer pour la CPE (Communauté Politique Européenne). De quoi s'agit-il ? C'est une idée, un concept de nouvelle Europe, émis par le président Macron en mai 2022, et qui n'a pas rencontré un grand écho dans les médias. En partant de l'exemple des Balkans, les auteurs veulent ici nous en démontrer les avantages.

Si l'on préfère parler de "Balkans" pour désigner cette péninsule du Sud-Est de l'Europe, c'est tout simplement parce que seule la géographie est stable dans cette région. Selon l'expression que l'on doit, paraît-il, au chancelier Bismarck, « *les Balkans ont toujours plus produit d'"Histoire" qu'ils ne pouvaient en gérer* ». A l'unité géographique s'opposent une histoire décousue et souvent tragique, un morcellement étatique, ethnique et religieux qui a donné ensuite le terme de "balkanisation", synonyme de poudrière ou, au mieux, d'émiettement ou de mosaïque.

Trois religions principales et trois alphabets cohabitent dans les Balkans, une région qui est depuis des siècles en proie à des influences extérieures contraires. Toutes les puissances voisines sont venues tour à tour s'y cogner, l'empire Ottoman et l'empire Austro-Hongrois entre autres. Souvenez-vous : c'est l'assassinat à Sarajevo de l'héritier de la couronne d'Autriche-Hongrie qui a déclenché la première guerre mondiale. **Suite à l'annexe n° 10 ci-jointe.**

Perspectives géopolitiques : les nœuds de tension actuels

Quels sont les futurs lieux de tensions dans le monde dans un proche avenir ?

L'exercice de prospective n'est pas chose aisée. On peut toutefois s'y adonner prudemment, et tâcher d'esquisser ce que seront, dans les mois et années qui viennent, les grands points de tension sur le globe. Le moment actuel est celui d'un lent changement de paradigme. Les États-Unis tendent à perdre en capacité de domination, mais n'ont pas dit leur dernier mot. La Russie et la Chine entendent leur tenir tête et travaillent à rétablir un monde multipolaire. Les Européens, en perte de vitesse, encore prisonniers d'une diplomatie de l'idéologie et trop peu préparés au rapport de force, traversent une seconde phase d'américanisation. Or, à la faveur de cette tectonique des plaques des grandes puissances, les autres pays se repositionnent, recomposant certaines de leurs alliances et affrontant eux aussi les nouveaux défis stratégiques. Proposons un bref tour d'horizon, non exhaustif. **Suite à l'annexe n° 11 ci-jointe.**

Comment la vision et les actions de la Chine contribuent à construire un monde meilleur pour tous

BEIJING, 23 mars (Xinhua) — « *Le chemin de l'histoire n'est pas pavé comme l'avenue Nevski à Saint-Petersbourg ; il passe par des champs, poussiéreux ou boueux, et traverse des marécages ou des taillis* », a écrit Nikolai Tchernychevski, un grand érudit et critique russe du XIX^e siècle.

En quelque deux siècles, le monde en est de nouveau parvenu à un carrefour de l'histoire où les pays sont confrontés à des choix capitaux : entre polarisation et prospérité commune, entre jeu à somme nulle et coopération mutuellement bénéfique.

Dans son discours devant l'Institut d'Etat des relations internationales de Moscou le 23 mars 2013, le président chinois Xi Jinping avait observé que l'humanité, en vivant dans le même village global à la même époque où histoire et réalité se rencontrent, émergeait de plus en plus comme communauté de destin partagé où chacun porte en soi un peu des autres.

Au cours de la dernière décennie, la Chine s'est consacrée à la construction d'une communauté de destin pour l'humanité et à la poursuite d'un développement partagé et mutuellement bénéfique par le biais d'actions concrètes, dans le but de transmettre le flambeau de la paix de génération en génération, de soutenir le développement et de faire prospérer la civilisation. Au moyen de tous ces efforts, la Chine essaie de répondre à la question historique de l'humanité : quel type de monde espère-t-on et comment le bâtir ? **Suite à l'annexe n° 12 ci-jointe.**

Furieux de la place faite à la Russie, Zelensky veut une réforme des institutions mondiales

Volodymyr Zelensky a dénoncé la "faillite" des Nations unies, où la Russie a pris le samedi 01 avril 2023 la présidence du Conseil de sécurité pour le mois d'avril. Le chef de l'Etat ukrainien a notamment appelé à une "réforme des institutions mondiales, y compris du Conseil de sécurité de l'ONU".

Ces critiques de la part de Kiev n'ont pas empêché Moscou d'assurer que sa délégation à l'ONU ce mois-ci, pour succéder au Mozambique, serait bien dirigée par le chef de la diplomatie russe, Sergueï Lavrov.

Emmanuel Macron et Volodymyr Zelensky ont discuté par téléphone des "efforts diplomatiques à mener pour organiser un sommet sur la paix", selon la présidence française. Le président ukrainien a précisé que lui et son homologue s'étaient penchés "sur les prochaines étapes pour mettre en œuvre" son plan de paix en 10 points.

L'ONU fait de plus l'objet de critiques fondées, concernant plus particulièrement le fonctionnement (*différences faites entre Etats et Nations par exemple...*) et les pouvoirs du Conseil de Sécurité (*droit de veto notamment...*).

Alors qu'est-ce l'ONU aujourd'hui, et qu'on doit retenir de la vision et des actions de la Chine pour la

construction d'un monde meilleur pour tous ? **Suite à l'annexe n° 13 ci-jointe.**

Dispositions et effectifs militaires des Etats de l'Union européenne



La sécurité et la défense de l'Europe tiennent une place importante dans le traité de Lisbonne signé en 2007. Sous la nouvelle dénomination de Politique de sécurité et de défense commune (PSDC) les Européens réaffirment l'objectif d'une défense commune, cependant sans fixer le calendrier. Ils y introduisent une clause de solidarité en matière de défense et renforcent les structures de gestion de leurs actions diplomatiques et de gestion de crise civiles et militaires afin de leur donner une efficacité accrue.

L'article 42 du traité sur l'Union européenne dispose que "la politique de sécurité et de défense commune inclut la définition progressive d'une politique de défense commune de l'Union. Elle conduira à une défense commune, dès lors que le Conseil européen, statuant à l'unanimité, en aura décidé ainsi".

En matière de défense, les principales structures dont l'Union européenne dispose en propre pour définir et mettre en œuvre sa stratégie sont le Comité militaire de l'Union européenne, l'État-major de l'Union européenne et quatre agences : l'Agence européenne de défense (EDA), l'Institut d'études de sécurité de l'Union européenne (IESUE), le Centre satellitaire de l'UE (SATCENT) et le Collège européen de sécurité et de défense (CESD). **Suite à l'annexe n° 14 ci-jointe.**

Messages

Fin du ticket de caisse - Conséquences insoupçonnées sur votre budget

Le 1^{er} avril 2023, le ticket de caisse traditionnel devait cesser d'être fourni automatiquement aux consommateurs après chacun de leurs achats. Une mesure dont les conséquences sur votre budget pourraient être problématiques.



Pour lutter contre la production de déchets, le gouvernement a voté la suppression des tickets de caisse papier. Le 1^{er} avril 2023 (*ce n'est un poisson d'avril*), celui-ci ne devait donc plus être imprimé, sauf demande explicite du client. Si cette nouvelle loi anti-gaspillage permet de faire des économies sur l'impression de plus de 30 milliards de factures par an, sa mise en pratique inquiète toujours les associations de consommateurs. Ainsi, douze d'entre elles ont publié un communiqué de presse commun, pour prévenir des effets négatifs sur les budgets Français.

Les associations de consommateurs s'inquiètent donc des dérives engendrées sur cette

dématérialisation du ticket de caisse. En premier lieu, l'essor de publicités intrusives et non désirées, comme l'alerte aussi la CNIL (*Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés*). En effet, pour recevoir votre ticket, vous devrez désormais partager des informations privées comme votre numéro de téléphone ou votre adresse e-mail, avec le risque que ces derniers soient ensuite ajoutés à des bases de données marketing. Par ailleurs, la suppression du ticket de caisse automatique pourrait également empêcher certains consommateurs de faire valoir leurs droits. Procéder à un échange, à un remboursement ou encore bénéficier des garanties légales deviendra alors impossible pour ceux qui oublieraient de demander leur preuve d'achat.

Le deuxième problème que soulèvent les associations de consommateur est celui du risque accru d'arnaques, ou d'erreurs. En effet, lors du paiement sans-contact, il est possible que le commerçant, par erreur ou par malveillance, saisisse un montant erroné. Le consommateur, qui ne voit pas forcément la somme affichée, ne pourra alors plus la vérifier avec le ticket de caisse. Il en va de même pour les erreurs assez communes de caisse, comme l'oubli d'une réduction ou d'une promotion.

Enfin, les associations relèvent un dernier point : celui de la gestion complexifiée du budget. Pour beaucoup de Français, le ticket de caisse représente un outil essentiel dans le suivi du budget. Il permet de comptabiliser et de vérifier le montant des différentes dépenses, geste particulièrement important dans un contexte de travaux de rénovation, par exemple.

Ce devait être le 1^{er} janvier 2023, puis le 1^{er} avril et finalement... Selon le "Midi-Libre", le ministère de l'Économie et des Finances envisage de repousser la fin de l'impression automatique des tickets de caisse, en raison principalement de l'inflation. Aussi, une réunion devait se tenir à Bercy lundi 27 mars 2023 pour discuter d'un éventuel report de l'application de cette mesure.

La suppression de l'impression automatique des tickets de caisse reste malgré tout prévue dans la loi "anti-gaspillage pour une économie circulaire" (Agéc) du 10 février 2020. L'objectif est double, rappelle le texte de loi : lutter contre les substances dangereuses présentes dans les tickets de caisse, à commencer par les perturbateurs endocriniens et remédier au gaspillage important que représentent ces tickets. Et pour cause, 30 milliards de reçus sont imprimés chaque année.

Quoiqu'il en soit, à chacun d'agir comme il l'entend sachant qu'il est important de demander un ticket de caisse lorsque celui-ci est sensé justifier un achat.

Phénomène OVNI

Depuis le début 2023, de mystérieux engins ont survolé les États-Unis. Dans l'esprit des Américains/es, l'idée d'OVNI et d'arrivée sur Terre d'extraterrestres a pris du galon (*d'ici dix à vingt ans, la vie extraterrestre pourrait être découverte ! C'est en tout cas ce qu'affirment des scientifiques de la NASA, soutenus par de nombreux*

autres chercheurs). En réalité, il ne s'agissait "que" de ballons de surveillance chinois. Mais force est de constater que les croyances ont la peau dure : 43 % des Américains/es croient fermement en la possibilité qu'une autre forme de vie puisse choisir de sillonner nos cieux. En France en revanche, nous sommes 28 % à partager cette idée. C'est ce que révèle une étude récente menée par l'IFOP afin de déterminer les croyances, en matière de vie extraterrestre, des Américains/es et des Français/es. Un sondage dont le magazine "Biba" se fait l'écho. Nous sommes donc moins nombreux qu'outre-Atlantique à croire en la possibilité de voir un jour une véritable soucoupe volante descendre lentement sur la surface de la Terre. **Suite à l'annexe n° 15 ci-jointe.**

Mémoire - Souvenir

1991, la France dans la Guerre du Golfe

Le 17 janvier 1991, après des mois de tensions suite à l'invasion du Koweït par l'Irak, la Guerre du Golfe éclata avec l'opération Tempête du désert, à laquelle participa la France.



Qui aurait pu imaginer, au début des années 90, que la France pouvait se retrouver en guerre ? Une guerre lointaine, pas sur notre sol, mais une guerre quand même. Et pourtant.

Le 16 janvier 1991, c'est un François Mitterrand solennel qui apparaît aux Français pour une allocution télévisée qui fera date. « Depuis ce matin, le délai accordé par les Nations Unies à la réflexion et autant que possible au dialogue entre ceux qui pouvaient infléchir le destin est maintenant dépassé. Sauf événement imprévu, donc improbable, les armes vont parler. À quelque moment que ce soit, nous répondrons à tout appel, nous saisissons toute occasion qui rendra ses chances à la paix dans le respect du droit. Comme elle aura été présente dans la guerre, la France, écoutée, respectée de tous côtés, je vous l'assure, sera présente au rendez-vous quand le dialogue reprendra pour mettre enfin un terme au déchirement du Moyen-Orient », assure alors le chef de l'Etat, qui va mobiliser quelque 12.000 soldats français au sein d'une coalition internationale emmenée par les Etats-Unis. **Suite à l'annexe n° 16 ci-jointe.**

Radars allemands de la Seconde Guerre

Occupées pendant quatre ans (août 1940 – août 1944) par les armées allemandes, les côtes bretonnes conservent encore de nombreux vestiges des stations radar que la Kriegsmarine et la Luftwaffe y avaient installées dès les premiers jours de leur arrivée. Elles étaient équipées à l'origine de deux types de matériels : les Freya, radars métriques (sur 1,5 m) produits par la société GEMA, et les Würzburg (56 cm), premiers radars à antenne parabolique produits par Telefunken. Yves BLANCHARD, Ingénieur électronicien ISEN, ingénieur de recherche en Radar et en Sonar... passionné d'histoire des techniques, est l'auteur de

nombreuses publications et conférences dont cette page d'histoire qu'il présente ainsi : « Membre de notre groupe Histoire et Patrimoine, j'ai déjà eu l'occasion de raconter comment je profite de mes temps libres en Bretagne pour prolonger sur le terrain mes recherches sur l'histoire de l'invention et du développement du Radar. C'est parfois l'occasion d'heureuses surprises. En voici un exemple qui devrait intéresser nos lecteurs finistériens, et peut être au-delà ! Les radars allemands du Mur de l'Atlantique Occupées pendant quatre ans (août 1940 – août 1944) par les armées allemandes, les côtes bretonnes conservent encore de nombreux vestiges des stations radar que la Kriegsmarine et la Luftwaffe y avaient installées dès les premiers jours de leur arrivée. Elles étaient équipées à l'origine de deux types de matériels : les Freya, radars métriques (sur 1,5 m) produits par la société GEMA, et les Würzburg (56 cm), premiers radars à antenne parabolique produits par Telefunken ». **Pour tous les détails, cliquer sur le lien suivant :**

http://www.bunkers-saint-pabu.fr/wp-content/uploads/2016/12/ARTICLE_YVES-BLANCHARD.pdf

ACMA

<http://www.aviation-memorial.com>

Amicale de la Chapelle Mémorial de l'Aviation et du Camp Guynemer. Route de l'Aviation RD 289 – 64230 LESCAR. Contact : contactchapelle@free.fr

36^{ème} Groupe Autonome d'Observation / 36^{ème} Escadre

Le 36^{ème} Groupe Autonome d'Observation (GAO) est créé le 1^{er} juillet 1923 à Pau-Pont-Long par rassemblement des 11^{ème} et 12^{ème} Escadrilles.

Le 1^{er} janvier 1924, le 36^{ème} GAO est désigné 36^{ème} GAA et voit la création d'une troisième unité, la 13^{ème} Escadrille. Cette grande formation dépend alors, avec le 3^{ème} Régiment d'Aviation de Chasse de Châteauroux et le 31^{ème} Régiment d'Aviation d'Observation de Tours, de la 6^{ème} Brigade de Tours.

En effet, depuis 1920, l'Aéronautique militaire est organisée en régiments, groupes et escadrilles. En 1921, cette structure se précise par la création de trois brigades aériennes, chacune dotée, entre autres unités, d'un régiment d'observation, d'un régiment de défense contre avions (DCA) et de formations d'aérostation. **Suite à l'annexe n° 17 ci-jointe.**

Bonnes adresses

Tous les musées de l'aviation de France

Parmi les châteaux et le patrimoine militaire, le patrimoine religieux, le patrimoine industriel, le patrimoine des villes, le patrimoine archéologique, les musées, les attractions et sites touristiques, les plus beaux villages, les plus beaux monuments de France, "Musée du Patrimoine de France" (<https://museedupatrimoine.fr>) vous liste les 17 musées

de l'aviation de France. Pour les découvrir, cliquer sur le lien internet suivant : [Tous les musées de l'aviation de France \(museedupatrimoine.fr\)](http://Tous.les.musees.de.l'aviation.de.France/museedupatrimoine.fr)

Des débuts de l'aviation à aujourd'hui, découvrez tous les musées de l'aviation de France, mais aussi le patrimoine à proximité de chacun d'entre eux.

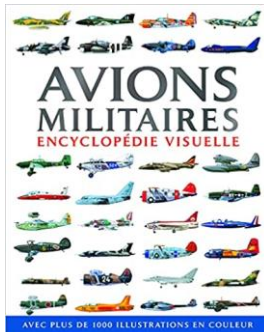
Les 17 musées de l'aviation sont :

Musée européen de l'aviation de chasse à Montélimar
Musée de l'aviation légère de l'armée de Terre et de l'hélicoptère à Dax
Musée du terrain d'aviation militaire de Condé-Vraux
Musée aéronautique et spatial Safran à Moissy-Cramayel
Musée historique de l'hydraviation de Biscarrosse
Musée des Passions et des Ailes à Baden
Musée de l'Air et de l'Espace au Bourget
Musée Jean-Mermoz à Aubenton
Musée Delta à Athis-Mons
Musée volant Jean-Baptiste Salis à Cerny
Musée aéronautique de la Presqu'île Côte d'Amour à La Baule
Musée de l'Aviation de Warluis
Musée des débuts de l'aviation à Douzy
Musée Pégoud à Montferrat
Musée régional de l'air d'Angers-Marcé
Musée de l'Aviation de Lyon-Corbas
Musée de l'Aviation de Saint-Victoret

Bonne "navigation" !

Publications

Encyclopédie - Avions militaires



Très belle encyclopédie
reliée de 446 pages

Date de publication : 06
octobre 2017

ISBN-13 : 979-1029503832

Dimensions : 23,5 x 3,4 x
29,2 cm

À partir de 40,00 € sur
Amazon

C'est un guide richement illustré sur l'aviation militaire de la Première Guerre mondiale à 2017. Cet ouvrage contient les plus célèbres avions militaires du monde entier, tels que le Supermarine Spitfire, le Junkers Ju 87 Stuka, le North American Aviation F-86, et le McDonnell Douglas F-4 Phantom. Plus de 1.000 illustrations présentent chaque avion de profil et en couleur. Les avions sont accompagnés de légendes détaillées et de fiches techniques indiquant leurs dimensions, leur motorisation, leur poids, leur armement et leurs performances.

Un peu de poésie

Poèmes

Pas de blagounette cette fois-ci, mais 4 poèmes ayant pour thèmes le printemps, c'est d'actualité, et l'aviation, notre domaine commun. Un peu de poésie en ce printemps 2023 ne peut qu'apporter un peu de bonheur, ce que nos médias ont apparemment gommé dans leurs éditoriaux ! **Suite à l'annexe n° 18 ci-jointe.**

ANNEXE 1

Le Pentagone accélère ses recherches dans l'armement hypersonique

Aux États-Unis, le développement des armements hypersoniques se poursuit, et on peut même dire qu'il s'accélère.

Après le succès du dernier essai en vol du concept de missile hypersonique "Hypersonic Airbreathing Weapon Concept" (HAWC) début février 2023, le Pentagone se lance dans de nouveaux tests.



La start-up australienne "Hypersonix Launch Systems" a en effet annoncé mi-mars 2023 avoir été sélectionnée pour fournir au Pentagone, à des fins de tests, des véhicules capables de se maintenir en vol à une vitesse supérieure à Mach 5, cinq fois la vitesse du son, soit 6.174 km/h, ce qui correspond à la limite entre vitesse supersonique et hypersonique. L'entreprise travaille également, cette année, avec le gouvernement australien sur un banc d'essai hypersonique.

La plateforme de missile choisie est censée être très maniable et devrait pouvoir voler à une vitesse hypersonique pendant au moins trois minutes continues. Le véhicule aérien de la firme, répondant au nom de DART, mesure trois mètres de long et est réalisé grâce à une impression 3D d'alliages à haute température. Il doit faire son premier voyage avec Spartan, un nouveau type de moteur superstatoréacteur alimenté à l'hydrogène.

Spartan est un moteur réutilisable capable de s'auto-allumer, qui a nécessité trente ans de recherche et plus de 6.000 tirs au sol et 11 vols suborbitaux, révèle Hypersonix. La compagnie américaine de défense Kratos fournira quant à elle un propulseur de fusée permettant à DART d'atteindre Mach 5, après quoi Spartan devrait s'enflammer pour produire des vitesses allant jusqu'à Mach 12.

Ce n'est pas tout. Les États-Unis et le Japon seraient également en train d'explorer la possibilité de travailler sur un programme conjoint pour développer un système de défense antimissile destiné à intercepter les menaces aériennes hypersoniques. Et le Pentagone travaille sur un intercepteur capable de neutraliser des menaces hypersoniques en phase de vol plané.

Les armes hypersoniques, voyageant à une vitesse oscillant entre cinq et vingt-cinq fois la vitesse du son, sont particulièrement recherchées car elles peuvent éviter la plupart des autres missiles de défense. C'est d'ailleurs pour cela que de nombreuses autres nations développent ce type d'armes.

La Russie a notamment fait usage à plusieurs reprises de missiles Kinjal en Ukraine. Dans la nuit du 8 au 9 mars, elle en aurait ainsi lancé six contre le pays, lors d'une salve ayant tué au moins six personnes et coupé l'électricité pendant plusieurs heures. Autre arme faisant la fierté de Vladimir Poutine, qui ne cesse de menacer d'y avoir recours, le missile hypersonique Avangard inquiète également depuis quelque temps.

Néanmoins, les responsables de la défense américaine affirment que la Chine est bien plus avancée que la Russie sur le sujet. Le South China Morning Post, relayant les propos de la marine chinoise, se vantait d'ailleurs, début février, d'être l'heureuse détentrice d'une arme redoutable et imparable : le missile antinavire hypersonique YJ-21, pouvant atteindre jusqu'à Mach 10. Un appareil avec une telle vitesse ne peut être intercepté par aucun système antimissile connu en est, pour l'instant, capable.

ANNEXE 2

L'OTAN sort 1 milliard d'euros pour devenir un gros investisseur de la tech européenne

L'OTAN accélère son grand projet d'investissement dans les startups. Les premières rencontres sont en cours dans tous les pays membres. Les premiers financements devraient débarquer en Europe courant 2023.



Label financé par l'OTAN : dès cet automne 2023, des startups pourront revendiquer ce titre impressionnant et profiter des fonds de l'alliance militaire nord atlantique. L'organisation militaire sort de son champ de partenariat dans la défense pour devenir un acteur financier de la tech, ce secteur étant la priorité pour l'OTAN. Il faut remarquer que La Finlande, nouveau membre de l'OTAN (le 31^{ème}), est l'un des États les

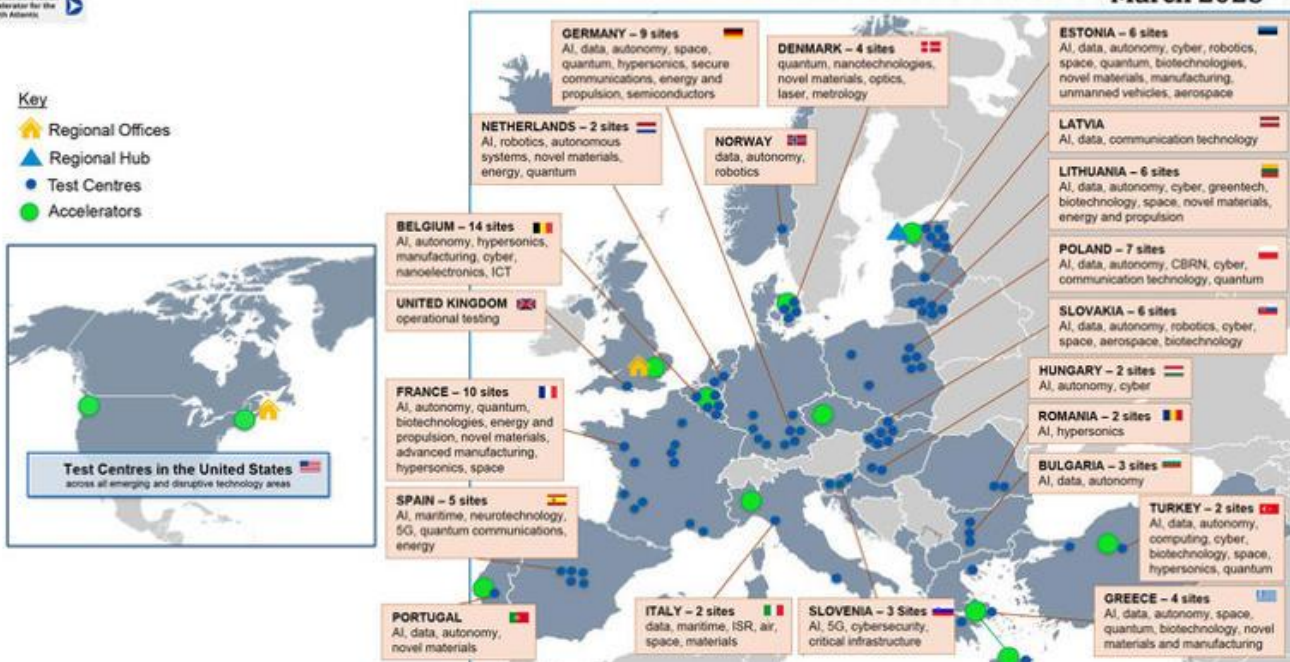
mieux formés au numérique et à la cyber en Europe. Elle dispose de nombreux atouts (un service militaire obligatoire, une armée de 280.000 réservistes) dont un titre de champion cyber de l'OTAN, le pays avait fini premier d'un exercice de cyberdéfense de l'Alliance alors qu'il n'était encore qu'invité.

Le projet, baptisé DIANA (*Défense Innovation Accelerator for the North Atlantic*) est en chantier depuis 2021 et se focalisera sur trois domaines : résilience énergétique, partage d'information sécurisé, détection et surveillance. La machine est en marche, puisque les premières candidatures sont lancées et les partenariats tests avec accélérateurs sont en cours aux États-Unis et dans les pays de l'UE.



Updated DIANA footprint: Test Centres

March 2023



Au forum international de la cybersécurité, qui a réuni plus de 600 exposants, l'Alliance militaire a porté son regard du côté des startups qui seraient intéressées par ses financements. En Europe, il y a les talents et les compétences, mais pas tout le temps les fonds pour y investir.

Une intégration des startups en 2 semaines

L'autre avantage de ce projet serait la rapidité avec laquelle la startup pourra être intégrée. « On sait que pour une jeune société, il est parfois compliqué de convaincre, de réunir tous les documents, de rencontrer toutes les personnes nécessaires. Notre promesse, c'est de pouvoir tous signer en l'espace de deux semaines. L'accompagnement va ensuite durer entre six mois et un an pour chaque startup », a déclaré un haut représentant de l'OTAN.

L'Alliance anticipe les possibles réactions de crainte avec une concurrence nationale. « Nous ne sommes là pour remplacer personne. L'Union européenne est un acteur puissant, parfait pour réguler et avec qui nous coopérons. Rappelons aussi que nous travaillons avec tous les pays membres sur Diana. Ce projet est là pour booster des sociétés dans des domaines

fondamentaux aujourd'hui et développer plus les solutions et les secteurs dont nous aurons besoin de l'avenir. On peut citer l'Estonie ou d'autres pays d'Europe centrale et de l'Est qui ont beaucoup d'initiatives intéressantes », a-t-il ajouté.

Le siège de cet accélérateur sera basé à Londres, pour être au centre de l'écosystème financier. Des organisations sont déjà sélectionnées en France pour travailler sur l'IA (intelligence artificielle), la quantique ou encore le spatial. Plus de réponses sur les startups participantes devraient être dévoilées en automne 2023.

ANNEXE 3

Les industries françaises de défense

Par : Benoit Rademacher - Directeur du domaine Armement et Économie de défense de l'Institut de recherche stratégique de l'École militaire (IRSEM)

Troisième exportateur mondial de matériel de défense, la France dispose d'une industrie capable d'assurer la quasi-totalité des équipements nécessaires à son armée. Regroupant près de 2.000 entreprises totalisant un chiffre d'affaires de 30 milliards d'euros, le secteur est amené à repenser son modèle de développement.

La France a fait le choix d'un modèle d'armée complet, qui lui permet d'assurer l'ensemble des fonctions stratégiques définies dans le Livre blanc sur la défense et la sécurité nationale de 2013, dont la pertinence a été confirmée par la Revue stratégique de défense et de sécurité nationale de 2017. À cette fin, elle dispose sur son territoire de capacités industrielles à même d'assurer de manière autonome la production et la fourniture de la quasi-totalité des équipements nécessaires aux armées pour remplir leurs missions. S'inscrivant sur le temps long, le développement des industries françaises de défense est indissociable de celui de la puissance militaire de la France, et reste marqué par une relation étroite entre ces industries et l'État.

Pour autant, loin d'être monolithique, le paysage industriel de la défense française est en mouvement permanent, après avoir connu des transformations structurelles majeures. En particulier, dans un monde en forte évolution (*élargissement du spectre des menaces, compétition de puissance accrue entre États, accélération technologique*), les industries de défense doivent plus que jamais s'adapter.

Une tradition industrielle au service de la puissance de l'État

Les industries françaises de défense sont les lointaines héritières d'une longue tradition de développement, sous l'impulsion de l'État, du potentiel des sciences et de la technique au service de la puissance de celui-ci. La création puis le développement des arsenaux de la marine, celui des manufactures d'armes (*tout le long des XVII^e, XVIII^e, XIX^e et XX^e siècles*), ou la création de la régie spéciale des poudres et salpêtres sous Louis XVI en sont l'illustration. La mise en place de ces capacités industrielles a été accompagnée de la création d'écoles et de corps spécialisés d'officiers et d'ingénieurs, permettant à l'État d'en assurer la maîtrise technique, qui apparaît ainsi consubstantielle au déploiement de la puissance militaire.

Bien plus proche de nous, la volonté politique de doter la France d'une capacité de dissuasion nucléaire autonome a fortement structuré une partie du paysage industriel de la défense tel que nous pouvons l'observer aujourd'hui. Elle a conduit en particulier à fédérer autour de grands programmes technologiques les capacités nécessaires à leur développement, concomitamment à la création d'une structure étatique dédiée à la conduite des programmes d'armement (*création de la délégation ministérielle pour l'armement en 1961, devenue direction générale pour l'armement*) et à la mise en place des outils budgétaires nécessaires pour en assurer la réalisation (*vote de la première loi de programme en 1960*). Ce paysage connaît une évolution importante à partir des années 1990, avec en particulier la transformation des anciens arsenaux d'État en sociétés de droit privé à capitaux publics et la concentration des secteurs industriels à travers des fusions successives de sociétés au courant des années 2000.

Une réalité multiforme

L'industrie de défense présente la particularité d'échapper aux nomenclatures françaises et européennes, ce qui entraîne une difficulté méthodologique pour la définir avec précision. La partie la plus visible est constituée des maîtres d'œuvre industriels, contractuellement responsables vis-à-vis de l'État de la réalisation des systèmes d'armes. Constitués de grands groupes de défense (*Airbus Group, Dassault Aviation, Naval Group, Thales, MBDA, Nexter, Arquus, Safran*), ils présentent de premier abord une très grande hétérogénéité, à la fois de taille (*en nombre d'employés et en chiffre d'affaires*), mais surtout d'activités (*très marquées sectoriellement*) et de finalités (*Airbus ou Safran réalisent ainsi près de 80% de leur chiffre d'affaires sur les marchés civils, a contrario des entreprises comme Nexter ou MBDA sont exclusivement tournées vers l'armement*).

D'après l'Observatoire économique de la défense (*"Année statistique de la Défense : édition 2019", Écodef, n° 139, novembre 2019*), la base industrielle et technologique de défense (BITD) regroupe près de 2.000 entreprises (*dont une grande majorité de petites et moyennes entreprises*) totalisant un chiffre d'affaires pour les seules activités défense de près de 30 milliards d'euros (*soit environ un quart de leur chiffre d'affaires total*). Cet ensemble s'organise en filières ou en écosystèmes complexes, mêlant ensembliers-systémiers-intégrateurs (*Airbus Group, Naval Group et Dassault Aviation par exemple*), équipementiers (*Safran, MBDA, Thales...*) et un vaste réseau de sous-traitants spécialisés. Plus largement, elle implique également des établissements de recherche, et concourt ainsi dans son ensemble à la conception, à la production, à la maintenance et au démantèlement des équipements militaires. Bien que de petite taille comparativement à d'autres secteurs industriels, les industries de défense françaises concentrent néanmoins un savoir-faire technique unique dont la France tire une grande partie de sa puissance militaire.

Une relation étroite avec l'État

Si l'État a progressivement transféré la plupart de ses activités de production industrielle de défense, il continue à jouer un rôle central. Il reste avant tout un client, mais il joue également un rôle de régulateur (*en fixant les lois et réglementations relatives au commerce des armes ou aux investissements étrangers*), et il reste un actionnaire de référence, si ce n'est majoritaire, de la plupart des grandes entreprises de défense françaises (*par exemple Naval Group, Safran, Technicatome, Thales*).

L'État conduit ainsi, à travers ces trois leviers en particulier, une politique industrielle qui fait partie intégrante de sa stratégie de défense. Outre son poids en tant que client, son action s'étend en amont avec le financement de la recherche et du développement (R&D) des systèmes de défense et la mise en place d'une politique spécifique de soutien à l'innovation et aux petites et moyennes entreprises, à l'instar des dispositifs d'accompagnement spécifiques des travaux de recherches et d'innovation défense (ASTRID) et ASTRID maturation, orientés vers la recherche, et régime d'appui pour l'innovation duale (RAPID), dédié aux entreprises de moins de 2.000 salariés.

L'objectif de cette politique industrielle est de garantir à la France son autonomie stratégique, entendue comme non dépendance à des acteurs étrangers, mais plus encore comme "capacité à faire, à produire, à vendre et à utiliser les équipements sans autres contraintes que celles que la France se donne, au titre de sa réglementation et des traités qu'elle signe". Loin d'être propriétaire de toutes ces capacités industrielles, l'État cherche à maintenir un équilibre entre ces différents acteurs, en favorisant un cadre propice à leur développement économique qui constitue in fine le garant de la pérennisation de leurs activités.

Des industries confrontées à des enjeux majeurs

Une dépendance croissante aux exportations d'armement

Dans un contexte budgétaire qui reste, malgré tout, contraint, et face à un renchérissement du coût de fabrication et de maintenance des équipements militaires lié notamment à une complexification et à une intensité technologiques plus fortes des nouvelles générations de matériel, le seul marché domestique français n'est plus suffisant pour assurer la pérennité de ses industries de défense. Les exportations d'armement jouent un rôle crucial pour la pérennisation de la BITD en France, troisième exportateur mondial d'armement, derrière les États-Unis et la Russie. La part de la production française d'armement exportée est passée de 8% dans les années 1960, puis 15% dans les années 1970, à près de 30% de la production totale en 2021, traduisant une dépendance croissante aux exportations d'armement qui pose des questions de fond sur la pérennité du modèle industriel sous-jacent.

Les industries de défense sont confrontées à des obstacles qui entravent le développement de leurs exportations et sur lesquels elles ont peu de leviers, à l'instar de la réglementation américaine sur le trafic d'armes international (*International Traffic in Arms Regulations, ITAR*), qui soumet au contrôle du gouvernement américain l'exportation ou la réexportation d'équipements militaires intégrant des composants, équipements ou technologies développées aux États-Unis. Surtout, la quasi-totalité des pays importateurs d'armement ont une politique de compensation, ou offset, qui consiste pour une entreprise à s'engager auprès d'un État client à offrir des compensations en contrepartie de l'attribution d'un marché public. Partie intégrante de la négociation, celles-ci prennent de plus en plus souvent la forme de transferts de technologie ou d'un engagement à fabriquer tout ou partie des équipements dans le pays client. Sur le long terme, elles peuvent contribuer à l'émergence de puissances industrielles potentiellement concurrentes ou autosuffisantes, ce qui représente un risque pour la soutenabilité de ce modèle.

La bascule technologique

Le secteur industriel de la défense a longtemps été considéré, à raison, comme un secteur pionnier dans le développement des hautes technologies. Par la nature même de leurs activités et grâce aux importantes ressources qui y ont été consacrées, les industries de défense ont effectivement contribué au développement de technologies aujourd'hui largement utilisées pour des usages à la fois civils et militaires (*radars, GPS, semi-conducteurs, internet, etc.*) Le rythme et la nature des évolutions technologiques ont toutefois un impact sur les modalités et sur les efforts de R&D et d'innovation des entreprises de la défense. En matière d'innovation, elles s'ouvrent de plus en plus à des entreprises, des start-up ou des laboratoires traditionnellement plus tournés vers les marchés civils, externalisant ainsi une partie de leur R&D et recherchant sur les marchés civils des solutions technologiques à intégrer aux systèmes de défense qu'ils développent.

Cette ouverture vers le civil consacre une forme de bascule du temps des spin-off (*extensions à un usage civil d'innovations conçues initialement pour un usage militaire*) vers celui des spin-in (*captations des innovations civiles pour les intégrer à un système de défense*), même si ce n'est évidemment pas généralisable à tous les domaines technologiques. L'éventail de plus en plus large des technologies développées, l'essor des technologies informatiques en particulier, conduisent également ces entreprises à repenser leur modèle d'innovation, dans l'Annuaire français de relations internationales. Celui-ci, plus ouvert sur le civil, cherche également à être plus agile et plus adaptable aux évolutions technologiques, un enjeu important pour des entreprises dont le modèle de R&D est traditionnellement plus séquencé et verticalisé.

Nouveaux entrants et nouveaux modèles

Les industries de défense n'apparaissent de fait plus nécessairement comme les fournisseurs exclusifs de capacités de défense au profit des États. L'extension des conflits à des domaines de plus en plus larges (*le cyberspace en particulier*), le développement très fort des technologies de l'information et le nivellement technologique constituent un élargissement à

la fois des capacités nécessaires aux États pour faire face à des menaces de plus en plus diversifiées, et des modalités de réponse à ces menaces. Cette expansion des champs technologiques de la défense a fait entrer dans sa sphère de nouveaux acteurs, fournisseurs de nouvelles technologies dans des domaines très variés (*informatique, logiciels, capteurs, biotechnologies, etc.*), qu'il s'agisse, de façon non exhaustive, de grandes entreprises du secteur civil, des géants du numérique ou d'acteurs issus de l'écosystème des start-up.

Cette évolution touche également les modèles d'acquisition des équipements et des capacités militaires, à travers par exemple le recours accru à l'externalisation, la location de capacités (*dans le domaine du transport stratégique par exemple*), le développement de partenariats public-privé, la mutualisation de moyens. Le secteur traditionnel de la défense est ainsi confronté à de nouvelles formes de concurrence, conséquences entre autres de la diversification ou de l'abaissement des barrières technologiques, mais également de l'évolution des besoins des armées.

La coopération industrielle de défense, une voie difficile

La coopération dans les programmes d'armement

L'augmentation des coûts unitaires des équipements militaires et le développement de capacités militaires nouvelles pour faire face à un large spectre de menaces rendent de moins en moins soutenable le maintien d'une BITD autonome dans ses modalités actuelles. Comme alternative à des "achats sur étagère" qui rendraient obsolète la notion d'autonomie, la mutualisation de la demande d'équipements entre plusieurs pays partenaires afin de réaliser des économies d'échelle (*et, le cas échéant, harmoniser les capacités militaires*) constitue une réponse à fort enjeu. En Europe, celle-ci a pris la forme de la conduite de programmes d'armement gérés conjointement par plusieurs pays, en vue d'acquérir en commun des équipements militaires. Ces coopérations sont réalisées sur une base intergouvernementale, ou par une structure ad hoc créée en 1996 à l'initiative de la France, de l'Allemagne, de l'Italie et du Royaume-Uni : l'Organisme conjoint de coopération en matière d'armement (OCCAR). De nombreux équipements, tels l'hélicoptère de combat Tigre ou l'avion de transport militaire A400M, ont été acquis de cette façon. Si ce mode d'acquisition est loin d'être majoritaire, il n'en constitue pas moins une avancée indéniable pour la coopération européenne.

Cependant, ce mode de coopération, qui oblige les États à s'entendre sur leurs besoins, ne va pas sans difficultés. C'est ce que soulignent les députés Françoise Dumas et Éric Straumann dans leur "Rapport d'information sur les enjeux européens de l'industrie de défense", pointant les résultats mitigés de certains programmes en coopération (*Assemblée nationale, février 2019*). Les économies d'échelle attendues n'ont ainsi pas été systématiquement au rendez-vous du fait notamment de divergences notables dans les besoins des pays, qui conduisent à des spécifications, et donc à des équipements, différenciés. Cette forme de coopération oblige également les États clients à faire le choix des entreprises (*et à travers elles des sites industriels*) retenues pour le projet en coopération, non nécessairement implantées sur leur territoire et potentiellement en compétition avec des entreprises nationales.

La consolidation industrielle européenne

Dans un paysage industriel de défense européen qui s'est essentiellement construit sur une base nationale, une telle coopération englobe des enjeux dépassant largement ceux uniquement industriels et revêt une dimension politique forte. La recherche de synergies industrielles via le rapprochement d'entreprises de défense constitue une deuxième réponse à ces enjeux. Le paysage industriel de défense européen apparaît de fait très morcelé et sa rationalisation est, elle aussi, souvent évoquée. Les sociétés Airbus Group et MBDA sont deux exemples réussis de fusion d'entreprises d'aéronautique et de défense au niveau européen, opérant de surcroît dans des secteurs d'activité particulièrement sensibles. Sont-ils seulement reproductibles ? Rappelons que ces rapprochements se sont construits sur un projet industriel commun (*la construction d'avions de ligne pour Airbus ou le développement des missiles de croisière pour MBDA*) et n'ont pas été exempts de difficultés (*celles rencontrées en particulier par le programme A400M démontrent que la maîtrise industrielle acquise par une entreprise dans un secteur donné, l'aviation civile, ne préjuge pas de celle de projets nouveaux*). Un rapprochement capitalistique, à l'instar de la création de KNDS en 2015 (*holding regroupant les sociétés française Nexter et allemande Krauss-Maffei Wegmann*), est peut-être nécessaire ou un préalable, mais loin d'être suffisant en soi.

Une rationalisation de capacités industrielles, dans l'objectif d'obtenir des gains dans la production des équipements, implique a priori de faire des choix : spécialisation de sites, suppression de doublons, réduction du nombre des équipements produits, normalisation des procédures, mutualisation de moyens, fusion de services, etc. Elle a donc un impact sur l'emploi, potentiellement, mais elle entraîne également une dilution du contrôle exercé par un État sur les entreprises concernées. Les difficultés pour opérer de tels rapprochements apparaissent évidentes, et sont liées en grande partie à des intérêts antagonistes : recherche d'une efficacité organisationnelle contre maintien de compétences industrielles sur chaque territoire, mutualisation de certaines compétences contre protection du secret, volonté d'autonomiser les acteurs industriels contre volonté de contrôle, sans parler des divergences politiques potentielles sur des sujets sensibles, tels que l'export. Elles ne sont pas insurmontables, mais demandent de la concertation, du temps et des concessions.

Une approche volontariste

Malgré ces difficultés, la volonté politique de faire avancer la coopération européenne de défense reste intacte. Ainsi, les projets capacitaires communs annoncés dans le domaine de l'aviation de combat (*système de combat aérien du futur, SCAF*) ou des chars de combat (*main ground combat systems, MGCS*) apparaissent structurants. Ils pourraient, en toute hypothèse, favoriser l'émergence d'acteurs industriels européens plus intégrés dans les domaines de l'aviation, de la

motorisation et de l'armement terrestre, tout en rationalisant les parcs d'équipements. L'approche de coopération choisie paraît également novatrice, partant d'un besoin commun formulé au niveau des États clients, qui se seraient a priori entendus sur les chefs de file industriels choisis, laissant à ceux-ci le soin d'organiser la maîtrise d'œuvre. Une répartition des rôles donc, avec des intérêts partagés par chaque acteur. Les succès de cette approche passent néanmoins par de nombreux compromis qui sont loin d'être garantis à ce stade et qui ne seront acquis, le cas échéant, que sur le temps long. Cet exemple montre la difficulté à bâtir des coopérations dans un domaine qui touche à de nombreux intérêts au cœur de chaque État.

Le conflit ukrainien, un catalyseur ?

La guerre en Ukraine et la résurgence du risque de conflits de haute intensité aux portes de l'Europe change évidemment la donne. La prise de conscience des États européens de la nécessité d'être équipés militairement pour faire face à ces menaces et de conserver, si ce n'est d'acquérir, une certaine autonomie en matière de défense pèsera sur les décisions à venir. Avec les premières annonces d'augmentation des budgets de défense, cette guerre pourrait constituer un catalyseur pour la coopération européenne industrielle de défense.

Elle présente néanmoins des risques. D'une part, la relation de certains États européens avec les États-Unis, déjà forte, pourrait être renforcée, ceux-là recherchant auprès de ceux-ci les équipements militaires et une certaine forme de protection. D'autre part, la tentation pourrait être forte que chaque État cherche à consolider sa base industrielle nationale de défense, au détriment d'une coopération au niveau européen. En tout état de cause, les circonstances ont remis en exergue le caractère indissociable de la puissance militaire et des capacités industrielles de défense. Dans ce contexte, les industries françaises de défense ont un rôle majeur à jouer.

ANNEXE 4

L'image de la France vue de l'étranger



Après avoir créé la France, Dieu trouva que c'était le plus beau pays du monde...ce qui allait faire des jaloux. Alors, pour rétablir l'équilibre, il a créé les Français.

Le Français et les relations humaines

Les Français sont cultivés à une écrasante majorité (70,3%) mais moyen-moyen sympa. En fait, à peine sympas avec 36% d'opinions favorables. En outre, 63,2% nous considèrent arrogants et nous serions râleurs, 65% le pensent, quand même...ah bon, tout ça ?

Et nous, peuple de "Caliméro" nous serions, en plus, de mauvaise foi.

Alors là, on dit : « *mais pas du tout, alors vraiment pas du tout, du tout* ».

Quant à l'arrogance, on vous prie de nous excuser, notre modestie de violette en souffre, diantre mais jugez ! Les droits de l'homme, le modèle social français, les châteaux de la Loire, si le monde nous les envie, on y peut quoi, nous ?

« *In their opinion* » : le parisien n'aime personne, le français est forcément parisien, donc le français n'aime personne. Petite erreur due à un syllogisme...

Le Français dans la vie professionnelle

Dans l'ensemble, et en particulier (*confidentialité oblige*), les collaborateurs étrangers à 50% trouvent que leur boss français est un peu léger dans ses compliments et lourdingue dans ses critiques. (*Y'a pas que dans leur vie pro, on susurre dans l'oreillette, confidentialité oblige toujours*). Mais à 50% on peut dire l'inverse de ce même boss, non ?

La pensée de nos collaborateurs et néanmoins amis étrangers pour un boss français est qu'une chose dite est une chose faite, et ils ajoutent aussi que le boss/homme politique français est « *know it all and jugmental* ». Esprit de "Manuel de la Mèche Argentée", es-tu là ?

Ils reconnaissent pour 55% d'entre eux aussi nos compétences dans le domaine technique : TGV, Airbus et...puis... le reste, quoi, même si le reste est un peu flou.

Et les Français ont les meilleurs infographistes du monde, de l'univers, véridique. Ok, il n'y a pas de Nobel d'infographie mais quand même, ce n'est pas rien !

Et ceux qui évoquent France/travail pensent à 49% contestations, grèves, vacances. Les Français, quand ils ne sont pas en vacances, ils sont en grève et heureusement qu'il leur reste leurs RTT pour se remettre de leurs 35h/hebdo. "Angela, on t'a reconnue !"

D'autres considèrent également que depuis la révolution, descendre dans la rue est une coutume locale pittoresque chez nous.

Les Français et la vie sociale

Les meilleurs amants du monde qui font les bébés les mieux élevés de la terre, c'est nous ça. Donc assez normal que 53% estiment que le romantisme est dans notre ADN et 46% trouvent que nous élevons la galanterie au rang de Beaux-Arts.

La petite déperdition de points viendrait sans doute du fait que certaines jeunes femmes se sont retrouvées à quatre pattes par terre à ramasser leurs dents en pensant que les jeunes hommes français leur tiendraient encore la porte... Une petite propension au marivaudage / libertinage subsiste, 38% dans leur esprit, peut être un effet "Kiss cool DSK", allez savoir ?

La femme française

Est mutine, coquine, câline et très élégante, non pas très mais très, très pour 81% des personnes interrogées. C'est la diablesse qui s'habille chez Prada "Qui rentre chez Prada, y laisse un bras", dicton de la ménagère française de moins de 50 ans. Pour 48% elle est un peu libre dans sa tête tandis qu'elle l'est totalement pour 42%. Et quand on sait qu'il est communément admis que c'est la tête qui commande le corps, autant dire qu'ils nous voient chaudes comme la braise et pas exactement l'incarnation de l'inhibition. Néanmoins, si notre corps parle, notre tête pense aussi, nous sommes rassurées.

Ce que nos amis étrangers connaissent de la culture française

Hors compétition : la cuisine avec 94,3 % de plébiscites.

Qui dit cuisine, dit vins, dit restos. Des restos situés bizarrement à Paris, sur la côte d'Azur et pour les Américains en Normandie, aussi. Normal ils y ont fait un "stop-over" meurtrier pour eux il y a quelques décades... Les Français les plus emblématiques restent l'inaltérable Carla B.S, l'incomparable Zidane, le très peu contribuable Depardieu. Et puis évidemment : Vuitton, Dior et autre LVMH, est-il besoin de les citer ?

Nous n'avons pas la prétention de bousculer la SOFRES ni l'IFOP mais les nombreuses réponses complètes du micro-trottoir mondial donnent un instantané du regard porté sur nos congénères de citoyens vus de l'étranger.

Restons zen et de bons Français. A l'inverse, nous aurions beaucoup à dire sur nos "amis" étrangers, notamment sur leur comportement quelquefois choquant lors de leurs vacances en France, ou sur l'accueil de "certains pays étrangers", lorsque nous allons à leur rencontre.

Petit sondage auprès d'étrangers en visite en France

Ils sont 90 à 100 millions d'étrangers à visiter la France. Nous sommes allés à leur rencontre pour savoir comment ils jugent notre pays et l'accueil qui leur est réservé.

Ils sont de retour ! On les croise, en nombre, faisant des selfies sur l'esplanade du Trocadéro ou sur les marches du Sacré-Cœur, faisant longuement la queue avant d'entamer l'ascension de la tour Eiffel ou encore jouant des coudes dans les ruelles étroites du Mont-Saint-Michel.

Les touristes étrangers retrouvent le chemin de l'Hexagone, la France est à nouveau en vogue. Elle conserve sa place de première destination touristique dans le monde, devant l'Espagne et les États-Unis. 2023 devrait confirmer cette tendance à la hausse. Une excellente nouvelle après un trou d'air directement lié aux attentats et à la pandémie de la COVID.

Dans quel état d'esprit sont les touristes qui choisissent de découvrir ou de revenir visiter notre pays ? Quels sont les bons et mauvais points qu'ils donnent à la France et à leurs hôtes ? Pour le savoir, nous sommes allés à leur rencontre à Paris mais aussi en province. Résultat : ils nous donnent une très bonne note, 15,6/20, presque la mention très bien, selon le barème que nous leur avons soumis !

La France oui, les Français ça dépend.

On serait tenté de croire que les stéréotypes parmi les plus communs qui nous collent à la peau volent ainsi en éclats. Pas si simple. « *Vous êtes quand même un peu spéciaux, avoue Michel, touriste belge de 62 ans croisé aux alentours de la tour Eiffel. Vous avez une manière chic de toujours vous mettre en avant sans en avoir l'air.* » D'autres critiques fusent et ciblent principalement notre côté hautain et nos lacunes flagrantes en langues étrangères.

Ce qui nous sauve ? Une gastronomie qui ne souffre, sauf aux yeux des Italiens, d'aucune concurrence et des monuments historiques à la beauté universelle. « *Votre pays et Paris possèdent un charme incroyable grâce à son histoire et ces*



bâtiments que vous savez conserver », glisse en anglais Huwan, et une jeune Chinoise venue avec ses parents. Et les Français ? Ose-t-on lui demander... « *Difficile à dire car on ne parle pas votre langue, et vous non plus. Cependant, la famille qui nous accueille en AirBnb est très gentille, mais on la paye alors c'est un peu son travail non ?* »

Au travers des nombreux témoignages compilés, une conclusion se dessine en forme de tendance qui nous oblige à la mesure : on viendrait davantage voir la France que ses Français. Attention donc à ne pas crier victoire trop vite.

Les pouvoirs publics tablent sur plus de 100 millions de touristes étrangers d'ici fin 2024 et mise sur l'organisation des grands rendez-vous sportifs à venir, la Coupe du monde de rugby en 2023 et les Jeux olympiques en 2024, pour servir de "catalyseurs d'attractivité". Nous avons été certes 2 fois champions du monde de football, un atout que les touristes étrangers soulignent souvent dans leurs remarques, mais pas encore tout à fait champions de l'accueil touristique.

« Vous avez progressé en anglais »



Malgré un soleil de plomb, ils ont traversé la place Bellecour de Lyon (Rhône) avec un sourire radieux. Dave et Lilian Blosser ont été heureux d'être en France. Pendant six semaines, ce couple d'Américains de Cleveland (Ohio) a sillonné la France, de Paris à Nice, en passant par la Vendée, le Tarn, l'Alsace... Pour Dave, ex-directeur marketing de 72 ans, et Lilian, 71 ans, il s'agissait de faire une plongée dans un bain "de culture, d'histoire, de gastronomie, d'architecture, d'œnologie"

inoubliable. À Lyon, qu'ils connaissent comme "la capitale mondiale de la gastronomie", ils se sont assis à la table de quelques bons restaurants.

« *À Paris, j'ai pris des cours de cuisine, j'ai appris à faire les croissants* », explique Lilian qui tord quand même le nez devant le prix de la leçon : 100 euros. Tout semble les émerveiller. « *On adore les marchés, tellement vivants et colorés* », s'enthousiasme Lilian, « *et de partout, les gens sont tellement gentils* ». « *C'est tellement agréable de rencontrer des Français et de parler avec eux.* » D'autant que, note Dave qui était déjà venu dans notre pays il y a une vingtaine d'années, « *les gens ont beaucoup progressé en anglais* ».

Mais ce qui en réalité l'a conduit ici, c'est le Tour de France ! Ce fan s'est déjà offert une étape et était sur les Champs pour l'arrivée du peloton. Le seul bémol de Lilian : la clim, qui fait encore défaut dans la majorité des appartements loués sur Airbnb.

« Un esprit festif »



Pas désagréables les Français, mais un poil dédaigneux tout de même. C'est l'avis de ce jeune couple brésilien qui vit à une heure de Sao Paulo et que nous avons croisé à Paris. « *La seule personne qui est venue nous aider alors que nous étions devant un plan du métro pour trouver notre chemin a été... une Brésilienne* », s'étonne Julio, 32 ans, ingénieur, venu avec sa petite amie Lais, 27 ans, étudiante. Paris n'est qu'une étape de quelques jours entre Londres, Vienne et Rome.

L'accueil des serveurs, dans les petits restaurants que le couple adore dénicher pour découvrir la "vraie cuisine locale", est en revanche à leur goût. « *Ils se mettent facilement à l'anglais quand ils comprennent que l'on fait quelques efforts avec deux ou trois mots de français* », confie Lais. Même

enthousiasme côté ambiance. Le couple a été servi puisqu'il était au jardin du Luxembourg le soir de la victoire de la France en Coupe du monde de foot. « *C'était génial, se souvient Julio, avec un esprit festif très positif.* » Mais leur étape parisienne leur a fait mal au portefeuille. « *Les musées sont payants contrairement à ceux de Londres.* » Et avec un taux de change défavorable, les prix en euros leur paraissent excessivement élevés.

« **8 euros un Coca, c'est indécent** »



Les prix, c'est également ce qui fait tiquer Jimmy Vermote, un Belge de 40 ans. Il profite d'un moment à l'ombre avant de se lancer dans la file d'attente de la tour Eiffel pour faire plaisir à sa fille, une blondinette, car c'est long... et cher. Mais ce qui lui reste surtout en travers de la gorge, c'est le Coca qu'on lui a facturé 8 euros. « *Indécent* », tranche-t-il. Il a aussi des griefs côté propreté. « *Les rues sont sales, il y a des préservatifs par terre.* » Ce qui n'altère pas son coup de cœur pour les beaux parcs et les superbes bâtiments. « *L'architecture est incroyable !* » renchérit sa compagne.

« **J'ai failli me faire voler mon sac** »



Impossible pour Hu, touriste chinoise de 18 ans qui visite Paris en famille, de résister à la tentation de profiter du magnifique point de vue sur la tour Eiffel qu'offre l'esplanade du Trocadéro. Tout le monde passe devant l'objectif : sa mère, son petit frère, sa grande sœur et deux tantes avec qui l'étudiante voyage. « *Les monuments historiques, c'est ce que je préfère chez vous* », lance la jeune femme. « *Ils sont beaux et bien entretenus.* »

Et les Français ? Hu grimace, visiblement mal à l'aise. « *C'est très difficile... Je suis la seule à parler un peu anglais et aborder quelqu'un est très intimidant.* » Une mésaventure, la veille, l'a traumatisée. « *Des jeunes filles ont tenté de me voler mon sac dans un parc. Maintenant, on fait très attention à tout. C'est dommage.* »

La gastronomie l'intéresse également mais n'est presque pas au programme du "package" qu'ils ont choisi auprès d'une agence de voyages chinoise. « *Pour l'instant, nous ne sommes allés que dans des restaurants chinois... pas très bons. Mais les organisateurs nous ont promis une sortie, demain, pour découvrir des plats typiques !* »

« **Vous êtes relax** »



« *J'ai entendu parler du cliché qui veut que les Français ne soient pas accueillants avec les touristes, mais ce n'est pas ce que je ressens* », assure Michel, un Suisse de 47 ans, en vacances en famille à l'île d'Oléron (Charente-Maritime). « *Vous êtes très ouverts, très relax* », estime-t-il. Sa compagne, Sibylle, nuance : « *Certains Français sont plus réservés mais si on leur demande, ils nous viennent en aide très facilement* », note-t-elle. Le seul problème qu'ils aient rencontré concerne le passage à 80 km/h. « *On ne savait pas si c'était déjà en vigueur ou pas, alors on ne dépassait pas cette limite* » sourit Michel. C'est sûr il reviendra : « *On se sent bien ici, la vie n'est pas compliquée.* »

ANNEXE 5

Quels sont les drones de combat de l'armée française ?

La guerre en Ukraine confirme toute l'importance des drones sur un champ de bataille. L'armée française en tient compte. Elle dispose d'ailleurs d'un arsenal varié pour répondre à des situations et des environnements multiples.

La guerre en Ukraine a confirmé toute l'importance des drones sur un champ de bataille. L'armée française en tient compte. Elle dispose d'ailleurs d'un arsenal varié pour répondre à des situations et des environnements multiples.

Jamais une guerre n'a vu autant de drones survoler les soldats. L'Ukraine, comme la Russie, utilisent et testent tous les modèles possibles, et toutes les autres armées scrutent leurs effets sur le déroulement des combats.

Qu'en est-il de l'armée française ? Après avoir accusé un retard dans les appareils aériens téléguidés, souligné par un rapport sénatorial en 2021, le ministère des Armées tente de rattraper le coup avec un investissement massif. Sébastien Lecornu, ministre des Armées, a annoncé début janvier l'acquisition de 3.500 drones pour la prochaine loi de programmation militaire et cinq milliards d'euros consacré au développement, à l'achat et la modernisation de ces engins sur la période 2024-2030.

Des projets de drones suicides ont été lancés, un appareil signé Safran est sorti en février et 400 mini-modèles ont été envoyés par la marque Parrot à la fin de l'année 2022. Numerama a pu observer la plupart de ces engins directement à la base aérienne 709 de Cognac-Châteaubernard. Tour d'horizon de l'arsenal aérien de l'armée française.

MQ9 Reaper



Le chasseur des airs américain est utilisé par l'armée française. Avec une envergure de 20 mètres, le MQ9 Reaper est le drone MALE (*moyenne altitude, longue endurance*) de référence des unités hexagonales. Cet appareil a été particulièrement utilisé au Mali. Il est capable de voler 24 heures d'affilée, d'atteindre les 480 km/h de vitesse, et de grimper à 15.000 mètres d'altitude. La France dispose de 12 modèles et espère élargir sa flotte à 24 appareils d'ici à 2030. L'utilisation du MQ9 Reaper par l'armée française est unique : elle utilise quatre pilotes pour chaque appareil. Deux pour la neutralisation et deux pour le renseignement. Un cinquième va entrer dans

l'équipe pour le renseignement optique. C'est le seul drone équipé de missiles de l'armée française.

SMDM



Les drones du SMDM (*systèmes de mini-drones embarqués de la marine de la société française SurveyCompter*) équipent différentes unités de la Marine nationale comme les patrouilleurs de haute-mer, les nouveaux patrouilleurs d'outre-mer et les frégates de surveillance. Ces engins, capables de voler jusqu'à trois heures et à 25 milles (40 km) de leur navire-porteur, ont été déployés en 2022 et servent d'abord pour des missions de surveillance.

Patroller

Produit par Safran, le Patroller devrait être le bijou technologique de l'armée, mais il faut encore attendre avant de le voir en service. Un accident lors d'une campagne d'essais en vol en décembre 2019 a décalé le calendrier de livraisons. L'armée de Terre doit recevoir quatorze exemplaires et cinq stations de contrôle capables de surveiller une zone sur un rayon de 150 kilomètres. L'engin doit avoir une autonomie de 20 heures et plafonner à une altitude 6.000 mètres. Une version armée est en développement.



AeroVironment RQ-20 puma



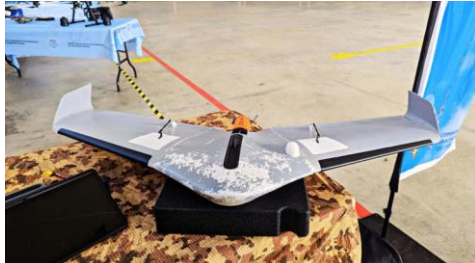
Le RQ-20 Puma d'AeroVironment est l'un des drones militaires les plus populaires sur le marché. Commercialisé depuis 2008, il est conçu pour des missions de surveillance et de reconnaissance à basse altitude, a une portée de 16 km et peut rester en vol pendant plus de deux heures. Cet appareil peut directement être lancé dans les airs avec les mains par un militaire.

Skylark I-Lex

Le Skylark I-Lex est un drone de fabrication israélienne, à propulsion électrique. Il a une autonomie de 40 kilomètres et peut voler pendant trois heures. Utilisé par de nombreuses armées de l'OTAN pour des missions de reconnaissance, il a également servi lors de diverses opérations au Sahel.



Delair UX11



Le Delair UX11 est un drone de cartographie capable de traiter et définir des infos topographiques. Ce modèle peut voler pendant près d'une heure, jusqu'à 50 km de distance. D'abord utilisés pour le milieu civil professionnel, ces appareils servent à réaliser une carte d'une zone urbaine qui pourra ensuite être étudiée en amont d'une opération.

Black Hornet

Principalement destiné aux missions urbaines, le Black Hornet Nano, le frelon noir, en anglais, ne mesure que 16 centimètres et pèse 33 grammes. Autant qu'un moineau. Il peut être équipé de deux ou trois caméras ainsi que d'un capteur infrarouge et relaie des informations jusqu'à 2 km de distance. La France s'est servie de ces appareils lors d'actions de surveillance pendant l'opération Barkhane au Sahel.



Parrot de DJI



Parrot, le challenger français de DJI, fournit aussi ses appareils à l'armée. Le modèle Anafi USA est fabriqué aux États-Unis et équipe l'armée américaine. Les forces armées françaises en ont commandé 400. Ces engins peuvent voler pendant 2h30 à une centaine de mètres de distance et distinguer des humains à partir d'images thermiques.

Hexadrone Tundra

Un autre modèle d'abord destiné aux professionnels. L'Hexadrone de Tundra est capable d'emporter jusqu'à 4 kg de matériel et peut voler pendant près d'une heure.



Au-delà de la reconnaissance et la neutralisation, les drones sont voués à être utilisés à de nombreuses tâches à l'avenir. Les dernières générations de tanks sont par exemple équipées de mini-appareils pour corriger la précision de leur tir. Une idée du futur sur le champ de bataille.

ANNEXE 6

Début de fabrication du nouveau porte-avions français entre fin 2025 et début 2026

Le ministre des Armées a décrit "une cathédrale de technologie et de compétences humaines" de 75.000 tonnes.

La construction du nouveau porte-avions à propulsion nucléaire français, censé remplacer le Charles-de-Gaulle, débutera entre fin 2025 et début 2026 avec les premiers essais en mer en 2036-37.

Dans une interview, le ministre des Armées, Sébastien Lecornu, a indiqué que le gouvernement allait "enclencher définitivement le début de sa réalisation fin 2025/début 2026.

Le processus sera acté dans la prochaine Loi de programmation militaire (LPM) 2024-2030, d'un montant total de 413 milliards d'euros. « *Les sociétés Naval Group, Technicatome et les chantiers de l'Atlantique pourront démarrer sa construction* », a ajouté le ministre.

« *Les essais à la mer devront avoir lieu en 2036-2037* », a-t-il précisé, en décrivant « *une cathédrale de technologie et de compétences humaines* » de 75.000 tonnes.

« *Il n'y a plus que deux pays au monde qui savent construire entièrement et mettre en oeuvre des porte-avions nucléaires : les Américains et nous* », a-t-il encore affirmé, revendiquant sa nécessité dans un environnement mondial marqué par la guerre en Ukraine et de multiples tensions internationales.

« *Avoir un groupe aéronaval renforce notre présence bien au-delà de notre propre espace maritime* », a estimé Sébastien Lecornu. « *Renoncer à cette capacité, c'est perdre des savoir-faire uniques chez nos marins, et assumer un déclassement durable parmi les autres nations* ».

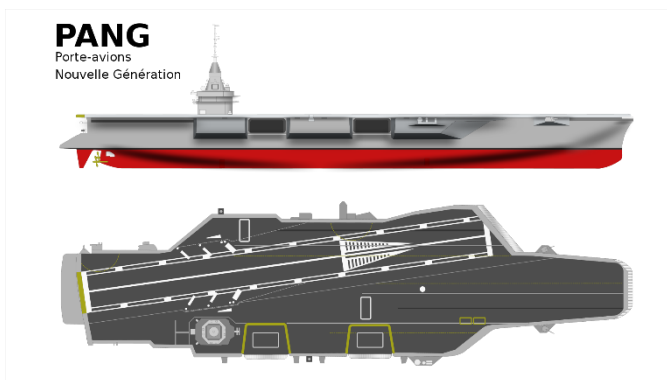
Selon lui, une première somme de 5 milliards d'euros sera consacrée au porte-avions dans la future LPM.

Il a par ailleurs affirmé avoir demandé au président de la République et à la Première ministre de présenter prochainement au parlement une demande de dépense supplémentaire de 1,5 milliard d'euros en 2023 pour amortir les effets de l'inflation mais aussi accélérer la réparation de nos armées.

Dans les discussions sur la LPM, Elisabeth Borne a plaidé pour de petites marches annuelles, afin de repousser le plus gros de l'effort budgétaire après 2027, soit à la fin du quinquennat. En cas de vote par le Parlement, l'augmentation budgétaire pour 2023 passerait donc de 3 à 4,5 milliards d'euros.

« *Il y a des urgences opérationnelles* », a-t-il martelé évoquant en particulier nos capacités en matière de drones et de lutte anti-drone, selon lui des enjeux clés de sécurité notamment avant les Jeux olympiques et Paralympiques de Paris-2024.

Plus de détails : https://fr.wikipedia.org/wiki/Porte-avions_de_nouvelle_g%C3%A9n%C3%A9ration



ANNEXE 7

L'US Air Force abandonne un programme de missile hypersonique

Fin mars 2023



L'armée de l'air américaine n'utilisera pas l'arme hypersonique développée par Lockheed Martin. Ce missile capable de voler à plus de 6.000 kilomètres par heure aurait pourtant dû entrer en service en 2023.

L'US Air Force n'est pas près de rattraper son retard sur la Russie et la Chine dans le domaine des armes hypersoniques. Développé par le géant de la défense Lockheed Martin, le missile AGM-183A est censé se déplacer à cinq fois la

vitesse du son (6.200 kilomètres par heure), ce qui aurait permis aux avions de l'armée de l'air américain de frapper des cibles ennemies critiques à la vitesse de l'éclair et de défier tout système de défense antimissile. Cependant selon Defense News, les hauts gradés de l'armée américaine ont annoncé qu'ils n'achèteraient pas ce type de missile. La raison ? Dès 2021, le programme a subi trois échecs de lancement consécutifs causés par de nombreux problèmes techniques lors de la phase de développement. Un dernier test a été effectué le 13 mars 2023 mais ce dernier n'a pas réussi à convaincre les officiers américains.

« Les tests que nous venons de réaliser n'ont pas été couronnés de succès. Nous n'avons pas reçu les données dont nous avons besoin », a précisé le secrétaire de l'US Air Force, Frank Kendall. Toutefois, l'armée de l'air effectuera les deux derniers vols d'essai de ce programme afin de collecter des données qui serviront aux futurs armes hypersoniques. « Bien que l'armée de l'air n'ait pas l'intention de poursuivre l'acquisition de ce missile en particulier, il y a un tout de même un avantage inhérent à terminer les vols d'essai pour recueillir les données d'apprentissage et d'essai qui aideront à informer les futurs programmes hypersoniques », a affirmé Andrew Hunter, un assistant du secrétaire de l'US Air Force.

L'armée de l'air américaine avait déclaré auparavant que le missile AGM-183A pourrait être déployé dès 2023. C'est donc un véritable coup dur pour les États-Unis. La Chine et la Russie ont investi des ressources considérables dans le développement de ces armes hypersoniques pour leurs armées et ont pris une véritable avance sur Washington. Plusieurs législateurs américains ont exprimé leur inquiétude quant au fait que leur pays n'en faisait pas assez pour développer ses propres capacités hypersoniques.

Cependant, l'US Air Force a tenu à rassurer le Congrès américain et a indiqué que le développement d'autres armes hypersoniques a été accéléré grâce à la section 804 du National Defense Authorization Act (*loi sur la défense nationale*) relative au prototypage rapide, qui fait partie du programme Rapid Fielding. D'autres industriels de la défense comme Raytheon et Northrop Grumman se sont alliés pour concevoir leur propre type de missile hypersonique. Ce dernier devrait utiliser des statoréacteurs pour atteindre une vitesse supérieure à six fois la vitesse du son. C'est la conception de ces réacteurs qui s'avère difficile. Les ingénieurs doivent encore trouver les matériaux adéquats et inventer un nouveau système de refroidissement pour éviter que les moteurs du missile ne fondent après avoir atteint de telles vitesses.

Missiles hypersoniques, bombardiers furtifs... Voici les armes chinoises capables de frapper les États-Unis

Après la destruction d'un ballon chinois, la tension entre les deux puissances nucléaires s'est encore accrue. Face à cette éventualité, Pékin a conçu une pléthore d'armes pour frapper directement le sol américain.

Invasion potentielle de Taïwan par la Chine, destruction d'un ballon chinois possiblement espion qui volait au-dessus de sites militaires américains sensibles... Le nombre d'incidents et les tensions entre Washington et Pékin n'ont fait qu'augmenter ces dernières années. Même si l'éclosion d'un conflit direct entre les deux puissances nucléaires est encore faible, tant il serait catastrophique pour les deux États ainsi que pour le reste du monde, la Chine se prépare tout de même à cette hypothèse et ne cesse de perfectionner son arsenal militaire. Et certaines armes chinoises inquiètent particulièrement le Pentagone, car elles peuvent frapper directement le sol américain ou encore détruire les fleurons de l'US Navy que sont les porte-avions.

Le missile Ju-Lang-3 (*Vague géante*) ou JL-3 est l'arme chinoise qui préoccupe le plus les hauts gradés américains. Dans un rapport annuel analysant la puissance militaire de Pékin, le Pentagone estime que ce type d'engin pourrait facilement frapper Los Angeles et même la côte Est des États-Unis. Cet appareil a une portée de 10.000 kilomètres. Il s'agit d'une nette amélioration des capacités militaires de la République populaire puisque la précédente génération d'armes atomiques avait une portée de 7.400 kilomètres "seulement". Chaque missile JL-3 contient plusieurs ogives nucléaires qui peuvent agir de manière indépendante et détruire des cibles différentes, une fois qu'elles sont libérées dans l'atmosphère. Les ogives seront en effet guidées par la flotte de satellites BeiDou : l'équivalent chinois du GPS.

Cette arme flamboyante fait la fierté de la Chine, au point que le gouvernement a récompensé l'équipe de scientifiques qui a conçu le projet. Le 9 mai 2020, les chercheurs ont reçu le prestigieux prix national de l'excellence dans le domaine de l'innovation. Mais la menace du JL-3 ne s'arrête pas là. Le missile, ou plutôt son lanceur, sera invisible aux "yeux" des satellites espions américains puisqu'il sera lancé à partir de sous-marins. Le rapport du Pentagone estime que la marine chinoise sera équipée d'une centaine de ces missiles d'ici 2025.

Le Dongfeng-17, un cauchemar pour l'US Navy

La flotte de sous-marins équipés de JL-3 n'est pas la seule source d'angoisse pour le Pentagone. Pékin est en train de développer une technologie furtive pour ses lanceurs de missiles hypersoniques. Ces derniers pourront échapper à la détection des satellites américains mais aussi des radars et des drones d'espionnage. « *Je pense que sur les champs de bataille du futur, nos rivaux ne détecteront pas nos forces et ne sauront pas où se trouvent nos lance-missiles* », a affirmé Yang Biwu, l'un des chercheurs en charge de ce projet. Selon lui, cette avancée technologique inquiète fortement les hauts gradés du Pentagone. En effet, ce lanceur en plus d'être furtif, sera capable de tirer le redoutable missile Dongfeng-17. Avec le Kinjal et le Zircon russes, le Dongfeng-17 est l'un des premiers missiles hypersoniques au monde à être totalement opérationnel.

Cette arme peut frapper une cible dans un rayon de 2.500 kilomètres en atteignant une vitesse de croisière qui dépasse les 7.000 kilomètres par heure. De plus, l'appareil aura une trajectoire imprévisible pouvant prendre plusieurs angles ou plusieurs directions et il sera donc presque impossible de l'intercepter. Le cauchemar des officiers américains ne s'arrête pas là : le Dongfeng-17 est prioritairement conçu pour pénétrer la coque renforcée des navires de guerre, notamment des porte-avions de l'US Navy qui effectuent des patrouilles régulières en mer de Chine méridionale. Le missile hypersonique a également la capacité de détruire les bases militaires américaines situées sur différentes îles du Pacifique (*Guam, Samoa*). Pire encore, selon le Pentagone, le Dongfeng-17 serait aussi capable d'emporter des ogives thermonucléaires.

Un bombardier furtif bientôt opérationnel

Les missiles ne seront pas la seule option du gouvernement de Xi Jinping pour apporter le feu nucléaire sur le sol américain. Les ingénieurs chinois ont annoncé avoir conçu un bombardier furtif pour contrer l'hégémonie américaine dans ce domaine. Cet aéronef baptisé H-20 serait "bientôt opérationnel". Il aura pour tâche de larguer le feu nucléaire sur un pays hostile et visera à compléter la triade nucléaire chinoise qui comporte aussi des silos et des sous-marins lanceurs d'engins. L'avion chinois possède des moteurs internes pour réduire sa signature thermique. Il est également recouvert d'une peinture spéciale pour absorber les ondes radars qui pourraient indiquer sa présence.

Le H-20 devrait avoir un rayon d'action de plus de 8.500 kilomètres et pourra facilement toucher Hawaï et même bombarder le continent américain en volant au-dessus de l'Arctique. Une nouvelle inquiétante pour les États-Unis, d'autant que le Xian H-20 pourra emporter 45 tonnes d'armement. Les experts militaires estiment qu'il pourra embarquer des missiles hypersoniques conventionnels ou armés de têtes nucléaires. Plus important encore, grâce à sa furtivité, il donnera la possibilité à la Chine de frapper un territoire ennemi en toute impunité, en cas de conflit avec Taïwan par exemple.

Pour amener la destruction sur le sol des États-Unis, Pékin dispose encore d'un atout, toujours hypersonique. En août 2021, la République populaire avait lancé un missile hypersonique à capacité nucléaire qui a fait intégralement le tour de la Terre en orbite basse avant de descendre vers sa cible. Ce prototype encore anonyme se serait écrasé à une vingtaine de kilomètres de son objectif, mais le Pentagone a soutenu que ce test montrait que la Chine avait fait des progrès stupéfiants en matière d'armes hypersoniques et qu'elle était bien plus avancée que ne le pensaient les responsables américains. « *Nous n'avons aucune idée de la façon dont ils ont fait cela* », a reconnu un membre du renseignement américain.

Une autre façon de toucher les États-Unis

Attaquer Washington directement sur son territoire n'est pas le seul moyen de causer de gros dégâts à l'armée américaine ou à l'économie du pays. Pékin a simulé l'utilisation d'armes nucléaires pour détruire des satellites en orbite proche de la Terre. Selon l'Asia Times, cette tactique pourrait mettre hors d'état de nuire plusieurs constellations de satellites ennemis (*qu'ils soient spécialisés dans l'espionnage ou la communication*) utilisées pour soutenir des opérations militaires. La dernière simulation de l'équipe de recherche a montré qu'une ogive de 10 mégatonnes pouvait détruire des satellites si elle explosait à une altitude de 80 kilomètres, ce qui est encore considéré comme l'espace "proche". « *Cette explosion transforme alors les molécules d'air en un nuage de particules radioactives en forme de poire pouvant causer des défaillances et des dommages aux satellites* », a affirmé Liu Li, le physicien nucléaire en charge de ce projet.

Selon le chercheur, une explosion nucléaire atmosphérique dans l'espace "proche" peut créer un nuage de radiation gigantesque. En outre, les fortes concentrations de particules radioactives dans ce nuage de débris amplifient les dégâts causés aux satellites de communication. La simulation chinoise a montré qu'immédiatement après l'explosion, le nuage radioactif s'élèverait à 2 ou 3 kilomètres par seconde, constituant un énorme piège pour les satellites de la zone.

Une véritable menace puisque les troupes américaines ont aujourd'hui une dépendance aiguë au système GPS. La navigation en mer, dans les airs et au sol repose par exemple en grande partie sur cette technologie. Mais cette dépendance touche aussi de nombreux systèmes d'armes, comme les missiles de croisière et les bombes guidées qui ont aussi recours à cette technologie pour toucher leurs cibles de manière fiable. La destruction d'une partie des satellites américains fait aussi peser une menace permanente sur les infrastructures de transport et d'énergie des États-Unis et pourrait déstabiliser durablement l'activité économique du pays.

ANNEXE 8

MBDA, futur missile de la dissuasion française

Laurent Lagneau · 12 mars 2023

MBDA en dit un peu plus sur l'ASN4G, le futur missile de la composante aéroportée de la dissuasion française

Cela fait maintenant plus de neuf ans que l'on parle du successeur du missile Air-Sol Moyenne Portée (ASMP), sur lequel repose actuellement la composante aéroportée de la dissuasion nucléaire française, laquelle s'appuie sur les Forces aériennes stratégiques (FAS) et la Force aérienne nucléaire (FANu).

L'un des premiers à l'avoir évoqué fut le général Denis Mercier, alors chef d'état-major de l'armée de l'Air, lors d'une audition parlementaire, au printemps 2014. À l'époque, avait-il expliqué, deux projets étaient à l'étude, l'un privilégiant la furtivité, l'autre mettant l'accent sur l'hypervélocité. En clair, le débat portait alors sur l'éventualité de mettre au point un missile hypersonique.

Quelques mois plus tard, ayant indiqué que le successeur de l'ASMP serait l'ASN4G (Air-Sol Nucléaire de 4^e génération), Jean-Yves Le Drian, alors ministre de la Défense, laissa entendre que le débat entre la furtivité et l'hypervélocité n'avait pas encore été tranché. « Des conceptions audacieuses, ayant recours par exemple aux technologies de la furtivité ou de l'hyper-vélocité, à la pointe des développements de la technologie, seront explorées », avait-il dit.

Les deux options envisagées supposaient de relever plusieurs défis technologiques, comme le souligna brièvement l'Office national d'études et de recherches aérospatiales (ONERA) dans son plan stratégique 2015-25.

Ainsi, avait-il soutenu, la « stratégie de pénétration des défenses adverses par des missiles à vitesses hypersoniques reste un défi scientifique et technologique majeur, nécessitant de faire appel à un très grand nombre de disciplines comme l'aérodynamique, la propulsion, l'architecture du vecteur, son contrôle et son pilotage. Même chose pour la furtivité, qui exige des matériaux avec des caractéristiques pérennes et compatibles avec la sévérité des environnements subis mais aussi des systèmes de préparation de mission optimisés pour la réactivité et la pénétration maximisée des défenses ».

Quoi qu'il en soit, dans un avis budgétaire publié en octobre 2021, le député Christophe Lejeune fit savoir qu'une solution technologique pour cet ASN4G allait être prochainement retenue.

« L'ONERA et (le missilier) MBDA ont élaboré deux pistes pour ce futur missile : un missile à statoréacteur issu du plan d'études amont (PEA) "Camosis", et un missile à super statoréacteur hypervélocité issu du PEA "Prométhée" », avait en effet indiqué le député. Et d'ajouter : « La solution technologique qui devrait être retenue prochainement pourrait être un missile hypersonique manœuvrant à même de garantir la capacité de pénétration des défenses, dans un contexte de déni d'accès (A2/AD) croissant ».

Plus précisément, le PEA "Camosis" mettait notamment l'accent sur la furtivité, avec un missile pouvant voler à 4000 à 5000 km/h (soit en deçà du seuil hypersonique), soit à une vitesse deux fois plus rapide qu'un ASMP/A. Quant au PEA "Prométhée", il portait sur l'hypervélocité. A priori, celui-ci a fait l'objet d'un essai de statoréacteur mixte (un moteur capable d'effectuer successivement une combustion subsonique et supersonique), mené récemment aux États-Unis.

Cela étant, lors d'une audition parlementaire ayant réuni les principaux industriels impliqués dans la dissuasion nucléaire, l'amiral (2S) Hervé de Bonnaventure, conseiller défense du Pdg de MBDA, en a dit un peu plus sur l'ASN4G et confirmé les choix technologiques le concernant.

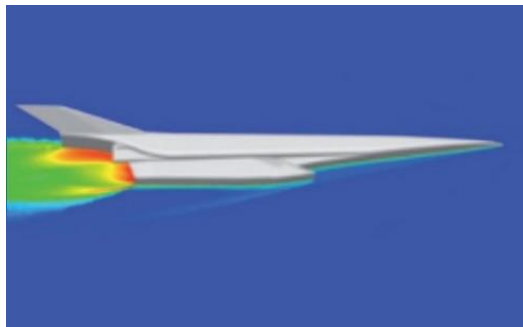
Ainsi, on apprend que les travaux technologiques relatifs à cet ASN4G ont commencé dès les années 1990, en parallèle de la préparation de l'ASMP-A (A pour améliorer) et qu'ils se sont clairement orientés vers le domaine des très hautes vitesses.

« Depuis, nous avons des moyens nous permettant de tester le missile et de simuler le vol de l'ASN4G en hypervélocité », a affirmé l'amiral de Bonnaventure, avant de préciser que MBDA a mené, en cotraitance avec l'ONERA, des études sur l'hypersonique dès les années 2000-2010, dans le cadre des programmes PROMETHEE 1, 2 et 3.

« Les performances de l'ASN4G sont encore meilleures que celles de l'ASMPA-R (R pour rénové). L'ASN4G devrait être opérationnel à horizon 2035 et devra le rester au-delà des années 2050 : il est donc nécessaire d'anticiper les défenses sol/air de l'adversaire à cet horizon », a-t-il ajouté. D'où la mise en place au sein de MBDA d'un bureau d'étude réunissant une dizaine de collaborateurs chargés de mener une "continue sur la défense adverse".

Or, a poursuivi le conseiller du Pdg de MBDA, « il apparaît que la très haute performance en vitesse et en manœuvre est la meilleure méthode pour parvenir à être détecté le plus tardivement possible, et compliquer la tâche de suivi d'un radar, voire, d'accrochage, et, enfin, à désorganiser une attaque d'un missile antimissile ».

Pour rappel, l'ASMPA-R a la particularité de pouvoir suivre plusieurs trajectoires (basse altitude, très basse altitude et haute altitude) afin d'échapper aux radars adverses. A priori, il en ira de même avec l'ASN4G... mais à des vitesses beaucoup plus élevées. « Nous entrons dans le domaine de l'hypersonique. Le facteur de charge sera, lui aussi, multiplié en phase terminale pour leurrer les défenses adverses », a insisté l'amiral de Bonnaventure.



Enfin, a-t-il conclu, « *l'ASN4G, grâce à son encombrement et son poids limités, sera compatible avec le Rafale et catapultable par un porte-avions, conformément aux objectifs définis par le Président de la République. C'est une réussite technique unique au monde* ».

Par ailleurs, lors de la même audition, André-Hubert Roussel, le président exécutif d'ArianeGroup, a confirmé que le premier vol du planeur hypersonique V-MAX, lancé par une fusée sonde, est programmé et qu'un deuxième démonstrateur, le V-MAX2 en sera le prolongement. En parallèle, la Direction générale de l'armement leur a confié plusieurs études amont sur les futurs systèmes d'armes qui s'appuieraient sur ces technologies hypersoniques.

ANNEXE 9

Ce qu'il faut comprendre à propos de l'Ukraine

TRIBUNE LIBRE.

À l'occasion de la conférence annuelle de la Fondation William E. Simon, l'écrivain et chercheur George Weigel a prononcé le 28 février dernier un long discours qu'il a proposé de publier en langue française. C'est un point de vue américain très situé, résolument ancré dans certaines idées conservatrices du Nouveau Continent : cette ligne très marquée n'épouse pas celle de certains, mais elle trouve ici un développement de qualité auquel il est intéressant de se confronter.

Il y a un an s'est produit un événement considéré comme si improbable au XXI^e siècle qu'il a été pratiquement considéré comme unimaginable : un grand État européen avait organisé une invasion à grande échelle et à large spectre d'un autre grand État européen.

L'État envahi ne représentait aucune menace pour la sécurité de l'agresseur, mais seulement pour l'idéologie tordue de son dirigeant. Et dans un autre parallèle effrayant avec le milieu des années 30, les textes écrits pour la première fois au cours de cette décennie des années 30 et que l'on croyait relégués aux oubliettes de l'histoire, sont revenus en force : l'agresseur a pollué l'espace d'information mondial avec un monceau de propagande et de mensonges, tandis que certains Occidentaux, se faisant l'écho de Neville Chamberlain, se demandaient pourquoi ils devaient s'inquiéter de gens « *lointains, dont nous ne savons rien* ». Aujourd'hui, après une année marquée par la dévastation et la cruauté bestiale d'un côté, et par un courage étonnant de l'autre, la guerre russe contre l'Ukraine se présente à nous comme un moment charnière de l'histoire contemporaine. Il est essentiel de saisir la signification de ce moment pour s'assurer que ce pivot puisse orienter finalement le monde vers la paix, la sécurité et la liberté, plutôt que vers un monde Hobbesien de tous en guerre contre tous.

Que signifie donc l'Ukraine ? Qu'a révélé la guerre russe contre l'Ukraine au cours des douze derniers mois ?

Ce que l'Ukraine signifie pour la politique mondiale, c'est que l'accord apparemment stable de l'après-guerre froide en Europe était en fait une trêve.

Ce que l'Ukraine signifie pour la Russie, c'est que sa culture politique souffre d'une maladie dangereuse fondée sur un faux récit historico-culturel qui s'est métastaté en une forme de paranoïa : une maladie qui a entraîné la descente du pays dans l'autocratie kleptocratique et son exil virtuel des rangs des nations civilisées.

Ce que l'Ukraine signifie pour l'Ukraine, c'est qu'un impressionnant processus de construction de la nation – processus qui s'est accéléré depuis 2013- se soit poursuivi, et intensifié, au milieu d'une guerre pour la survie nationale. Ce que l'Ukraine signifie pour les États-Unis, c'est qu'il n'y a pas de périodes de vacances dans l'Histoire, et pas plus qu'une échappatoire à une politique mondiale pour l'Amérique et pour les Américains.

Chacun de ces thèmes doit être approfondi et des conclusions doivent être tirées quant à la signification plus large de tout cela en termes de civilisation occidentale.

Mais avant cela, certains faits fondamentaux méritent d'être rappelés.

La guerre russe contre l'Ukraine n'a pas commencé le 24 février 2022. Elle a commencé huit ans plus tôt, le 27 février 2014, lorsque les forces russes ont envahi la région du Donbass, dans l'est de l'Ukraine, et la Crimée, que la Russie a ensuite annexée illégalement le 18 mars 2014. Cette agression a violé le Mémoire de Budapest de 1994, par lequel l'Ukraine avait renoncé aux armes nucléaires qu'elle contrôlait depuis la dissolution de l'Union soviétique, en échange d'une garantie de son intégrité territoriale signée par les États-Unis, le Royaume-Uni, et la Fédération de Russie. La réponse occidentale à l'agression russe en 2014 a été faible et mal coordonnée, et une guerre d'usure de huit ans commença dans le Donbass. Au cours de cette période, plus d'un million d'Ukrainiens ont été déplacés à l'intérieur du pays ; quelque 15 000 personnes ont été tuées, dont des séparatistes pro-russes, des soldats ukrainiens et des civils ; l'économie de l'Ukraine a été gravement perturbée ; et tant le président Vladimir Poutine que son ministre des Affaires étrangères, Sergey Lavrov, une sorte de Joachim von Ribbentrop haut de gamme, se sont livrés au Grand Mensonge de manière époustouflante.

Comptant sur une réponse tout aussi inerte de l'Occident, les forces russes, terrestres, navales et aériennes, ont frappé l'Ukraine sur un large front le 24 février 2022, espérant atteindre Kiev en quelques jours. Après avoir conquis la capitale, les Russes avaient l'intention de déposer le gouvernement ukrainien démocratiquement élu, de tuer ses hauts fonctionnaires et de s'attaquer de la même manière, c'est-à-dire de manière mortelle, aux leaders de la société civile autour desquels on pouvait s'attendre à ce que se rassemble la résistance à l'annexion de l'Ukraine par la Russie. La résistance ukrainienne féroce à l'invasion, faisant preuve d'un degré de cohésion et de volonté nationales qui a stupéfié de nombreux Occidentaux, a fait échouer les plans de Poutine en vue d'une victoire éclair ; à cette résistance s'ajoute l'incompétence manifeste des dirigeants de l'armée russe, le faible moral et la mauvaise formation de ses soldats, ainsi que la qualité inférieure de leur équipement.

Suivant un scénario qu'il avait expérimenté en Tchétchénie et en Syrie, le monstre frustré qui dirige le Kremlin a ensuite fait la guerre à la population civile et aux infrastructures de l'Ukraine. La dévastation de l'année dernière a été stupéfiante. L'économie ukrainienne s'est contractée de 30 % en 2022, et selon les estimations actuelles, la reconstruction de ce que la Russie a détruit sans raison en Ukraine coûtera entre 700 milliards et un billion de dollars américains. Certaines statistiques illustrent l'ampleur des dégâts causés par un agresseur militairement maladroit, animé d'une intention génocidaire et n'ayant aucun égard pour les lois de la guerre – ni même pour la correction humaine la plus élémentaire.

Au 9 février 2023, plus de 75.000 infrastructures civiles en Ukraine ont été endommagées ou détruites par les bombardements, les attaques de missiles et les frappes de drones russes, dont près de 60.000 bâtiments résidentiels et maisons, plus de 2.200 écoles et établissements d'enseignement, et plus de 400 institutions médicales, y compris des hôpitaux et des cliniques, dont beaucoup semblent avoir été délibérément ciblés. Près de 500 sites culturels ont été détruits dans tout le pays et au moins 650 autres ont été endommagés.

Près de 4.000 réseaux ukrainiens d'électricité et d'eau ont été endommagés ou détruits. Le système énergétique ukrainien a été la cible de 13 attaques de missiles de masse et de 15 frappes de drones, qui ont endommagé 50 % des installations énergétiques ukrainiennes et coûté au pays 10 gigawatts de capacité électrique, soit assez pour alimenter 7.500.000 foyers aux États-Unis.

Les forces de l'ordre ukrainiennes ont enquêté sur 65.000 crimes de guerre et crimes d'agression au cours de l'année écoulée, dont la mort de plus de 9.000 civils, parmi lesquels près de 500 enfants – et des blessures pour plus de 12.000 autres civils, dont plus de 900 enfants. Ces chiffres augmenteraient probablement d'un autre ordre de grandeur s'ils incluaient les déprédations commises dans la partie de l'Ukraine occupée par les forces russes et auxquelles les autorités ukrainiennes chargées des enquêtes n'ont pas accédé. Des fosses communes de civils exécutés sommairement, parfois par milliers, ont été découvertes à Bucha, Izioum, Mariupol et dans d'autres territoires précédemment occupés par les Russes et libérés par les troupes ukrainiennes. Ces boucheries ont été confirmées par des observateurs internationaux.

Un tiers du territoire ukrainien doit être déminé, un processus qui prendra au moins cinq ans. Depuis l'invasion, 316.000 engins explosifs ont été trouvés et neutralisés.

La destruction des infrastructures s'est accompagnée de déprédations démographiques délibérées. 14.000 enfants ukrainiens ont été enlevés dans les territoires occupés par les forces russes et emmenés en Russie, où leurs données personnelles sont modifiées pour être confiées à des familles russes. Dans ces territoires occupés, les Ukrainiens sont contraints d'accepter la citoyenneté russe et reçoivent des passeports russes.

Et puis, il y a eu le traumatisme émotionnel et psychologique pur et simple de tout ce que cela représente. Il n'y a probablement pas une seule famille ukrainienne qui n'ait pas perdu un parent dans les combats ou lors d'attaques russes délibérées par des missiles, des drones et de l'artillerie : attaques sur des maisons, des blocs d'appartements, des hôpitaux et des écoles. Au début de cette année, environ un tiers de la population ukrainienne, soit quelque 14 millions de personnes, était déplacée à l'intérieur du pays ou réfugiée à l'étranger, bien que certains réfugiés reviennent maintenant.

En raison de cette barbarie, qui inclut le ciblage "double-tap" visant à tuer les travailleurs humanitaires intervenant lors d'une attaque de missiles ou de drones, la Russie a été condamnée comme État terroriste ou État parrainant le terrorisme en 2022 par la Lituanie, la Lettonie, l'Estonie, la Pologne, la République tchèque et les Pays-Bas, ainsi que par l'Assemblée parlementaire de l'OTAN, le Parlement européen et l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe.

Ce sont là quelques-unes des données de base. Que signifie tout cela ?

Au niveau macro de la politique mondiale, la guerre russe contre l'Ukraine a démenti la conviction d'après-guerre froide d'un grand nombre de personnes en Europe occidentale, et de certains en Amérique du Nord, qu'une Europe-sans-guerre était possible. Peut-être y aurait-il des embrassements occasionnels dans les Balkans, toujours très animés. Mais les grandes guerres entre grands États appartenaient au passé, pensait-on, car d'autres accords de sécurité, fondés sur l'interdépendance économique, étaient en place.

Ce qui semblait être une version du système de paix perpétuelle d'Emmanuel Kant s'est avéré être une trêve, car des forces non quantifiables étaient à l'œuvre sous la surface de l'histoire, tout comme les forces géologiques à l'œuvre sous la croûte terrestre. Et ces forces ont fini par entrer en éruption. Sur cette analogie géologique, un spasme de tremblements de terre dans le Donbass et en Crimée n'a pas réveillé l'Europe et l'Amérique de leurs sommeils kantien en 2014. Puis vint l'éruption volcanique du 24 février 2022, et le rêve kantien fut brisé.

Un deuxième point, crucial, bien plus que ne le pensent ceux qui affichent des opinions "réalistes", l'expérience de l'année écoulée signifie que la culture est un véritable moteur de l'histoire de la politique mondiale. Dans le cas de la guerre de la Russie contre l'Ukraine, qui est aussi une guerre contre l'ordre européen de l'après-guerre froide et, plus largement, contre la culture politique de l'Occident, le moteur culturel russe s'appuie sur un faux récit historique, selon lequel Moscou serait le seul héritier légitime du baptême des Slaves de l'Est en 988, qui s'est en fait déroulé près de Kiev, alors que Moscou était une forêt habitée par des loups et des ours. En dépit des complications de l'histoire démographique des Slaves orientaux, ce récit russe, selon lequel les Ukrainiens sont, au mieux, des "petits frères" de l'hégémon grand-russe, et au pire, pas de nation du tout, est tout simplement faux, du point de vue de l'histoire.

Mais cette fausse histoire est à l'origine de l'impérialisme du prince moscovite du 15^e siècle, Ivan le Grand, connu comme le "rassembleur des terres russes", et elle a continué à soutenir l'expansion impériale de la Russie pendant des siècles. Elle a même perduré jusqu'à la fin de la période soviétique ; ainsi, en 1988, le régime soviétique de Mikhaïl Gorbatchev a dépensé des sommes considérables pour rénover les églises orthodoxes russes en vue des célébrations du millénaire de cette année-là, ce qui a complètement rayé les Ukrainiens de l'histoire du christianisme slave oriental qui a commencé en 988. Et quelles que soient les véritables convictions de Vladimir Poutine sur ces questions, l'homme qui a un jour qualifié l'effondrement de l'Union soviétique de plus grand désastre géopolitique du 20^e siècle a été très heureux d'utiliser cette fausse historiographie pour légitimer sa détermination à faire disparaître l'Ukraine en tant qu'État indépendant et à restaurer un empire russe. Le grand symbole de cela est la statue de 57 pieds de haut du prince kiévien Volodymyr, qui a mené la conversion des Slaves orientaux au christianisme en 988, et que Poutine a érigée dans le centre de Moscou en 2016.

Ainsi, l'affirmation d'éminents spécialistes de la politique mondiale comme Henry Kissinger et Zbigniew Brzezinski, selon laquelle la Russie sans l'Ukraine ne peut être ni une grande puissance ni le centre d'un empire, est à la fois vraie et

insuffisante. En effet, la Russie sans l'Ukraine serait aussi une Russie qui devrait affronter une fiction historique qui a été, pendant des siècles, un facteur de son concept d'identité nationale et de son image nationale.

Outre la croyance selon laquelle des guerres européennes n'étaient plus imaginables, et au-delà de la démonstration du pouvoir continu de la culture en tant que moteur principal de l'histoire, la guerre contre et en Ukraine a également clarifié – ou aurait dû clarifier, qu'il n'existe pas d'ordre international autorégulateur. Quelqu'un, une ou plusieurs puissances, allait mettre de l'ordre dans les affaires du monde. La Finlande et la Suède l'ont reconnu dans leur demande d'adhésion à l'OTAN. D'autres pays occidentaux, en France, en Allemagne et au Congrès des États-Unis, ne l'ont pas fait. Mais lorsque Poutine déclare que son objectif ultime est "l'effondrement de l'hégémonie occidentale", il doit être pris au sérieux. Et si par "l'effondrement de l'hégémonie occidentale", Poutine entend la destruction des systèmes de sécurité internationale et d'échanges internationaux qui ont empêché une conflagration mondiale depuis 1945, tout en créant les conditions permettant à des milliards de personnes de se sortir de la misère, alors aucune personne saine d'esprit en Occident ne devrait souhaiter que le rêve de Poutine se réalise : en affirmant un tel souhait, peu importe combien nous déplorons à juste titre la boue associée à l'impérialisme culturel occidental, ou peu importe combien nous critiquons à juste titre l'approche de l'économie internationale basée uniquement sur les résultats, la politique verte et l'élitisme des "gens de Davos".

Un monde issu du triomphe des efforts de Poutine pour inverser le verdict de l'histoire dans la guerre froide serait un monde bien pire pour tout le monde, comme le naufrage économique mondial provoqué par la guerre de Poutine au cours de l'année écoulée devrait l'avoir démontré. Pour reprendre les mots du président Franklin Roosevelt lorsqu'il a tenté d'alerter le peuple américain en 1940 sur les dangers que représentaient Hitler, Mussolini et Hideki Tojo, un tel monde serait "un endroit minable et dangereux où vivre – oui, même pour les Américains".

Les systèmes internationaux que Poutine déplore sous la rubrique d'une "hégémonie occidentale", peuvent et doivent être réformés. Mais ce que Poutine veut mettre à leur place peut et doit être combattu et vaincu.

En plus de la destruction qu'il a causée en Ukraine, la guerre de Vladimir Poutine contre l'Ukraine a causé d'énormes dommages à la Russie.

Toute opposition politique efficace à la dictature de Poutine a été essentiellement éliminée, car de courageux leaders politiques d'opposition comme Aleksey Navalny et Vladimir Kara-Murza ont été emprisonnés avec des milliers d'autres manifestants contre la guerre. Toute critique publique de la guerre ou des activités belliqueuses de l'armée russe a été interdite car considérée comme une trahison. Ainsi, à Arkhangelsk, une étudiante de 19 ans, Olesya Kriutsova, a été menacée avec un marteau de forgeron lors de son arrestation pour avoir protesté sur les médias sociaux contre l'agression de Poutine contre l'Ukraine ; elle risque maintenant dix ans de prison.

À de telles mesures draconiennes du contrôle de la vie sociale, s'ajoute le fait que le peuple russe vit dans ce qu'une journaliste de télévision russe dissidente, Marina Ovsyannikova, a appelé à juste titre une gigantesque "bulle de propagande" : cette dernière informe régulièrement le peuple russe que l'Occident veut le détruire. Cela a conduit à la quasi-extinction d'une société civile fonctionnelle capable de demander des comptes à l'État russe, ou même désireuse de le faire. La guerre de Poutine a également mis en évidence de manière tragique la subordination de la direction de l'Église orthodoxe russe au pouvoir de l'État russe, le patriarche Kirill de Moscou et de Toute la Russie ayant publié déclaration après déclaration qui frise une bénédiction blasphématoire des agressions et des meurtres commis par l'armée russe en Ukraine.

La falsification du passé russe profond, comme cela vient d'être évoqué, se poursuit par une falsification de l'histoire russe plus récente. Ainsi, un nouveau buste de Josef Staline, dont le seul parallèle en tant que tueur de masse du 20^e siècle pourrait être Mao Zedong, a été dévoilé à Volgograd, anciennement connue sous le nom de Stalingrad, pour marquer le quatre-vingtième anniversaire de la victoire russe dans cette ville pendant la Seconde Guerre mondiale. L'inauguration a eu lieu juste avant la visite de Vladimir Poutine à Volgograd le 2 février 2022, au cours de laquelle on peut supposer qu'il n'a pas critiqué le bilan de l'homme qui a dit un jour qu' « *une seule mort est une tragédie ; un million de morts est une statistique* », et qui a sans doute été responsable de plus de morts russes que son ancien allié, Adolf Hitler.

Pendant les décennies de pouvoir de Poutine, la guerre contre l'Ukraine et en Ukraine a également révélé la profonde corruption des forces armées russes, certes jadis réputées, mais qui sont aujourd'hui victimes d'un écrémage financier et de la corruption de leurs processus d'achats : en témoigne l'éclatement des pneus défectueux de fabrication chinoise des véhicules de transport de troupes russes au début de l'invasion. La guerre en Ukraine a également mis en évidence un énorme fossé technologique : alors que les armes de deuxième génération de l'OTAN entraient en jeu en Ukraine, les armes russes de quatrième et cinquième génération se sont révélées incapables de faire face.

Il y a ensuite la question du leadership. Lorsque les forces russes se sont révélées incompetentes face à la résistance ukrainienne, notamment en raison du manque de sous-officiers et d'officiers subalternes bien formés et prêts à prendre l'initiative de prendre des décisions en temps réel sur le champ de bataille, les envahisseurs se sont appuyés de plus en plus sur les mercenaires du groupe Wagner, dont beaucoup ont été recrutés dans les prisons russes, et sur les irréguliers tchétchènes brutaux fournis à Poutine par son ennemi d'hier, et un allié d'aujourd'hui, le dirigeant tchétchène Ramzan Kadyrov.

Les combats de la Russie en Ukraine ressemblent à ceux qu'elle a menés pendant la Seconde Guerre mondiale, les troupes de première ligne étant déployées comme de la chair à canon, ou, dans le jargon russe, de la "viande à canon", dont le simple nombre finirait vraisemblablement par submerger leurs adversaires, quel qu'en soit le coût humain. Il n'est donc pas étonnant que la force d'invasion russe initiale ait compris des unités de crémation mobiles, car Poutine ne voulait pas qu'un flot de cercueils revienne en Russie et fausse ses prétentions à l'omniscience militaire. Cette insensibilité étudiée envers les troupes de l'armée régulière et leurs familles est encore pire chez les irréguliers et les mercenaires. Ainsi, les

services de renseignements ukrainiens ont récemment surpris une conversation entre un officier du groupe Wagner qui demandait à ses supérieurs ce qu'il fallait faire des blessés du groupe Wagner ; la réponse a été la suivante : « *Déposez les bagages* », c'est-à-dire exécutez-les.

La combinaison d'un leadership inepte, d'une infériorité technologique et de troupes peu motivées a entraîné d'énormes pertes russes au cours de l'année écoulée. Au début du mois de février 2023, des représentants du gouvernement américain ont estimé le nombre de tués, de blessés et de disparus à "près de 200 000". Selon d'autres estimations fiables, ce chiffre serait plus proche de 270.000, ce qui, s'il est exact, signifierait que, statistiquement parlant, chaque Russe ayant participé à l'invasion du 24 février 2022 a été tué, est hospitalisé ou est porté disparu. Ces taux de pertes sont insoutenables, même pour la Russie. Et comme la connaissance de ces chiffres a réussi à s'infiltrer dans le bouclier de propagande de Poutine, les jeunes Russes quittent le pays en masse, non seulement pour éviter la conscription en tant que "chair à canon", mais aussi parce que l'avenir de la Russie semble si sombre.

Une guerre dont l'objectif déclaré était la restauration de la grandeur de la Russie est devenue une guerre qui a démasqué la corruption, l'incompétence et l'auto-illusion de la Russie post-soviétique, tout en exposant davantage les dommages sociaux et culturels extraordinaires causés à la Russie par 74 ans de communisme.

Qu'est-ce que la guerre sur et en Ukraine a révélé sur l'Ukraine ?

Le président ukrainien Volodymyr Zelensky a gagné l'admiration d'un grand nombre de personnes dans le monde entier pour son expression inspirante de la cause de son peuple. Il est toutefois important de comprendre que le président Zelensky, dont la cote dans les sondages s'effondrait dans les mois précédant la guerre, a suivi son peuple autant qu'il l'a dirigé. Car l'Ukraine est au cœur d'un impressionnant projet de reconstruction nationale : un projet que la guerre de Poutine a, paradoxalement, à la fois menacé et intensifié. La menace est évidente : la menace d'extinction nationale. L'intensification nécessite une petite explication, car la résistance étonnante et soutenue de l'Ukraine depuis plus d'un an, une résistance qui incarne un engagement national qui ne montre aucun signe de relâchement, ne peut pas s'expliquer uniquement par le désir compréhensible de donner un coup de poing sur le nez d'un tyran.

Tandis que les racines de l'identité nationale ukrainienne d'aujourd'hui remontent à un millénaire, la ferveur nationale, le cran et la résilience affichés ces douze derniers mois trouvent leur origine immédiate dans ce que les Ukrainiens appellent la Révolution de la Dignité de Maidan qui eut lieu en 2013-2014. À l'époque, après qu'un président corrompu et favorable à Poutine, Viktor Ianoukovitch, ait cédé aux pressions du Kremlin et ait renoncé à l'adhésion de l'Ukraine à l'Union européenne, un mouvement de masse au sein du peuple ukrainien réussit à envahir la place de l'Indépendance de Kiev, le "Maidan", pour exiger l'annulation de la décision de Ianoukovitch. Pendant des mois, le mouvement Maidan a tenu bon, même contre la force armée.

Et lorsque ce mouvement a finalement triomphé et que M. Ianoukovitch fut contraint de s'exiler en Russie, un manifestant chevronné déclara, avec perspicacité : « *Nous sommes venus au Maïdan à la recherche de l'Europe et nous avons trouvé l'Ukraine.* » En effet, au cours de ces mois de manifestations au cœur de la capitale du pays, alors qu'il faisait souvent un temps glacial, les Ukrainiens se sont découverts les uns les autres, et ils ont découvert leur cohérence en tant que nation, au-delà des frontières ethniques, religieuses et linguistiques. Une Ukraine qui a résisté à l'agression de Poutine, et dans certains cas l'a repoussée, c'est l'Ukraine qui a pris conscience de son identité nationale sur le Maïdan en 2013-2014.

Au cours des années suivantes, un processus bottom-up de renouvellement civique et politique national a eu lieu. L'Ukraine post-soviétique avait souffert d'un système de gouvernance top-down dans lequel Kiev contrôlait à peu près tout. L'aide au développement économique et politique fournie par l'Occident depuis la Révolution de la Dignité de Maidan se concentra sur la construction d'une infrastructure de démocratie ukrainienne, sociale, politique et économique, à partir du niveau local. Il en résulte une Ukraine dans laquelle une masse critique de personnes se sentent réellement concernées par l'avenir du pays et pensent avoir un rôle à jouer dans la construction de cet avenir. Depuis Maïdan, les Ukrainiens ont cessé d'être des "sujets" d'un système de gouvernement lointain, centralisé et sans comptes à rendre, et ont suivi une courbe accélérée d'apprentissage vers un solide sens de la citoyenneté.

Il y a deux ans, personne ne s'attendait à ce que ce sentiment d'identité civique nationale se traduise par un grand nombre de volontaires formant des unités de défense nationale bénévoles pour aider l'armée ukrainienne à défendre Kiev. Mais c'est exactement ce qui s'est passé. « *Nous nous serrons les coudes* », disent les Ukrainiens aux visiteurs de l'Ouest. Et ce sentiment de responsabilité partagée de la nation a été renforcé par les brutalités des occupants russes. Comme l'a dit Oleksandra Matviicuk, directrice exécutive du Centre Ukrainien pour les Libertés Civiles, lauréate du prix Nobel de la paix, à Jay Nordlinger, les Ukrainiens se battent non seulement pour le territoire qui leur appartient historiquement, mais aussi pour les personnes qui vivent dans ces régions :

« *Cette guerre n'a pas commencé en février 2022 mais en février 2014. Cela fait déjà huit ans que je documente les crimes de guerre. Je suis très consciente de ce que les Russes ont fait aux gens dans les territoires occupés. J'ai interrogé des centaines de personnes. Elles m'ont raconté comment elles ont été battues, violées, comment leurs doigts ont été coupés, comment elles ont été entassées dans des caisses en bois, comment elles ont été torturées à l'électricité. Une dame a rapporté qu'on lui avait creusé les yeux avec une cuillère. Nous ne laisserons jamais notre peuple seul dans ces territoires occupés. Il serait inhumain de l'y laisser.* »

Comme l'a dit le maire de Lviv, Andriy Sadovy, à Timothy Garton Ash, « *L'armée ukrainienne, c'est 42 millions de personnes.* » Autrement dit, le pays tout entier est engagé, d'une manière ou d'une autre, dans la résistance à la volonté affichée de Poutine d'éradiquer l'Ukraine.

Ce remarquable processus de construction de la nation s'est poursuivi, et doit se poursuivre dans l'avenir immédiat, mais dans des conditions de guerre. Cela signifie qu'il faut poursuivre les efforts pour lutter contre les diverses formes de corruption endémique de l'Ukraine post-soviétique. Ces efforts sont en cours, le président Zelensky ayant récemment pris

des mesures contre un puissant oligarque et une douzaine de hauts fonctionnaires corrompus. Comme l'a écrit Daniel Twining de l'International Republican Institute le 8 février, « *loin de balayer la corruption sous le tapis dans une lutte pour la survie nationale, l'administration de Zelensky a redoublé d'efforts pour demander des comptes aux hauts dirigeants – parce que la corruption a été un moteur de l'influence malveillante du Kremlin en Ukraine et que la combattre agressivement fait partie de la lutte du pays pour un avenir démocratique indépendant* ». Le maintien et l'extension de cet engagement à lutter contre la corruption seront essentiels pour conserver à l'avenir le soutien occidental à l'Ukraine. ...

Alors que l'Ukraine continue de mener ce que son peuple considère comme une guerre "anticoloniale" contre un agresseur "néocolonial", elle devra également relever les défis de la protection des libertés civiles, et aussi les défis du renforcement des institutions de la société civile. À ce titre, l'un des problèmes est le statut juridique de l'Église orthodoxe ukrainienne affiliée au Patriarcat de Moscou de l'Église orthodoxe russe. Un projet de loi présenté en décembre 2022 proposait de rendre illégales les activités des "organisations religieuses affiliées à des centres d'influence de la Fédération de Russie...". L'archevêque majeur Sviatoslav Shevchuk, de l'Église ukrainienne gréco-catholique, s'y est opposé à juste titre, arguant que cela ferait de toute Église interdite une Église martyre, et proposant plutôt de se concentrer sur les individus qui sont des traîtres, quelle que soit leur appartenance religieuse. Toutefois, l'archevêque majeur Shevchuk a également souligné que « *notre voisin du nord, qui nous tue aujourd'hui, ne peut utiliser aucune des églises pour ses objectifs géopolitiques* ». Le fait que ce type de conseil avisé soit accessible au public en Ukraine, alors que le patriarche orthodoxe russe de Moscou dresse des hommes de paille et profère des menaces apocalyptiques, en déclarant publiquement que « *toute volonté de détruire la Russie signifiera la fin du monde* », distingue nettement une société civile dynamique d'une société malade et corrompue.

Le président Zelensky est confronté à des défis qui continueront à mettre davantage à l'épreuve son caractère et sa politique. Dans les conditions actuelles de la guerre, et par nécessité, l'Ukraine est largement gouvernée par l'administration présidentielle, dont les actions et les décisions sont rendues publiques par les journaux télévisés qui, par décret présidentiel, diffusent un contenu identique et présentent souvent qui sont les représentants du gouvernement. Il existe un véritable échange d'informations en Ukraine grâce aux médias sociaux et à l'Internet. Mais la question d'un quasi-monopole gouvernemental sur les informations télévisées devrait être abordée avant les élections de mars 2024, tout en tenant compte du fait que les oligarques ont autrefois déformé l'espace d'information ukrainien en détenant ces mêmes chaînes de télévision.

Alors qu'il réfléchit à son avenir, le président Zelensky ferait bien de se souvenir de ce que le roi George III a dit lorsqu'il a appris que le président George Washington ne solliciterait pas un troisième mandat : « *S'il le fait, il sera le plus grand homme du monde* ».

Et que signifie l'Ukraine pour le monde occidental ?

Ce que l'Ukraine signifie pour le monde occidental, c'est que ce monde doit redevenir sérieux.

Dans le monde occidental, un débat sérieux sur la politique étrangère ne peut pas se dérouler sous la forme d'extraits sonores avec des épithètes hargneuses, qui remplacent la raison et les arguments. ... Prenons l'exemple des nouvelles démocraties d'Europe centrale et orientale. Aussi imparfaites soient-elles, et toutes les démocraties sont imparfaites à un degré ou à un autre, les nouvelles démocraties qui ont surgi sous les décombres de l'ancien Pacte de Varsovie sont devenues des alliés fidèles, en partie grâce au soutien que leurs défenseurs des droits de l'homme ont reçu de l'Occident au cours de la dernière décennie de la guerre froide, et que leurs bâtisseurs de démocratie ont reçu dans les décennies qui ont suivi. Ces nouvelles démocraties ont également été, à une exception notable près, des alliés exemplaires de l'Ukraine dans sa lutte existentielle actuelle pour sa survie.

Un débat sérieux sur la politique étrangère, digne d'une grande puissance, ne peut pas non plus être mené par le biais de ce que l'ancien bibliothécaire du Congrès américain, Daniel Boorstin, appelait des "pseudo-événements" : du théâtre politique concocté pour attirer l'attention des médias sur les acteurs et actrices impliqués. ... Une résolution du Congrès, qui stipulait que « *les États-Unis doivent mettre fin à leur aide militaire et financière à l'Ukraine et exhorte tous les combattants à conclure un accord de paix* », a été renvoyée à la Commission des Affaires Étrangères de la Chambre des représentants ... Quel genre de signal une telle procédure infantile et irresponsable, pour quelques minutes sur Fox News, envoie-t-elle au courageux peuple ukrainien qui attend des États-Unis qu'ils prennent la tête de la cause de la liberté, et qui a constamment exprimé sa profonde gratitude pour l'aide américaine ? Quel genre de signal cette posture envoie-t-elle aux alliés vacillants de la France et de l'Allemagne, qui s'imaginent encore que Poutine peut être apaisé ? Et surtout, quel signal cette posture envoie-t-elle à Vladimir Poutine qui cherche constamment des signes de faiblesse et d'irrésolution ?

À défaut de statistiques à l'échelle du monde occidental, prenons en considération] le coût du soutien américain à l'Ukraine : ce soutien est minuscule, tant au regard des 1.600 milliards de dollars de dépenses discrétionnaires du budget fédéral de l'exercice 2023 que de la capacité économique et du pouvoir d'achat des Américains. En 2022, l'aide financière, humanitaire et militaire que les États-Unis (330.000.000 d'habitants) ont fournie à l'Ukraine se classait derrière l'aide accordée à l'Ukraine par la Pologne (38 millions d'habitants), la Lituanie (2,8 millions), la Lettonie (1,9 million) et l'Estonie (1,3 million), classement établi en pourcentage du PIB. Le projet de loi sur les dépenses, adopté au dernier moment par le Congrès en décembre 2022, prévoyait 38 milliards de dollars pour l'Ukraine en 2023 : soit environ la moitié de ce que les Américains ont dépensé en 2022 en pizzas surgelées et au détail.

Oui, la responsabilité de l'aide américaine est impérative, tant pour le contribuable américain que pour le propre développement de l'Ukraine en tant qu'allié digne de confiance. Mais suggérer que les États-Unis ne peuvent pas se permettre de soutenir l'Ukraine, ou ne peuvent pas se permettre de soutenir l'Ukraine tout en s'opposant au soutien de la Chine, n'est tout simplement pas sérieux.

Que le néo-isolationnisme du moment se fasse passer pour un réalisme en matière de politique étrangère, dans le style du 21^e siècle, est tout aussi peu sérieux. Le vrai réalisme, celui concernant la signification de l'Ukraine pour les États-Unis, a été bien exprimé par le sénateur Tom Cotton de l'Arkansas dans un article récent :

« Nous devons soutenir l'Ukraine jusqu'au bout car l'alternative la plus probable n'est pas la paix, mais plutôt un autre conflit gelé qui favoriserait la Russie et nuirait à nos intérêts. La Russie conserverait des terrains stratégiques clés et une grande partie de l'industrie et de l'agriculture ukrainiennes. Les prix de l'alimentation et de l'énergie resteraient élevés, ce qui pourrait affamer de nombreuses nations et exacerber la crise des migrants à l'Ouest.

Pendant ce temps, la Russie pourrait reconstruire sa force et s'emparer du reste de l'Ukraine lorsque l'occasion se présenterait. Une telle issue créerait des millions de réfugiés ukrainiens supplémentaires ; elle ferait grimper l'inflation et aggraverait les perturbations de la chaîne d'approvisionnement. La Russie étendrait également sa frontière vers l'Europe. La Moldavie, théâtre d'un autre conflit gelé, serait la prochaine victime. Et après cela, un pays de l'OTAN. Arrêter la Russie permettra également aux États-Unis de se concentrer sur la menace plus importante que représente la Chine. Une victoire russe nous obligerait à consacrer plus de ressources et plus de temps à l'Europe pour décourager l'expansionnisme russe, créant ainsi des menaces persistantes sur les deux fronts. Mais une victoire ukrainienne et une paix durable sécuriseront notre flanc européen pendant que nous affronterons la Chine. »

Ce que l'Ukraine signifie pour les États-Unis, c'est qu'il est temps pour les adultes de mieux cadrer le débat de politique étrangère. Et cela signifie, entre autres, qu'il faut appeler les personnalités médiatiques et les politiciens qui se comportent comme des enfants irresponsables pour ce qu'ils sont : non pas avec des sarcasmes ou des coups de gueule sur Twitter, mais avec des critiques calmes, claires et dévastatrices. L'Amérique ne sera pas grande, ne restera pas grande ou ne redeviendra pas grande, choisissez votre slogan !... Si nous ne nous comportons pas et ne menons pas nos débats publics comme une grande puissance mature le devrait.

Enfin, que signifie l'Ukraine par rapport à ce moment de l'histoire civilisationnelle de l'Occident ?

La civilisation occidentale souffre d'une maladie mortelle d'égoïsme, fondée sur des idées défectueuses de la personne humaine, de la communauté humaine et du bonheur humain. Les forces culturelles dominantes en Occident insistent sur le fait que nous sommes de simples paquets de désirs, tous moralement commensurables ou égaux ; que la satisfaction de ces désirs est le sens du bonheur ; et que veiller à la satisfaction de ces désirs est, au nom des droits de l'homme, la responsabilité première de l'État. Pendant ce temps, la culture woke, qui se répand comme une peste à partir de nos institutions d'enseignement supérieur et infecte les bureaucraties de l'État administratif, crée une société de silos dans laquelle la folie raciale, l' "identité de genre" et les "ismes" de toutes sortes sont en quelque sorte censés favoriser la vie en solidarité, alors qu'ils favorisent précisément le contraire : la fragmentation sociale menant à des niveaux dangereusement élevés de maladie mentale, de violence et d'irrationalité publique.

Au cours de l'année écoulée, l'Ukraine et les Ukrainiens ont proposé une autre vision de la condition humaine. En regardant la mort dans les yeux et en refusant de flancher, les Ukrainiens, soldats et civils, ont rappelé à l'Occident que nous sommes plus que notre subjectivité, que nous pouvons connaître, embrasser et vivre des vérités plus grandes que "moi". Nous pouvons faire des sacrifices. Nous pouvons faire preuve de courage. Nous pouvons refuser d'être maîtrisés par le mal. Nous pouvons vivre dans une solidarité qui repose sur les vérités inscrites dans le monde et en nous. Depuis la Révolution de la Dignité de Maidan en 2013-2014, l'Ukraine, sans s'en rendre compte et souvent de manière imparfaite, a pourtant élevé devant un Occident égoïste et souvent décadent les quatre principes fondateurs de la doctrine sociale de l'Église catholique : le personnalisme, le bien commun, la subsidiarité et la solidarité.

Soumise à un assaut brutal depuis un an, et en fait depuis l'invasion russe de février 2014, l'Ukraine a défendu fermement la dignité et la valeur inaliénables de chaque vie humaine.

Au cours d'une année de guerre sauvage, l'Ukraine a insisté sur le fait que l'exercice de la liberté de chaque individu doit contribuer au bien-être de tous, et non pas seulement à son propre avantage, son propre agrandissement ou sa propre survie.

Depuis le Maïdan, l'Ukraine a mis en place un système de gouvernance décentralisée qui reflète le principe de subsidiarité de la doctrine sociale dans son respect de l'initiative locale, de la prise de décision à partir de la base et du soutien à ceux qui ont besoin de subventions et d'assistance. Le principe de subsidiarité est également incarné par des tactiques de combat innovantes de la part des forces armées ukrainiennes, et par ce que l'ancien commandant de l'armée américaine en Europe, le général Mark Hertling, a appelé leur "culture de l'adaptabilité". Des groupes de bénévoles de la société civile qui organisent en financement participatif des achats de matériel dont les soldats ukrainiens ont besoin, notamment les drones : cela constitue un autre exemple de subsidiarité à l'œuvre.

Et l'Ukraine a fait preuve et s'est singularisée par l'amitié civique, le sens de la responsabilité mutuelle qui comble les fossés démographiques et se situe bien au-delà des silos identitaires woke, ce qui incarne le principe de solidarité de la doctrine sociale.

L'ouvrage classique de Thucydide, La guerre du Péloponnèse, comporte deux passages mémorables qui ont été cités et étudiés pendant des millénaires. Le premier, le "dialogue de Mélos", est une déclaration classique de la Realpolitik dans sa forme la plus dure, lorsque les Athéniens, les envahisseurs, disent aux Méliens, les assiégés, lesquels revendiquent un droit naturel à rester neutres entre Athènes et Sparte, que les questions de justice ne lient pas les grandes puissances dans leur comportement envers les petites puissances ; après quoi les Athéniens procèdent à la destruction de Mélos. La seconde est l'oraison funèbre de Périclès pour les morts athéniens après la première année de la guerre, dans laquelle le grand orateur – selon Thucydide – déclare que « le secret du bonheur est la liberté, et le secret de la liberté est le courage ». Ayant refusé, au prix de sacrifices énormes, de se résigner au sort des Méliens, le peuple ukrainien, en maintenant un moral remarquable et inspirant sous un assaut barbare, a donné l'expression du XXI^e siècle à la formule de bonheur de

Périclès – mais il y a ajouté quelque chose de grande valeur. Car si le secret du bonheur est la liberté et que le secret de la liberté est le courage, le secret du courage est la foi : la foi en une réalité plus grande que nous-mêmes ; la foi en un destin au-delà de cette vie et de ses grandes mais inévitables satisfactions passagères ; la foi que nous sommes des créatures capables de noblesse et de don de soi, et pas seulement d'affirmation de soi et de volonté ; la foi que la solidarité est possible dans la pluralité ; et enfin la foi que le courage peut vaincre, un jour. Voilà ce que signifie l'Ukraine. Et c'est pourquoi nous avons une grande dette de gratitude et de solidarité envers l'Ukraine et le peuple ukrainien.

George Weigel, écrivain américain, spécialisé dans la théologie et les sciences politiques.
Texte traduit de l'anglais par Jean-Louis Allez. Mis en ligne le 14 mars 2023 (*exclusivité internet*).

ANNEXE 10

Union européenne et Balkans - Une idée neuve

Jean Bizet (Ancien Sénateur) et Fabrice Hugot (Ancien fonctionnaire parlementaire)



Cet article est un plaidoyer pour la CPE (*Communauté Politique Européenne*). De quoi s'agit-il ? C'est une idée, un concept de nouvelle Europe, émis par le président Macron en mai 2022, et qui n'a pas rencontré un grand écho dans les médias. En partant de l'exemple des Balkans, les auteurs veulent ici nous en démontrer les avantages.

Si l'on préfère parler de "Balkans" pour désigner cette péninsule du Sud-Est de l'Europe, c'est tout simplement parce que seule la géographie est stable dans cette région. Selon l'expression que l'on doit, paraît-il, au chancelier Bismarck, « *les Balkans ont toujours plus produit d'"Histoire" qu'ils ne pouvaient en gérer* ». A l'unité géographique s'opposent une histoire décousue et souvent tragique, un morcellement étatique, ethnique et religieux qui a donné ensuite le terme de "balkanisation", synonyme de poudrière ou, au mieux, d'émission de mosaïque. Trois religions principales et trois alphabets cohabitent dans les Balkans, une région qui est depuis des siècles en proie à des influences extérieures contraires. Toutes les puissances voisines sont venues tour à tour s'y cogner, l'empire Ottoman et l'empire Austro-Hongrois entre autres. Souvenez-vous : c'est l'assassinat à Sarajevo de l'héritier de la couronne d'Autriche-Hongrie qui a déclenché la première guerre mondiale.

À l'issue de la seconde guerre mondiale, en 1946, la Yougoslavie devient une république fédérale composée de six républiques : Slovinie, Croatie, Bosnie-Herzégovine, Monténégro, Serbie et Macédoine, qui ont alors les frontières que nous leur connaissons actuellement, si l'on fait abstraction du problème posé par le Kosovo.

Durant la guerre froide, de 1949 à 1989, la péninsule est divisée en trois zones qui ne communiquent pas : Bulgarie et Roumanie qui font partie du bloc soviétique (*Pacte de Varsovie et Comecon*) - Grèce et Turquie qui font partie du glaciis occidental (*OTAN*) et, enfin, Yougoslavie et Albanie qui sont communistes, mais se disent non alignées, malgré de fortes sympathies du gouvernement albanais pour la Chine de Mao.

LA FIN DE LA YUGOSLAVIE



Lors de la chute du Mur de Berlin le 9 novembre 1989, les communistes albanais, bulgares, roumains et yougoslaves se sentent contraints d'abandonner le communisme en tant que système et doctrine, et ils adoptent le libéralisme et le

nationalisme. Cependant, les communistes conservent le pouvoir tout en instaurant le multipartisme et la démocratie parlementaire. L'idée de Belgrade est de conserver la fédération yougoslave sous son égide, mais entre 1991 et 1996 les guerres de dislocation de la Yougoslavie aboutissent à l'indépendance en 1992 de la Slovénie et de la Croatie, de la Bosnie-Herzégovine et de la Macédoine du Nord.

Ce qui reste de la Yougoslavie se mue en 2003 en une "association" de Serbie-et-Monténégro. En 2004, la Slovénie rejoint l'Union européenne. La Serbie et le Monténégro se séparent à l'amiable en 2006. En 2007, la Bulgarie et la Roumanie rejoignent l'Union européenne. Le Kosovo (*région autonome de la Serbie à majorité albanaise musulmane mais peuplée de Serbes orthodoxes*) proclame en 2008 son indépendance qui n'est reconnue ni par la Serbie ni par la moitié de la communauté internationale. La Croatie est admise dans l'Union européenne en 2013 et dans l'espace Schengen en 2022, tandis qu'un veto autrichien bloque l'élargissement de cet espace à la Roumanie et la Bulgarie.

La question du Kosovo entraîne une forme de chantage qui exaspère la Serbie puisque l'Union européenne sous-entend que la Serbie ne pourra en devenir membre que si elle reconnaît le Kosovo. Ce qui est impossible pour la Serbie qui argue du fait que le Kosovo est une province serbe historique, que l'indépendance du Kosovo résulte d'un coup de force et qu'enfin les minorités serbes y sont maltraitées.

Outre un nombre important de disputes territoriales qu'il serait fastidieux d'énumérer ici, une querelle de nom a envenimé les relations entre la Grèce, la Macédoine du Nord et l'Union européenne durant de nombreuses années. En effet, la Grèce n'entendait pas laisser la Macédoine user de son nom du fait que le reste de la province est grec : faute d'entente sur le nom de cette ancienne république yougoslave, la Macédoine ne pouvait faire acte de candidature. Finalement un compromis a été trouvé et la Macédoine s'appelle désormais "Macédoine du Nord".

LE RETOUR DES BALKANS DANS L'EUROPE

Malgré toutes les difficultés héritées de l'Histoire, chacun s'entend sur le nécessaire retour des Balkans dans l'Europe et dans le clan occidental. Pourtant, inquiétude et interrogations persistent : quel est le bon modèle européen à proposer à ceux qui veulent nous rejoindre sans être parfaitement au niveau exigé pour le dépôt d'une candidature ? Force est de reconnaître que le problème de l'intégration reste entier.

Après le sommet de décembre 2022, on constate que les six pays des Balkans occidentaux (*Serbie, Monténégro, Bosnie-Herzégovine, Albanie, Macédoine du Nord, Kosovo*) n'en sont pas tous au même stade dans le processus d'intégration. Quatre sont officiellement reconnus comme candidats : la Macédoine du Nord (*depuis 2005*), le Monténégro, la Serbie (*depuis 2012*) et l'Albanie (*depuis 2014*). La Bosnie-Herzégovine a déposé sa candidature en 2016 et obtenu le statut de candidat en décembre 2022. Quant au Kosovo, il a déposé sa candidature le 15 décembre 2022 (*il faut garder en mémoire que le Kosovo n'est pas reconnu par l'ensemble des Etats membres de l'Union*).

La guerre en Ukraine a conduit plusieurs Etats membres de l'Union à insister pour accélérer l'élargissement dans les Balkans. A l'occasion d'une réunion des pays de l'Europe du Sud-Est à Thessalonique le 10 juin 2022, le Premier ministre grec, Kyriákos Mitsotákis, a proposé l'intégration des Etats des Balkans occidentaux d'ici à 2033. D'autres Etats membres sont arrivés à la conclusion que les vives tensions internationales et leurs conséquences sur l'Europe, et plus généralement, sur l'Occident, devraient amener l'Union européenne à une approche purement politique de l'élargissement, c'est-à-dire à un calcul stratégique préférant l'alliance politique à l'intégration économique.

Parmi ces pays, on compte l'Autriche qui défend l'idée d'une adhésion rapide des Balkans et qui a invité ses partenaires européens à envoyer des "signaux clairs", en particulier à la Macédoine du Nord, à l'Albanie et à la Bosnie-Herzégovine, en soulignant que "le grand potentiel de déstabilisation de la Russie non seulement à l'est de l'Europe, mais aussi au sud-est" constitue une menace trop grave pour en rester là.

IMPROBABLE ADHESION RAPIDE

Mais il existe des freins majeurs à l'intégration des Balkans occidentaux. L'exemple pénible de la Roumanie et de la Bulgarie, qui sont restées sous surveillance de la Commission depuis leur entrée en 2007, hante tous les esprits. Ces pays, ayant à peine retrouvé leur souveraineté, accepteront-ils facilement les règles communautaires qui, par définition, impliquent des limites à la souveraineté nationale ? Les tensions récurrentes de nature frontalière entre les populations de l'ex-Yougoslavie ont redoublé d'intensité. Enfin, les divisions sur cette question entre les Etats membres ralentissent le processus, sans parler du blocage pur et simple par la Bulgarie de l'ouverture des négociations d'adhésion avec la Macédoine du Nord et l'Albanie. Sofia exige en effet que la Macédoine du Nord inclue la protection de la minorité bulgare dans sa Constitution.

La question des minorités ethniques et religieuses perturbe l'ensemble des Balkans occidentaux, et l'Union européenne ne semble pas désireuse de se confronter à ce problème qui a déjà fait couler beaucoup de sang au cours des siècles. Si les Balkans ont toujours produit beaucoup plus d'Histoire qu'ils ne pouvaient en gérer, leurs voisins ont appris à leurs dépens qu'il était risqué d'en prendre la gestion à leur compte. A ce problème majeur s'ajoute une situation économique très éloignée des critères communautaires. C'est pourquoi l'intégration immédiate des Balkans occidentaux dans l'Union n'apparaît pas possible alors même que le temps presse. Dans la région, des puissances concurrentes, Chine, Russie mais aussi Turquie, l'Arabie saoudite et le Qatar sont aux aguets et étendent leur influence par tous les moyens, même les moins licites. Nous sommes revenus à la situation du début du XX^e siècle, mais avec un plus grand nombre d'acteurs dans le jeu.

C'est dans ce contexte que, désireuse de répondre à cette urgence sans hâter le processus d'élargissement, la France a avancé le 9 mai 2022 le projet de Communauté politique européenne, validée par les Etats membres lors du Conseil européen. Il s'agit d'un projet visant à renforcer les liens entre l'Union européenne et ceux qui partagent ses valeurs sans en être membre. A un moment où le modèle occidental est attaqué de toute part, ce projet offre l'opportunité de ressouder l'Occident autour d'un projet politique plus souple que le "fédéralisme bruxellois". Ce projet ferait primer le politique sur l'économique.

NOUVEAU : LA COMMUNAUTÉ POLITIQUE EUROPÉENNE

Au départ, la proposition s'adresse à l'Ukraine qui, au lendemain de l'agression russe s'est portée candidate pour intégrer l'Union européenne "dans un avenir proche", selon les mots de son président Volodymyr Zelensky. Ainsi l'Ukraine annonçait au monde qu'elle choisissait le modèle européen plutôt que le modèle postsoviétique poutinien. Il faut reconnaître que le processus d'adhésion prendra, sans doute, plusieurs décennies. Une organisation qui permettrait aux nations européennes démocratiques adhérant aux valeurs de l'Union de trouver un nouvel espace de coopération politique en matière de sécurité, d'énergie, de transport, d'investissements, d'infrastructures et peut-être de libre circulation des personnes serait sans doute une solution originale. Devant le dénigrement du modèle occidental et l'attaque en règle de l'idéal démocratique par les régimes autoritaires, l'objectif est de consolider notre unité politique européenne.

On ne saurait, pas plus que pour les Balkans occidentaux, envisager à court terme l'adhésion de l'Ukraine, de la Géorgie et de la Moldavie (*deux pays qui ont déposé leurs candidatures le 3 mars 2022, dans le sillage de Kiev*). Pourtant, l'Union européenne doit se rapprocher au plus vite des pays d'Europe de l'Est et du Sud-Est, afin de les soustraire à la sphère d'influence de Moscou et à la tentation autoritaire. La CPE permettrait ainsi de resserrer les liens entre des pays qui partagent les mêmes valeurs, sans pour autant devoir nécessairement passer par un processus d'intégration européenne que l'on sait lourd, complexe et, parfois même, vexatoire.

Il faut changer de logique. Certes l'Union européenne s'appuie toujours sur les deux libertés essentielles que sont la liberté politique et la liberté d'entreprendre. Un pays désireux de la rejoindre doit d'abord intégrer l'*acquis communautaire*, le droit de l'Union, dans sa législation nationale et ensuite faire en sorte que son économie soit compétitive par rapport à celles des Etats membres qu'il rejoint, sous peine de pâtir du libre-échange. Ces démarches demandent du temps que nous n'avons pas en période de guerre. Les pays d'Europe centrale et orientale ont le plus souvent mis entre dix et douze ans à intégrer l'Union européenne. C'est un délai trop long.

L'UKRAINE, LE CATALYSEUR

En envahissant l'Ukraine le 24 février 2022, Vladimir Poutine tente à nouveau, de conquérir un territoire qui permettrait à la Russie de redevenir l'empire d'autrefois, mais aussi de fragiliser les territoires voisins en visant directement l'Union européenne dont les valeurs démocratiques menacent ouvertement son modèle de gouvernance. C'était sans compter sur la réaction des Occidentaux, coupables hier, en 2014, d'avoir laissé envahir sans réagir les oblasts de Louhansk et Donetsk et annexer la Crimée. Vladimir Poutine a réveillé l'Occident et les démocraties qui s'étaient laissés endormir par l'argumentaire si souvent répété que la Russie voulait maîtriser ces territoires pour assurer sa sécurité. En fait, le maître du Kremlin, sans oser jamais l'avouer, craint davantage la propagation des valeurs démocratiques de l'Union que les forces de l'OTAN, car l'OTAN n'a jamais imaginé attaquer ce qui reste de l'empire soviétique.

Au lendemain du 24 février 2022, les valeurs de l'Occident ont fait renaître comme jamais auparavant une vraie nation défendue par des combattants étonnamment courageux. L'Ukraine a déjà gagné la guerre des images et des valeurs. Sans doute gagnera-t-elle aussi demain celle de la maîtrise de son propre pays grâce aux formidables apports de matériels militaires des Etats Unis et de l'Union européenne.

Demain, que chacun espère proche, il faudra reconstruire ce pays, économiquement et socialement. Il faudra "arrimer" ces territoires à l'Union européenne pour assurer leur développement, sécuriser l'Union européenne et envoyer de par le monde quelques messages bien sentis aux régimes autocratiques. La CPE est-elle le "bon modèle" pour structurer une telle évolution ? Ce concept que François Mitterrand avait évoqué dès 1989, au moment où l'URSS commençait à se déliter, n'a jamais été souhaité par les Etats membres de l'époque, préférant la politique de voisinage, les accords commerciaux, voire la procédure d'adhésion elle-même et son long et nécessaire cheminement pour s'approprier l'"acquis communautaire".

Désormais, la guerre en Ukraine, au cœur même de l'Europe, nous oblige à imaginer une autre approche, résolument politique. L'Allemagne, au travers du discours de Prague du Chancelier Scholz le 29 août 2022, y souscrit pleinement, répondant ainsi aux propos du Président Macron à Strasbourg le 9 mai. La CPE s'avère plus que nécessaire : elle est urgente. Il faut commencer par la politique et non par l'économie.

PERMETTRE À L'UE DE S'AFFIRMER COMME ACTEUR

L'Union est un géant économique mais reste un nain politique, dit-on. Elle doit s'affirmer comme une entité politique à part entière avec pour objectif d'assumer son autonomie stratégique, tant au niveau de la défense et de la sécurité que de la souveraineté énergétique. Les Allemands souhaitent concrétiser ce concept. Déclinons-le, d'abord dans le respect de la Charte des droits fondamentaux, puis par la création d'un pôle de défense européen qui sera un pilier de l'OTAN. Enfin optons pour une souveraineté énergétique basée sur la complémentarité des mix énergétiques nationaux, où le nucléaire aura, enfin et sans détour, toute sa place aux côtés des énergies renouvelables

Cette Communauté Politique doit intégrer l'article 42.7 TFUE assurant à tout État membre aide et assistance par tous les moyens en leur pouvoir en cas d'agression de l'un d'entre eux. Ce qui équivaut à une politique de solidarité identique à celle de l'article 5 de l'OTAN. L'Europe a besoin de cette évolution pour sécuriser l'ensemble de ses membres, comme les Balkans ont besoin d'être rassurés sur leur avenir. Un avenir qui s'écrit au sein de l'Union comme l'a clairement promis le Sommet de Tirana le 6 décembre 2022. Lors de ce sommet, la Présidente de la Commission et le Président du Conseil européen ont annoncé permettre aux jeunes de ces régions de pouvoir étudier désormais dans les universités européennes. C'est un réel espoir d'avenir pour la nouvelle génération.

La CPE ne doit pas être une salle d'attente sans lendemain mais elle doit offrir un engagement et assurer l'octroi d'un véritable statut d'appartenance à une Communauté de valeurs. Ensuite il sera toujours temps de devenir soit un membre à part entière de l'Union, soit un membre du deuxième cercle. Nous sommes persuadés que nos amis britanniques, réveillés de leurs rêves insensés post-Brexit, regarderont avec intérêt cette nouvelle approche. Et ce n'est sans doute pas un pur hasard si une prochaine réunion sur la CPE doit se tenir à Londres en mars 2024. Le patriotisme ukrainien est en train de réveiller la vieille Europe. Sera-t-il suffisamment fort pour donner corps à un patriotisme européen donnant naissance à son tour à une "Union géopolitique" ? Cela ne dépend que de nous. Ce ne serait pas le moindre paradoxe de cette période sombre ...et nous le devrions à Vladimir Poutine. En voulant ressusciter l'empire soviétique, il aurait tout à la fois refait de l'Ukraine une vraie nation, réveillé l'OTAN et donné à l'Europe une dimension politique. Assurément de quoi entrer dans l'Histoire.

Cependant, cette dimension géopolitique de l'Europe dans ce nouvel environnement mondial, fait de rapports de force de plus en plus brutaux, doit entraîner deux modifications majeures : d'abord, la suppression de la règle de l'unanimité au profit d'une majorité relative qualifiée en politique étrangère - ensuite, l'acquisition de la réactivité qui sied aux grandes puissances, comme savent si bien le faire les États-Unis, rappelant en cela l'analyse qu'Alexis de Tocqueville en faisait il y a plus d'un siècle en louant la capacité des Américains à apprendre toujours très vite de leurs erreurs. Mais l'Amérique est un État fédéral, me direz-vous. Alors sachons penser "fédéralisme sectoriel" pour donner à l'Europe la place qui est la sienne dans ce nouvel ordre mondial.

Si vous souhaitez lire l'in extenso de cet article paru dans la lettre de la Fondation Robert Schuman, cliquer sur ce lien : <https://www.robert-schuman.eu/fr/questions-d-europe/0656-l-union-europeenne-peut-elle-encore-arracher-les-balkans-a-leur-destin>

ANNEXE 11

Perspectives géopolitiques : les nœuds de tension actuels

Quels sont les futurs lieux de tensions dans le monde dans un proche avenir ?

L'exercice de prospective n'est pas chose aisée. On peut toutefois s'y adonner prudemment, et tâcher d'esquisser ce que seront, dans les mois et années qui viennent, les grands points de tension sur le globe. Le moment actuel est celui d'un lent changement de paradigme. Les États-Unis tendent à perdre en capacité de domination, mais n'ont pas dit leur dernier mot. La Russie et la Chine entendent leur tenir tête et travaillent à rétablir un monde multipolaire. Les Européens, en perte de vitesse, encore prisonniers d'une diplomatie de l'idéologie et trop peu préparés au rapport de force, traversent une seconde phase d'américanisation. Or, à la faveur de cette tectonique des plaques des grandes puissances, les autres pays se repositionnent, recomposant certaines de leurs alliances et affrontant eux aussi les nouveaux défis stratégiques. Proposons un bref tour d'horizon, non exhaustif.

La guerre entre les frères ennemis russes et ukrainiens a coûté, jusque-là, plus de 30.000 morts du côté russe. Le conflit a déjà été gagné par les États-Unis pour deux raisons. En premier lieu, l'objectif géopolitique américain depuis 1900 est la déconnexion entre l'usine allemande et les réservoirs d'hydrocarbures russes, or Nordstream II est gelé. En second lieu, la machine industrielle de guerre américaine est relancée au moment précis où le dollar connaît une crise de confiance historique. Au-delà de ces deux réussites américaines, le conflit a déclenché deux mouvements contraires. Le premier mouvement est celui d'un rapprochement accru entre les États-Unis et l'Europe sur fond d'affaiblissement de la Russie. En 2023, l'intégration euro-atlantique connaîtra une forte accélération, les derniers États européens encore neutres adhéreront à l'OTAN. L'hémorragie militaire russe en Ukraine suivra son cours. À Moscou, le paysage politique se sera sensiblement modifié, une partie des élites financières s'étant discrètement exfiltrée. Mais un mouvement inverse naîtra : en effet, les périphéries neutres jadis courtisées par les États-Unis s'en éloigneront (*Moyen-Orient, Amérique du Sud*). La plupart des puissances asiatiques se mureront dans une réserve éminemment utile aux affaires. L'Inde, courtisée de toutes parts, sera en position d'arbitre.

D'un point de vue géo-économique, l'accélération numérique exponentielle continuera de capter l'essentiel des ressources humaines. Toutefois, celle-ci sera limitée par la hausse du prix des matières premières. Sur les cinq continents, deux secteurs seront placés sous tension, ils le sont d'ailleurs déjà : l'alimentation et l'énergie. C'est notamment le cas en Afrique, où ces tensions exacerbent les conflits, et joueront dans l'équation des relations avec le reste du monde, aux aguets pour s'y implanter et avoir accès aux ressources. Les prix du carburant, qui avaient commencé à flamber dès mars 2022, resteront élevés en 2023. Au Burundi, par exemple, l'essence est devenue une denrée rare. À Bujumbura, capitale économique, des femmes et des hommes passent la nuit dans les stations pour essayer de s'approvisionner. Parallèlement, d'importantes pénuries alimentaires s'annoncent. Les famines ont déjà également frappé la corne de l'Afrique qui connaît sa pire sécheresse depuis 1981, et partout, les prix sont en hausse constante. Face à cela, les pays africains sont tentés par le chantage mémoriel. Après le Congo et la Namibie, le Burundi a demandé réparation pour les soixante-six années de colonisation entre 1896 et 1962, le gouvernement du président Évariste Ndayishimiye souhaitant des excuses publiques de la part de la Belgique et de l'Allemagne en raison des torts causés par les colons à la population locale.

Tout cela joue aussi dans les guerres d'influence que se livrent les grandes puissances sur le sol africain. Par exemple, l'Allemagne qui a été rendue à sa pleine puissance grâce à l'affaiblissement durable de la Russie et au réarmement accordé par les États-Unis en échange de sa docilité sur le dossier ukrainien, s'intéresse à nouveau à son ancienne colonie du Sud-Est africain. En 2022, les gouvernements namibien et allemand ont signé une déclaration commune d'intention pour accélérer les recherches, le développement et la production de l'hydrogène vert.

Dans ce vaste jeu, l'État dominant reste la Chine. En termes de matières premières, les Chinois ont quasiment l'exclusivité sur la prospection et l'utilisation des matières premières, qu'il s'agisse du pétrole, de l'uranium ou de l'or. Ils ont par exemple le projet de construire un oléoduc de 2.000 km entre le Niger et le Bénin, dans le but de produire 500.000 barils par jour en 2030. Parallèlement, les djihadistes tentent de gagner du terrain au Sahel et au-delà : ils devraient se déplacer vers le sud, déstabilisant de nouveaux pays (*Burkina Faso, Bénin...*). La lutte contre le terrorisme permet à des pays comme les États-Unis, la Russie, la Chine, la Turquie ou la France de protéger leurs intérêts géopolitiques mais aussi géo-économiques dans la zone.

Autre glissement en cours qui se fait à la défaveur des États-Unis : le lent basculement du Moyen-Orient vers la Chine, la Russie et leurs alliés. Il poursuit son rapprochement vers les puissances continentales qui le courtisent. À leurs yeux, l'intérêt est triple : fournir de l'énergie dans la longue durée à l'usine sino-indienne du monde, empêcher l'Europe de bénéficier d'un gaz de substitution à celui de la Russie, enfin, continuer d'affaiblir le dollar. De multiples signes indiquent la perte de prédilection des États-Unis au Moyen-Orient. Ainsi, l'Arabie Saoudite a indiqué qu'elle se réservait la possibilité de vendre désormais son pétrole en e-yuan (*monnaie chinoise*). Si ce chantage prenait forme, le dollar s'effondrerait. Elle a aussi récemment refusé d'accéder à la demande américaine d'augmenter le volume de pétrole mis sur le marché. De leur côté, les Émirats arabes unis ont reçu Bachar El-Assad à Abou Dhabi en mars 2022, ce qui a immédiatement entraîné des sanctions financières de la part des États-Unis, sous couvert de lutte contre le terrorisme. Sur le front iranien, les lignes devraient bouger, voire s'inverser, à l'occasion de la guerre en Ukraine : l'embargo contre le gaz iranien sert le concurrent russe, aussi les États-Unis poussent-ils soudain à une normalisation des relations avec eux.

Par ailleurs, dans l'Arctique, l'équilibre délicat du moment pourrait vite basculer, car la Russie goûte peu la présence accrue de l'OTAN. Or il s'agit d'une zone éminemment stratégique, à la fois mine d'or potentielle en matière énergétique et possible voie de passage commercial. Bien plus loin, la guerre en Ukraine a fragilisé la présence russe jusque dans son voisinage immédiat. L'Arménie, notamment, le ressent cruellement, l'Azerbaïdjan et la Turquie en profitent largement. À l'autre bout du globe, les États-Unis sont aussi en perte de vitesse sur leur zone d'influence historique : l'Amérique du Sud attire divers appétits grâce à son potentiel agricole et minier, et s'est prudemment réfugiée dans la neutralité sur le dossier ukrainien pour vendre ses richesses au plus offrant.

Ainsi, le centre géo-économique du monde se déplace lentement de l'Occident vers l'Orient. Dès lors, comment les États-Unis peuvent-ils rester au centre ? Si nous considérons l'espace réel des continents et des océans, leur déclin semble irrémédiable. Mais le conclure trop vite serait oublier qu'un nouvel espace est né, un espace numérique où notre cerveau est le nouveau champ de bataille et où les données individuelles sont le nouveau carburant économique. Parallèlement à la lutte pour le contrôle des points maritimes stratégiques, la Chine et les États-Unis poursuivront en 2023 leur âpre lutte pour le contrôle de l'espace numérique. Par la masse de sa population, la Chine dispose aujourd'hui du réservoir de données le plus important. De leur côté, les États-Unis se sont spécialisés dans la production d'algorithmes, qui sont les outils de pêche dans l'océan des données.

L'accélération numérique exponentielle, qui continuera de capter l'essentiel des ressources humaines, sera toutefois limitée par la hausse du prix des matières premières. Sur les cinq continents, l'alimentation et l'énergie resteront sous tension. Sur le plan agricole, les pays les plus démunis se contenteront de bloquer les prix tandis que les innovants chercheront à regagner l'autosuffisance alimentaire perdue en modifiant l'affectation des terres. Les agro-carburants régresseront au profit du blé. Dans le secteur énergétique, le déficit général relancera mécaniquement l'énergie nucléaire. Le graphite de Namibie et le lithium d'Argentine seront courtisés en raison de l'explosion du marché des batteries. L'Europe cherchera des branchements gaziers alternatifs en Méditerranée orientale où les différends maritimes sur l'attribution des nappes s'aiguiseront.

Thomas Flichy de la Neuville

Docteur en droit, agrégé d'histoire, ancien élève de l'INALCO (*Institut National des Langues et Civilisations Orientales*), Thomas Flichy de La Neuville est professeur à l'École Spéciale de Saint-Cyr, ...

ANNEXE 12

Comment la vision et les actions de la Chine contribuent à construire un monde meilleur pour tous

Extrait d'un article paru le 29/03/2023 dans La Presse

BEIJING, 23 mars (Xinhua) — « *Le chemin de l'histoire n'est pas pavé comme l'avenue Nevski à Saint-Pétersbourg ; il passe par des champs, poussiéreux ou boueux, et traverse des marécages ou des taillis* », a écrit Nikolaï Tchernychevski, un grand érudit et critique russe du XIX^e siècle.

En quelque deux siècles, le monde en est de nouveau parvenu à un carrefour de l'histoire où les pays sont confrontés à des choix capitaux : entre polarisation et prospérité commune, entre jeu à somme nulle et coopération mutuellement bénéfique. Dans son discours devant l'Institut d'Etat des relations internationales de Moscou le 23 mars 2013, le président chinois Xi Jinping avait observé que l'humanité, en vivant dans le même village global à la même époque où histoire et réalité se rencontrent, émergeait de plus en plus comme communauté de destin partagé où chacun porte en soi un peu des autres.

Au cours de la dernière décennie, la Chine s'est consacrée à la construction d'une communauté de destin pour l'humanité et à la poursuite d'un développement partagé et mutuellement bénéfique par le biais d'actions concrètes, dans le but de transmettre le flambeau de la paix de génération en génération, de soutenir le développement et de faire prospérer la civilisation. Au moyen de tous ces efforts, la Chine essaie de répondre à la question historique de l'humanité : quel type de monde espère-t-on et comment le bâtir ?

UN DÉVELOPPEMENT DURABLE

Ces dernières décennies, la Chine s'est hissée au rang de deuxième économie mondiale et s'est profondément intégrée à l'économie planétaire tout en faisant progresser sa politique de réforme et d'ouverture, ainsi qu'en continuant sa modernisation.

Parmi les exigences essentielles de cette modernisation figurent la construction d'une communauté de destin pour l'humanité et la création d'une nouvelle forme de progrès humain, selon le Rapport au 20^e Congrès national du Parti communiste chinois (PCC).

A cette fin, la Chine a pris une multitude de mesures non seulement pour aider à stimuler sa croissance, mais aussi pour garantir le droit au développement de tous les pays et combler le fossé Nord-Sud.

En 2013, le président Xi a proposé l'Initiative la Ceinture et la Route (ICR), une solution pour stimuler le développement commun dans le monde. Elle a généré à ce jour près de 1.000 milliards de dollars d'investissements, créé quelque 420.000 emplois locaux et aidé à sortir près de 40 millions de personnes de la pauvreté, avec le démarrage de nombreux projets



industriels et de transport tels que la Zone de coopération économique et commerciale sino-égyptienne TEDA Suez.

Costantinos Berhutesfa, professeur de politique publique à l'Université éthiopienne d'Addis-Abeba, considère cette initiative comme relevant d'un « *genre de seconde mondialisation* ».

Alors que l'Agenda 2030 des Nations Unies pour le développement durable a subi des revers sur fond de graves événements imprévisibles, M. Xi a présenté l'Initiative pour le développement mondial en 2021, qui vise à créer une synergie avec l'Agenda et à forger un partenariat mondial pour le développement qui soit uni, équitable, équilibré et inclusif.

En outre, la Chine a mis en place des plateformes de coopération telles que l'Exposition internationale

d'importation de la Chine (CIIE), a fait avancer des projets de libre-échange comme le port de libre-échange de Hainan et a rejoint des mécanismes multilatéraux, notamment le Partenariat économique régional global, dans ses efforts pour contribuer à la croissance d'une économie mondiale ouverte.

Pour s'assurer que tous les pays jouissent de droits équitables, observent les mêmes règles et partagent les mêmes opportunités, M. Xi, lors de l'ouverture l'an dernier du Forum commercial des BRICS, a réitéré son appel au maintien du système commercial multilatéral centré sur l'OMC, à la promotion des consultations approfondies et des contributions conjointes, ainsi qu'à l'amélioration de la gouvernance économique mondiale.

« *L'avenir mondial de l'espèce humaine est une question qui retient l'attention des gens partout dans le monde. Il y a tellement de choses à faire. La Chine peut donc prendre l'initiative à cet égard* », a indiqué à Xinhua Martin Albrow, membre de l'Académie britannique des sciences sociales.

L'ancien Premier ministre égyptien Essam Sharaf a affirmé qu'il pensait que le concept de construction d'une communauté de destin pour l'humanité était « *extrêmement important, en particulier dans les conditions mondiales actuelles* ».

PRÉSERVER LA PAIX

Hermann Hesse, lauréat du prix Nobel de littérature en 1946, a prêché lors de son discours de réception pour un esprit « *international et supranational, qui doit servir non pas la guerre et l'anéantissement, mais la paix et la réconciliation* ».

En 2017, mentionnant cette pensée de Hesse dans son discours à l'Office des Nations Unies à Genève, Xi Jinping a appelé à favoriser des partenariats fondés sur le dialogue, la non-confrontation et la non-alliance. « *Tant que nous maintenons la communication et que nous nous traitons mutuellement avec sincérité, le 'piège de Thucydide' pourra être évité* », a-t-il déclaré.

Son appel est d'autant plus valable aujourd'hui que les déficits en matière de paix, de développement, de confiance et de gouvernance se creusent, avec l'éclatement de conflits régionaux, la réapparition d'une mentalité de Guerre froide et divers défis en matière de sécurité.

Dans ce contexte, M. Xi a proposé l'Initiative pour la sécurité mondiale en 2022, qui vise à éliminer les causes profondes des conflits internationaux, à améliorer la gouvernance de la sécurité mondiale, à encourager les efforts internationaux conjoints pour apporter plus de stabilité et de certitude, et à promouvoir une paix et un développement durables.

Récemment, la reprise des relations diplomatiques entre l'Arabie saoudite et l'Iran à l'issue de pourparlers facilités par la Chine illustre la valeur de l'initiative.

Considérant la Chine comme un partenaire fiable et digne de confiance, Hani Wafa, rédacteur en chef du grand quotidien saoudien Al Riyadh, a estimé que le rôle de Beijing dans la détente entre Riyad et Téhéran était aussi important que l'accord lui-même. Un tel événement historique peut apporter l'espoir d'une paix au Moyen-Orient, a-t-il ajouté.

Le rôle de la Chine dans la défense de la paix se manifeste également dans la crise ukrainienne. Lors de son entretien avec le président russe Vladimir Poutine au cours de sa visite à Moscou cette semaine, M. Xi a déclaré qu'en ce qui concerne la crise ukrainienne, la Chine a toujours respecté les objectifs et les principes de la Charte des Nations Unies, suivi une position objective et impartiale et encouragé activement les pourparlers de paix. La Chine a fondé sa position sur les mérites de la question et a défendu fermement la paix et le dialogue, en se tenant du bon côté de l'histoire, a-t-il ajouté.

Ces faits démontrent l'engagement de la Chine à promouvoir un nouveau type de relations internationales et à élargir la convergence d'intérêts avec d'autres pays.

Ces dernières années, Beijing a fourni un large éventail de biens publics pour aider à relever les différents défis sécuritaires qui préoccupent le monde. Par exemple, la Chine est un important fournisseur de casques bleus et le deuxième plus grand contributeur financier aux opérations de maintien de la paix de l'ONU.

« *Alors que d'autres pays envoient des forces militaires dans le monde entier pour s'engager dans des guerres, établir des bases militaires dans d'autres pays, etc., l'armée chinoise se rend à l'étranger pour aider à préserver et à défendre la paix* », a noté Keith Bennett, spécialiste de longue date de la Chine et vice-président du 48 Group Club du Royaume-Uni.

Alors que certains pays s'en tiennent à un jeu à somme nulle ou à une mentalité de vainqueur, la Chine fait des propositions détaillées pour faire de l'idée d'un destin partagé une réalité, a-t-il ajouté.

FAIRE PROGRESSER LES CIVILISATIONS

La volonté de la Chine de bâtir une communauté de destin pour l'humanité découle des éléments de la culture traditionnelle chinoise.

Dans un monde où la paix, le développement, l'équité, la justice, la démocratie et la liberté deviennent les valeurs communes de l'humanité, des pays et des régions ont choisi des voies de modernisation différentes, ancrées dans leurs civilisations uniques et anciennes.

Dans le cas de la Chine, elle a accompli les miracles d'une croissance économique rapide et d'une stabilité sociale à long terme grâce à sa propre voie vers la modernisation et une démocratie populaire (?) sur l'ensemble du processus, brisant le mythe selon lequel « *la modernisation signifie l'occidentalisation* ».

Par conséquent, elle considère que la tolérance, la coexistence, les échanges et l'apprentissage mutuel entre civilisations jouent un rôle irremplaçable pour faire progresser le processus de modernisation de l'humanité.

Lors de la Réunion de haut niveau du dialogue entre le PCC et des partis politiques mondiaux en mars 2023, Xi Jinping a proposé l'Initiative pour la civilisation mondiale, appelant à respecter la diversité des civilisations, à défendre les valeurs communes de l'humanité, à valoriser l'héritage et l'innovation des civilisations et à renforcer les échanges et la coopération entre les peuples.

« *Nous sommes entièrement d'accord avec les quatre propositions avancées par le président Xi dans l'Initiative pour la civilisation mondiale* », a déclaré le président sud-africain Cyril Ramaphosa, également chef du Congrès national africain (ANC, au pouvoir), qui a participé à ce dialogue, ajoutant que cette initiative était vitale pour le monde d'aujourd'hui.

Asadollah Badamchian, secrétaire général du Parti de la coalition islamique en Iran, a déclaré que la poursuite de la proposition chinoise était « *un devoir* ».

« *Les peuples du monde entier devraient être invités à mettre leur civilisation et leur culture dans le panier de la civilisation mondiale, puis, dans le cadre actuel des relations et des communications mondiales et compte tenu de l'industrie, des progrès et des avancées futures, ils devraient tous s'orienter vers une civilisation bâtie sur toutes les civilisations humaines* », a-t-il dit.

Que faut-il "entendre" et "attendre" de tout cela ?

Une réforme profonde de l'ONU, une nouvelle organisation mondiale... ?

ANNEXE 13

L'ONU

Le Secrétaire général de l'ONU a beau faire part publiquement de sa consternation face à des actions inacceptables, les sanctions ont de plus en plus de mal à être votées. On a le sentiment que le disque est rayé, que depuis des décennies, l'ONU étale son impuissance face à de grandes crises qui pourtant justifiaient sa naissance, dans les décombres de la Seconde Guerre mondiale.

La Charte de San Francisco précisait en 1945 que le but ultime était de préserver les générations futures du fléau de la guerre, de garantir les droits humains, l'égalité entre les hommes et les femmes, entre les nations, à favoriser la liberté et le progrès, à pratiquer la tolérance, à vivre en paix l'un avec l'autre dans un esprit de bon voisinage... Et cela en acceptant de privilégier le dialogue via les institutions internationales.

L'ONU n'a pas su ou pu prévenir de grands drames de la deuxième moitié du XX^{ème} siècle, à commencer par le génocide rwandais, elle n'a pas pu ou su empêcher les guerres interétatiques ou les guerres civiles, et marque son impuissance avec le conflit russo-ukrainien. Parce que l'ONU reste dépendante du bon vouloir des nations et en premier lieu des cinq puissances permanentes au conseil de sécurité (*Etats-Unis, Chine, Russie, France, Royaume-Uni*) qui disposent d'un droit de veto et dont les options géopolitiques sont rarement les mêmes. La guerre froide a gelé l'action de l'ONU jusque dans les années 1990 avant que les jeux de puissance ne lui imposent l'impuissance depuis le début des années 2000. Entre les deux, une décennie où les Etats-Unis ont pu en partie imposer leur agenda à l'ONU.

L'ONU est l'héritière d'un ordre mondial héritée de la Seconde Guerre mondiale. Outil largement rouillé il s'impose cependant comme une exigence à l'ère des risques globaux. C'est le grand paradoxe d'une institution dont Henry Cabot Lodge, premier ambassadeur américain à l'ONU, définissait ainsi les objectifs : « *L'ONU n'a pas été inventée pour promettre au monde le paradis, mais pour éviter à l'humanité de vivre en enfer.* » On mesure son échec à lire cette citation.

Mais qu'est-ce que l'ONU (*Organisation des Nations unies*) ?



L'Organisation des Nations unies (ONU) est une organisation internationale regroupant en juin 2022 193 États membres. Elle a été instituée le 24 octobre 1945 par la ratification de la Charte des Nations unies signée le 26 juin 1945 par les représentants de 51 États. Elle remplace alors la Société des Nations.

Les objectifs premiers de l'organisation sont le maintien de la paix et la sécurité internationale. Pour les accomplir, elle promeut la protection des droits de l'homme, la

fourniture de l'aide humanitaire, le développement durable et la garantie du droit international et dispose de pouvoirs spécifiques tels que l'établissement de sanctions internationales et l'intervention militaire.

La Charte des Nations unies définit six organes principaux : l'Assemblée générale, le Conseil de sécurité, le Conseil économique et social, le Conseil de tutelle, la Cour internationale de justice et le Secrétariat. Le système des Nations unies inclut plus largement des programmes, fonds, institutions spécialisées et apparentées.

Les six langues officielles de l'ONU sont l'anglais, l'arabe, l'espagnol, le français, le mandarin et le russe. Le Secrétariat des Nations unies ne reconnaît que l'anglais et le français comme langue de travail, le Conseil économique et social des Nations unies reconnaît l'anglais, l'espagnol et le français, et le reste des organes de l'ONU utilise les six langues officielles.

Le siège des Nations unies est à New York et bénéficie du régime d'extraterritorialité. Les 193 États membres y sont représentés par un ambassadeur permanent auprès de l'ONU.

L'ONU a été officiellement fondée à San Francisco le 24 octobre 1945 avec la ratification de la Charte des Nations unies. Elle réunit des États pour prévenir les conflits armés et se préserver des violences de la Première et la Seconde Guerres mondiales qui deux fois en l'espace d'une vie humaine ont infligé à l'humanité d'indicibles souffrances.

Le siège provisoire des Nations unies était situé à Londres. L'Assemblée générale et le Conseil de sécurité s'y réunissent pour la première fois en janvier 1946. Le 1^{er} février, le Norvégien Trygve Lie devient le premier secrétaire général des Nations unies. La première résolution, adoptée le 24 janvier, est relative à la découverte de l'atome : l'Assemblée générale recommande d'en éliminer l'usage militaire et d'en développer l'usage civil.

En 1946, Joachim Hambro, président de l'Assemblée générale de la Société des Nations entre 1939 et 1946 déclare au sujet de l'Organisation des Nations unies : « *L'ONU dispose de moyens d'actions qui dépassent infiniment ceux de la SDN. Son premier budget annuel se monte à 20 millions et demi de dollars, alors que celui de sa devancière n'était que de 9 million de francs-or. Son fonds de roulement est, au départ, de 10 millions de dollars, tandis que celui de la SDN n'a jamais dépassé 7 millions et demi de francs. Or, si l'argent est le nerf de la guerre, il est aussi le nerf de la paix. Dans un autre domaine, au temps de sa plus grande splendeur, la SDN ne comptait que 735 fonctionnaires ; celui de l'ONU, doit en engager d'entrée 2.850* ». Joachim Hambro rapporte aussi une déclaration du premier secrétaire de la Société des Nations, Eric Drummond : « *Même si les défaites de l'ONU étaient dix fois plus nombreuses, elle représenterait encore, pour le maintien de la paix, une force dix fois supérieure à celle de la SDN* ».

La question de la partition de la Palestine mandataire entre Juifs et Arabes fut l'un des premiers dossiers majeurs de l'Organisation. En janvier 1947, le Royaume-Uni, qui assure alors le mandat sur la Palestine, confie aux Nations unies le rôle de définir la mise en place d'un plan de partage, après de vaines tentatives d'y trouver une réponse entre 1945 et

1947. Le transfert du mandat d'administration britannique de la Palestine aux Nations unies donne lieu à la première mission d'observation de l'organisation avec l'envoi du médiateur Folke Bernadotte en Palestine. Le 29 novembre 1947, l'Assemblée Générale vote la résolution 181, préconisant le partage de la Palestine mandataire en 3 entités : un État juif, un État arabe, et Jérusalem, placée sous tutelle de l'ONU. Cet événement, qui marque le début d'une guerre civile en Palestine mandataire, sera suivi de la proclamation de l'État d'Israël et du retrait britannique en mai 1948, marquant le début de la première guerre israélo-arabe. Assassiné pendant le conflit en septembre 1948 à Jérusalem, Folke Bernadotte est remplacé par son bras-droit Ralph Bunche. La première guerre israélo-arabe s'achève après la signature d'un cessez-le-feu entre Israël et les États arabes le 7 janvier 1949 sous les auspices de Ralph Bunche. La trêve donne lieu à la première opération de maintien de la paix des Nations unies qui est déployée en 1949 avec l'ONUST (Organisme des Nations Unies chargé de la Surveillance de la Trêve)

Dès 1946, la question de l'arme atomique, dont l'utilisation est monopolisée par les États-Unis, fait l'objet de tensions entre Soviétiques et Américains. Staline s'oppose au plan Baruch, un projet proposé aux Nations unies ayant pour but d'attribuer la maîtrise de l'atome à un organisme de l'ONU. Plus tard, l'Union soviétique utilisera pour la première fois son droit de veto dans une décision demandant l'évacuation des troupes soviétiques d'Iran, qui y sont stationnées depuis la guerre. Le début de la guerre civile grecque en 1947 accentue les dissensions au sein du Conseil de sécurité. Les antagonismes entre les États-Unis et l'URSS verrouillent son action. En 1948, le bloc soviétique s'abstient sur le vote de la Déclaration universelle des droits de l'homme et, à partir de 1949, l'ambassadeur soviétique auprès des Nations unies pratique la politique de la chaise vide pour contester la reconnaissance de la Chine nationaliste (*gouvernement de Taïwan*) au lieu de la Chine communiste (*gouvernement de Pékin*). Or, le Conseil de Sécurité adopte le 27 juin 1950 une résolution autorisant à soutenir par la force la Corée du Sud contre l'invasion du Nord ; la séance, qui a lieu en l'absence de l'URSS, ouvre la voie à des opérations militaires sans réserve. Cet événement marque une évolution dans la pratique du droit de veto : l'absence d'un membre permanent du Conseil de sécurité ne bloque pas de facto l'adoption d'une résolution, il faut que son ambassadeur vote formellement contre. L'URSS s'est donc rendu compte qu'il était dans son intérêt de siéger au CSNU (Conseil de Sécurité).

En 1952, le siège des Nations unies est déménagé à New York. L'année suivante, le Suédois Dag Hammarskjöld est élu secrétaire général par l'Assemblée Générale : son mandat débute le 10 avril 1953 et s'achève à sa mort le 18 septembre 1961.

Son mandat est marqué par une importante évolution des opérations de maintien de la paix avec l'introduction d'instruments coercitifs. En 1956, le déploiement de la Force d'urgence des Nations unies (FONU) en Égypte pour endiguer la crise du canal de Suez marque ainsi un premier tournant : c'est la première mission d'interposition armée. Dans ce prolongement, le déploiement de l'Opération des Nations unies au Congo (ONUC) est d'une plus grande envergure : 20.000 casques bleus sont mobilisés au Congo, contre 6.000 en Égypte. Le mandat de l'ONUC est le premier à briser le principe de neutralité du maintien de la paix et les Nations unies rencontrent des difficultés tactiques, financières et humaines sur le terrain : 250 membres du personnel sont tués, dont le secrétaire général. L'expérience est un traumatisme pour l'institution, autant chez les fonctionnaires que les États-membres, et laisse place à une période relativement non-interventionniste jusqu'en 1989.

La fin du mandat d'Hammarskjöld est également marquée par la décolonisation et l'élargissement significatif des Nations unies. Le 30 septembre 1960 passe ainsi de 82 à 99 États membres : sur les 17 nouveaux entrants, 16 sont des États africains nouvellement indépendants. En tout, entre 1960 et 1970, 46 nouveaux États-membres rejoignent l'organisation. En pleine guerre froide, ces derniers contribuent largement à fonder le mouvement des non-alignés et le groupe des 77.

La composition du Conseil de Sécurité des Nations unies doit s'adapter à ces bouleversements. En 1963, on décide de faire passer le nombre de membres du CSNU de 11 à 15 : 6 sièges pour des membres non-permanents sont créés ; une décision effective à partir de 1966.

En 1964, U-Thant supervise le déploiement des casques bleus à Chypre. L'UNFICYP, toujours active, est la plus longue opération de maintien de la paix de l'histoire des Nations unies.

En 1965, l'Assemblée générale vote la création du Programme des Nations unies pour le développement et, en 1972, celle du Programme des Nations unies pour l'environnement.

Néanmoins, l'ONU est restée pendant très longtemps paralysée durant la guerre froide. Les deux superpuissances, les États-Unis et l'URSS, paralysèrent l'Organisation des Nations unies en usant de leur droit de veto (*il fut utilisé 242 fois en 45 ans*). Pour tenter de contrer cette paralysie, la résolution Acheson fut adoptée à l'initiative des États-Unis ; elle permettait à l'Assemblée d'émettre des recommandations aux États membres de l'ONU. Cependant, celle-ci ne fut que très peu utilisée en pratique.

Le 3 décembre 1991, l'Égyptien Boutros Boutros-Ghali est élu secrétaire général par l'Assemblée Générale des Nations unies. Son mandat débute le 1^{er} janvier 1992 et s'achève le 31 décembre 1996. Pour la première fois de l'histoire onusienne, il invite les chefs d'État et de gouvernement à siéger à la place de leur représentants pour une réunion du Conseil de sécurité le 31 janvier 1992. Ce sommet permet de préparer l'Agenda pour la paix, publié le 17 juin 1992 : il s'agit d'un plan présentant la diplomatie préventive, de rétablissement et de maintien de la paix de l'ONU renouvelée.

La décennie des années 1990 est marquée par la fin de la guerre froide et l'éclatement du bloc de l'Est : 30 nouveaux États membres intègrent l'organisation. Pour endiguer des conflits naissants, des mandats sont votés pour déployer des opérations de maintien de la paix en Yougoslavie, au Rwanda, en Somalie et en Angola.

Le 17 décembre 1996, Kofi Annan est élu secrétaire général par l'Assemblée générale. Sous son mandat, les États-membres adoptent les objectifs du millénaire pour le développement et les statuts de la Cour pénale internationale.

À l'occasion du Sommet mondial de 2005, les États-membres réaffirment l'importance accordée par l'ONU à la promotion du développement, du maintien de la paix, des droits de l'homme et de la sécurité mondiale. Ils adoptent également le

principe de la responsabilité de protéger : elle est mobilisée pour la première fois par le Conseil de sécurité en 2011, pour répondre à la guerre civile libyenne.

Le 16 octobre 2006, Ban Ki-Moon est élu secrétaire général par l'Assemblée générale : son mandat débute le 1^{er} janvier 2007 et s'achève le 31 décembre 2016. Les objectifs du développement durable sont adoptés en 2015 et succèdent aux objectifs du millénaire pour le développement.

Depuis 2012 et l'adhésion du Soudan du Sud, l'ONU compte 193 États membres. La même année, la Palestine se voit octroyer le statut d'observateur.

Quatre objectifs

Alors que la Société des Nations n'était qu'un espace de dialogue où les diplomates pouvaient se rencontrer pour établir des consensus, l'ONU peut, avec le Conseil de sécurité, prendre des décisions concrètes. Celles-ci peuvent déboucher, par exemple, sur l'autorisation d'employer une force armée, les "Casques bleus", pour maintenir ou rétablir la paix.

Selon l'article 1 de sa Charte, l'ONU s'efforce d'être un lieu où se construit ("*devrait se construire*") un avenir meilleur pour tous les êtres humains, et ce à travers quatre objectifs :

1. Maintenir la paix et la sécurité dans le monde ;
2. Développer les relations amicales entre les nations ;
3. Réaliser la coopération internationale sur tous les sujets où elle peut être utile et en encourageant le respect des droits de l'homme ;
4. Être un centre où s'harmonisent les efforts des nations dans des objectifs communs.

L'ONU n'est pas un gouvernement mondial et ne légifère donc pas. Cependant, ses résolutions donnent une légitimité aux interventions des États dans le cadre de leur mise en œuvre et sont de plus en plus appliquées dans le droit national et international. Toutes ces actions se pérennisent au travers de la signature de traités ou conventions internationales entre les nations.

Garantie du droit international

Le 10 décembre 1948, l'Assemblée générale adopte la déclaration universelle des droits de l'homme. Il ne s'agit pas d'un traité : le texte n'a pas une valeur juridique en soi. Néanmoins, il constitue une source d'inspiration pour la promotion, le développement et l'exercice des droits de l'homme²⁶. C'est-à-dire qu'elle a produit des effets politiques.

Ainsi, la déclaration a inspiré neuf principaux traités internationaux relatifs aux droits de l'homme, et dont l'application est surveillée par un comité d'experts onusien : la ratification par un État l'engage à en appliquer les dispositions.

- Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination raciale (1965)
- Pacte international relatif aux droits civils et politiques (1966)
- Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels (1966)
- Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes (1979)
- Convention contre la torture (1984)
- Convention relative aux droits de l'enfant (1989)
- Convention internationale sur la protection des droits des travailleurs migrants et de leur famille (1990)
- Convention pour la protection contre les disparitions forcées (2006)
- Convention relative aux droits des personnes handicapées (2006).

Ce bloc est complété par neuf protocoles facultatifs.

Développement durable

Sous l'influence du Rapport sur les limites de la croissance et à l'issue de la Conférence des Nations unies sur l'environnement de Stockholm en juin 1972, l'Assemblée générale vote la création du Programme des Nations unies pour l'environnement (PNUE). Son siège est à Nairobi au Kenya.

En 1983, le Secrétariat général mandate une Commission mondiale sur l'environnement et le développement, présidée par l'ancienne première ministre norvégienne Gro Harlem Brundtland. Son rapport, publié en 1987, définit le développement durable comme la capacité à satisfaire les besoins présents tout en garantissant les besoins futurs : il est caractérisé par une dimension économique, sociale et environnementale.

Ces travaux préparent le sommet de la Terre de Rio de 1992 à l'issue duquel les États membres adoptent la Convention-cadre des Nations unies sur le changement climatique (COP). Le protocole de Kyoto est adopté à la COP3, en 1997, et l'accord de Paris sur le climat est adopté à la COP21, en 2015.

Organisation

L'Organisation des Nations unies comprend six organes principaux :

- L'Assemblée générale, où tous les États membres sont représentés et disposent d'une voix pour les recommandations qui sont portées au vote ; l'assemblée générale dispose de compétences très larges mais n'émet pas de décisions contraignantes pour les États ;
- Le Conseil de sécurité est plus spécialement chargé de traiter les menaces contre la paix, les ruptures de la paix ou les agressions ; il peut émettre des résolutions contraignantes pour les États ; ses pouvoirs sont définis dans le chapitre VII de la charte de l'ONU. La pratique lui permet de décider du lancement d'opérations de maintien de la paix avec le concours des États membres puisque l'ONU est dépourvue de moyens militaires



propres. Le conseil de sécurité peut décider de sanctions contre un État ;

- Le Conseil économique et social qui aide à la promotion de la coopération économique et sociale et au développement ;
- Le Conseil de tutelle dont la fonction est tombée en désuétude depuis la fin de la décolonisation ;
- La Cour internationale de justice tranche les différends entre les États qui acceptent de recourir à sa juridiction ; elle peut également fournir des avis juridiques aux autres organes lorsqu'elle est saisie, ce qui arrive de plus en plus rarement. Elle siège à La Haye (*Pays-Bas*). Conformément à l'article 92 de la Charte des Nations unies, elle remplace la Cour permanente de justice internationale, dont elle utilise les jurisprudences ;
- Le Secrétariat qui assure la gestion quotidienne de l'organisation, y compris celle des quelque 9 000 fonctionnaires qui l'animent, et des représentants des Nations unies.

Le Conseil économique et social des Nations unies (*ECOSOC*) est placé sous l'égide de l'Assemblée générale et joue un rôle consultatif concernant les questions de coopération économique et sociale internationales ; deux types de commissions, les Commissions techniques (*comme la commission du développement durable*), les Commissions régionales (*comme la CEE-ONU qui participe à des travaux de standardisation comme les spécifications techniques sur le commerce électronique*).

En plus de ces six organes principaux, l'ONU compte 15 agences spécialisées.

- Banque mondiale
- Fonds international de développement agricole
- Fonds monétaire international
- Organisation de l'aviation civile internationale
- Organisation internationale du travail
- Organisation maritime internationale
- Organisation météorologique mondiale
- Organisation mondiale de la propriété intellectuelle
- Organisation mondiale de la santé
- Organisation mondiale du tourisme
- Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture
- Organisation des Nations unies pour le développement industriel
- Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture
- Union internationale des télécommunications
- Union postale universelle

Enfin, elle compte 5 organisations apparentées :

- Agence internationale de l'énergie atomique
- Secrétariat de la convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (*CCNUCC*)
- Organisation pour l'interdiction des armes chimiques
- Organisation mondiale du commerce
- Organisation internationale pour les migrations
- Organisation du traité d'interdiction complète des essais nucléaires

L'ensemble forme le système des Nations unies.

États membres

Depuis l'adhésion du Monténégro en 2006 et de la République du Soudan du Sud en 2011, l'ONU compte en juin 2022, 193 états sur les 197 qu'elle reconnaît (*Palestine depuis le 29 novembre 2012 et le Vatican ayant un statut d'observateur, ainsi que les îles Cook et Nioué*). Le Vatican est toutefois le seul État pleinement souverain et reconnu par les Nations unies bien qu'il n'en soit pas membre et il n'existe aucun obstacle à son adhésion si les autorités vaticanes souhaitent un jour rejoindre l'organisation.

Certains territoires prétendant à un statut d'État (*par exemple Taïwan, Kosovo, etc.*) dont certains sont reconnus par un ou plusieurs États membres de l'ONU ne sont pas représentés. Ainsi contrairement à la dénomination Nations unies, c'est le statut d'État majoritairement reconnu et non de Nation qui permet l'accès à l'ONU.

Financement

Le financement de l'Organisation des Nations unies et de ses agences spécialisées est assuré par trois types d'instruments :

- Le budget régulier alimenté par les contributions obligatoires des pays membres ;
- Le budget des opérations de maintien de la paix, un compte à part lié à chaque opération impliquant des casques bleus ou effectuée sous mandat, alimenté par des contributions obligatoires mais avec un barème spécifique ;
- Les fonds extra-budgétaires alimentés par des contributions volontaires de toute organisation, entreprise ou encore tout particulier. Il existe notamment une tradition américaine de fondations qui supportent l'activité des Nations unies. Le site du siège des Nations unies à New York, par exemple, est un don de la fondation John D. Rockefeller Jr., Ted Turner a fait un don de 1 milliard de dollars US en 1998 à une fondation qui défend la cause des Nations unies, et a notamment assuré le paiement des arriérés du gouvernement américain.

Le budget ordinaire des Nations unies (*environ 5 milliards d'euros en 2013-2014*), est établi tous les deux ans, sur les contributions obligatoires fixées par l'Assemblée générale. À la demande des États-Unis, le niveau maximum de la plus

grosse contribution a été fixé à 22 % (*le seuil minimal est quant à lui 0,001 % du budget global*). Tous les trois ans, le barème des contributions est révisé par l'Assemblée générale.

Depuis plusieurs années les Nations unies connaissent des problèmes financiers. Ils sont principalement dus aux arriérés de paiement des États membres parmi lesquels le plus grand débiteur est les États-Unis avec 61 % du total en 1999. Les contributions obligatoires ne sont pas toujours remplies à temps par les autres États membres. L'ONU étant de plus en plus souvent engagée dans des opérations de maintien de la paix dans le monde (*objectifs qui n'étaient pas formellement prévus dans sa Charte*), cela a un impact important sur son budget en raison du coût élevé de ces interventions. Néanmoins il s'agit d'un budget séparé du budget ordinaire. Dans ce domaine également les États-Unis partagent 62 % de la dette avec un autre pays. Cet état de fait a été évoqué dans un bulletin de session du sénat belge en 1998 ainsi que dans la section "Affaires étrangères" d'un projet de loi de finances du sénat français en 2001. De nombreux États souhaitent une réforme en profondeur des Nations unies.

Barème des quote-part de contributions au budget ordinaire

Selon le barème 2016-2018, adopté par la résolution 70/245 de l'Assemblée générale, les principaux États contributeurs étaient : les États-Unis (22 %), le Japon (9,68 %), la république populaire de Chine (7,921 %), l'Allemagne (6,389 %), la France (4,859 %), le Royaume-Uni (4,463 %), le Brésil (3,823 %), la fédération de Russie (3,088 %), le Canada (2,921 %) et l'Australie (2,337 %).

Siège de l'ONU

Le siège des Nations unies est à New York et bénéficie du régime d'extraterritorialité. C'est-à-dire que, par exemple, aucun membre de la sécurité américaine ne peut y entrer sans la permission du secrétaire général.

Il fut construit à New York le long de l'East River sur un terrain acquis grâce à une donation de John Davison Rockefeller Junior. Il a été inauguré le 9 janvier 1951.

Cinq des six organes principaux de l'ONU sont situés à New York : seule la Cour internationale de justice (CIJ) siège à La Haye aux Pays-Bas. Il existe trois sièges subsidiaires des Nations unies à Genève (*ouvert en 1946*), Vienne (*ouvert en 1980*) et Nairobi (*ouvert en 1996*).

De nombreuses agences importantes des Nations unies ont leur siège à Genève, siège européen de l'ONU qui a hérité du siège de l'ancienne Société des Nations (SDN), où se déroulent toujours deux tiers des activités du système des Nations unies :

- Organisation mondiale de la santé (OMS) ;
- Organisation météorologique mondiale (OMM) ;
- Organisation mondiale de la propriété intellectuelle (OMPI) ;
- Organisation internationale du travail (OIT) ;
- Union internationale des télécommunications (UIT) ;
- Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR) ;
- Organisation internationale pour les migrations (OIM) ;
- Haut-Commissariat des Nations unies aux droits de l'homme (HCDH) ;
- Centre du commerce international (CCI) ;

À Berne, en Suisse, se trouve l'Union postale universelle (UPU).

D'autres agences sont situées ailleurs dans le monde, dont :

- Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) à Paris ;
- Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) à Vienne ;
- Organisation de l'aviation civile internationale (OACI) à Montréal ;
- Organisation pour l'agriculture et l'alimentation (FAO) et Programme alimentaire mondial (PAM) à Rome ;
- Organisation mondiale du tourisme (OMT) à Madrid ;
- Organisation maritime internationale (OMI) à Londres.

Il faut tout de même savoir :

- Que sept institutions des Nations unies et l'organisation elle-même ont reçu le prix Nobel de la paix, l'obtenant au total neuf fois : le HCNUR en 1954 et en 1981, l'Unicef en 1965, l'OIT en 1969, la Force de maintien de la paix en 1988, l'ONU elle-même et son secrétaire général Kofi Annan en 2001, l'AIEA en 2005, le GIEC en 2007, et le PAM en 2020. Kofi Annan et le personnel des Nations unies ont également reçu le prix Sakharov en 2003.
- Que la Journée des Nations unies est célébrée par l'Assemblée générale chaque 24 octobre, jour anniversaire de l'entrée en vigueur de la Charte des Nations unies en 1945.



ANNEXE 14

Dispositions et effectifs militaires des Etats de l'Union européenne

Mis à jour le 01.02.2023



La sécurité et la défense de l'Europe tiennent une place importante dans le traité de Lisbonne signé en 2007. Sous la nouvelle dénomination de Politique de sécurité et de défense commune (PSDC) les Européens réaffirment l'objectif d'une défense commune, cependant sans fixer le calendrier. Ils y introduisent une clause de solidarité en matière de défense et renforcent les structures de gestion de leurs actions diplomatiques et de gestion de crise civiles et militaires afin de leur donner une efficacité accrue.

L'article 42 du traité sur l'Union européenne dispose que "la politique de sécurité et de défense commune inclut la définition progressive d'une politique de défense commune de l'Union. Elle conduira à une défense commune, dès lors que le Conseil européen, statuant à l'unanimité, en aura décidé ainsi".

En matière de défense, les principales structures dont l'Union européenne dispose en propre pour définir et mettre en œuvre sa stratégie sont le Comité militaire de l'Union européenne, l'État-major de l'Union européenne et quatre agences : l'Agence européenne de défense (EDA), l'Institut d'études de sécurité de l'Union européenne (IESUE), le Centre satellitaire de l'UE (SATCENT) et le Collège européen de sécurité et de défense (CESD).

Pour exécuter les opérations militaires qu'elle décide, l'Union peut utiliser les Groupements tactiques de l'Union, mis à sa disposition par roulement par des états membres. La mise sur pied d'une "armée européenne", toujours périodiquement évoquée, se heurterait à de nombreux obstacles politiques, juridiques, humains et matériels qui n'en laissent pas entrevoir la possibilité dans un avenir prévisible.

L'idée de réactiver le projet d'une armée européenne demeure vivace et continue d'être évoquée régulièrement par des dirigeants politiques parmi les plus influents en Europe bien qu'elle soit dans le contexte politique de l'Europe totalement irréaliste. Mettre en avant cette idée est cependant une manière d'affirmer une volonté de faire progresser une Europe de la défense sans laquelle l'idée même d'une Europe politique perd d'emblée de son sens.

Les objectifs quantifiés ambitieux affichés en 1999 au sommet d'Helsinki, les "Headline goals", par lesquels les Européens s'engageaient à être capables de déployer de 50 à 60.000 hommes n'ont pas été tenus et, bien au contraire, les capacités n'ont cessé de diminuer dans les années 2000 à un rythme qui s'est accéléré avec la crise financière de 2008. Les "Groupements tactiques" constitutifs d'une force de réaction rapide de l'UE, d'une ambition plus modeste, constitués au milieu des années 2000 et intégrés au "Headline goal 2010" n'ont en pratique pas été déployés bien que les opportunités n'aient pas manqué. Les critiques et interrogations sur leur raison d'être, leurs modalités de mise en œuvre et leur financement conduisent à l'élaboration de propositions qui n'ont pas encore abouties en 2017.

Le Livre blanc de 2016 sur la politique de sécurité allemande donne une place prédominante au multilatéralisme et situe pour l'essentiel la défense de l'Allemagne dans le contexte des Nations Unies, de l'OTAN, de l'UE et de l'OSCE. Le livre blanc insiste sur le fait que l'OTAN demeure le "garant indispensable de la sécurité allemande, européenne et transatlantique". Il rappelle aussi que l'Allemagne a soutenu et continuera de soutenir le développement et l'intensification de la PSDC afin de parvenir dans le long terme à une "Union européenne de la sécurité et de la défense". Le Livre blanc insiste aussi sur le fait qu'à court et moyen termes l'objectif est de tirer parti de toutes les possibilités offertes par la PSDC, telles que la coopération structurée permanente : disposition du traité de Lisbonne qui introduit la possibilité pour un noyau d'États de l'Union européenne de développer leur collaboration dans le domaine de la défense. Prévue pour voir le jour en 2010, elle est finalement activée en 2017 par un large groupe de 25 États membres de l'Union, et appelle de ses vœux qu'elle soit mise en œuvre avec plus d'efficacité.

Par ailleurs, la sortie du Royaume-Uni de l'Union européenne pourrait favoriser la création d'une armée européenne : depuis des décennies, en effet, Londres bloquait systématiquement tous les projets qui pouvaient apparaître comme concurrents de l'OTAN, ou inamicaux envers Washington, tels la formation d'un état-major permanent de l'Union ou l'élargissement de l'Agence européenne de défense (AED). Le projet doit néanmoins continuer à faire face à l'hostilité des États-Unis. La sénatrice Hélène Conway-Mouret a dénoncé un "jeu dangereux joué avec ceux qui sont les plus anciens et les plus déterminés des alliés des États-Unis", les autorités américaines essayant de "miner les efforts des Européens pour se doter d'une défense plus autonome".

La capacité de défense d'un pays peut s'évaluer selon plusieurs critères. Outre le budget qui y est consacré ou les technologies militaires à sa disposition, les effectifs de son armée sont à prendre en compte. Dans l'UE, comme ailleurs dans le monde, le nombre de militaires est souvent lié à la démographie du pays.

Les pays les plus peuplés du monde sont aussi ceux qui comptent le plus de militaires actifs. En 2023, la Chine en possède 2 millions (*pour une population d'1,4 milliard d'habitants*) et l'Inde pas moins de 1,45 million (*1,4 milliard d'habitants*). Les États-Unis ferment le podium, avec un effectif de près d'1,4 million de militaires actifs pour une population proportionnellement bien moindre de 330 millions d'habitants.

A ces forces armées actives s'ajoutent des réservistes, des hommes et des femmes qui consacrent une partie de leur temps à la défense de leur pays sans en faire leur seul métier. Enfin, certains pays comptent des forces paramilitaires, organisées selon la discipline militaire mais hors des forces armées nationales et qui ne font donc pas officiellement partie des forces de sécurité de l'État.

ANNEXE 15

Phénomène OVNI

Depuis le début 2023, de mystérieux engins ont survolé les États-Unis. Dans l'esprit des Américains/es, l'idée d'OVNI et d'arrivée sur Terre d'extraterrestres a pris du galon (*d'ici dix à vingt ans, la vie extraterrestre pourrait être découverte ! C'est en tout cas ce qu'affirment des scientifiques de la NASA, soutenus par de nombreux autres chercheurs*). En réalité, il ne s'agissait "que" de ballons de surveillance chinois. Mais force est de constater que les croyances ont la peau dure : 43 % des Américains/es croient fermement en la possibilité qu'une autre forme de vie puisse choisir de sillonner nos cieux. En France en revanche, nous sommes 28 % à partager cette idée. C'est ce que révèle une étude récente menée par l'IFOP afin de déterminer les croyances, en matière de vie extraterrestre, des Américains/es et des Français/es. Un sondage dont le magazine "Biba" se fait l'écho. Nous sommes donc moins nombreux qu'outre-Atlantique à croire en la possibilité de voir un jour une véritable soucoupe volante descendre lentement sur la surface de la Terre.

Mais nous ne sommes tout de même pas en reste au niveau des croyances. Près d'un quart des Français/es est très sensible à l'idée que les fantômes sont parmi nous. Évidemment, on ne parle pas là des visions presque comiques des spectres que la pop culture nous transmet depuis plusieurs décennies. Il s'agit plutôt là d'une présence, d'un esprit qui resterait présent parmi les vivants après la mort de son enveloppe corporelle. Aux États-Unis, cette croyance est partagée par 46 % des interrogés/es.

Le phénomène Ovni fait souvent sourire. Il s'agit pourtant d'un sujet sérieux. L'intérêt de l'armée pour ces phénomènes aérospatiaux non identifiés en est la preuve. Les observations de phénomènes Ovni par des pilotes, mais aussi les rapports de gendarmerie méritent par exemple toute notre attention. Un forum, créé en 2007 par Benjamin Dupuis compte plus de 17.000 membres. Il a comme principal objectif de réunir des documents et témoignages destinés à nous informer sérieusement. Sur le forum, une attention toute particulière est accordée au contenu posté par ses membres : toute dérive d'ordre sectaire fait l'objet d'une suppression immédiate et d'un bannissement instantané.

Avez-vous aperçu un OVNI de forme ovale dans le ciel de Bretagne ?

Un homme de 50 ans a observé un phénomène étrange dans le ciel de Bretagne à Meucon (Morbihan), le 4 mai 2021 à 22h55. Les ufologues (*personnes qui s'intéressent et croient aux OVNI*) et passionnés tentent de trouver une explication.

Lors d'une promenade avec son chien, ce quinquagénaire remarque un halo lumineux pâle qu'il prend pour être la Lune derrière un nuage.

Le halo intrigue l'observateur : « *Il bouge donc je pense d'abord que c'est un nuage qui se déplace, mais en fait je m'aperçois que c'est le halo qui se déplace lentement. Je me déplace au même rythme (d'ouest en est) plusieurs lumières sans pouvoir discerner la forme d'un éventuel objet volant* ».

L'ovni a été observé près du terrain militaire de Meucon. L'internaute décrit ce qu'il voit pendant une minute :

« *À l'avant et à l'arrière des toutes petites lumières scintillantes blanches qui semblent définir le début et la fin d'un objet volant de forme ovale. Au milieu de l'objet, je vois un groupement ovale de lumières très serrées dans les teintes chaudes (jaunes orangées). L'autre lumière que j'aperçois est une lumière blanche puissante à l'intensité régulière, comme une grosse étoile mais en mouvement. Le déplacement de l'objet se fait sans aucun bruit* ».

En postant son observation sur un forum spécialisé, l'homme pensait avoir des témoignages similaires sur le net avec d'autres témoins. En vain.

En revanche, une observation similaire a eu lieu du côté de Redon (Ille-et-Vilaine) à 22h55 et sur la commune de La Turballe (Loire-Atlantique), le même jour à 23h08 (13 minutes plus tard).

D'autres internautes ont essayé de résoudre l'énigme de ce halo lumineux. « *Sur FlightRadar, pas de trafic civil pour l'aéroport de Vannes, à l'est de la position du témoin, à l'heure et à la date indiquée* », avance un internaute. Un ufologue pense à un morceau de fusée chinoise ? Le témoin n'est pas convaincu.

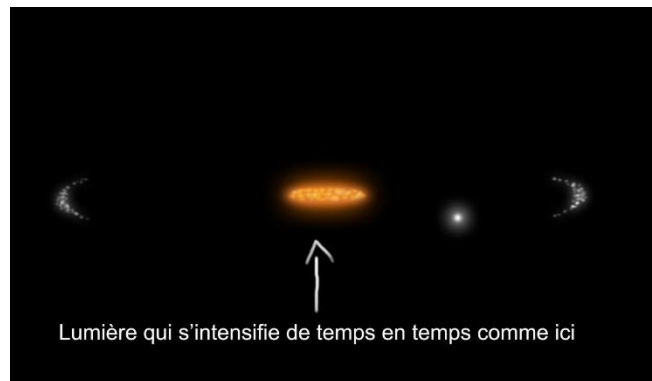
« *Ce que l'on observe régulièrement par ici, le soir, c'est une étoile très brillante qui bouge lentement d'est en ouest, sans aucun bruit. En fait, c'est le phare d'un avion qui se dirige vers Lorient, en phase d'atterrissage, phare allumé, assez bas sur l'horizon. On ne voit pas tout de suite ses feux clignotants et on n'entend aucun bruit de moteur d'avion* », avance le secrétaire de Vannes Astronomie.

Un autre internaute cherche une raison rationnelle : « *Est ce que cela pourrait correspondre au **dernier** lancement des satellites Starlink par la société Space X ?* »

L'observateur de l'Ovni réfute : « *J'ai vu le train de satellites Starlink juste quelques jours après le phénomène que j'ai observé et je peux aussi vous assurer que ça n'a rien à voir.* »

Cette observation, qualifiée de parfaitement plausible, reste aujourd'hui scientifiquement inexpliquée.

Autre témoignage



En pleine nuit, à Riec-sur-Belon (*dans le Finistère*), une famille voit descendre d'une soucoupe à hublots rouges trois silhouettes lumineuses...

Une heure quinze du matin, 29 septembre 1974 : un jeune militaire de Riec-sur-Belon, Y. Le B., qui rentre d'une soirée entre amis à Guidel, regagne le domicile de ses parents, 37 rue de Penmoor. Dans quelques minutes, ce jeune homme va éprouver l'émotion la plus intense de sa vie.

C'est ce garçon sympathique et de toute évidence équilibré que les hommes venus d'ailleurs ont choisis pour être le témoin unique, à l'heure où nous écrivons, de leur étrange comportement.

Y. Le B. pousse la porte du salon et remarque sans y prêter trop d'attention, que la pièce est nimbée de lumière orange. Il prend un rafraîchissement à la cuisine et monte à sa chambre dont la fenêtre donne sur la campagne, jusqu'au clocher de Moëlan-sur-Mer.

La pièce est éclairée en rouge : il allume l'électricité et, croyant qu'il s'agit d'un incendie, il va vers la fenêtre. C'est à ce moment qu'il voit à 500 mètres environ à vol d'oiseau et droit devant lui, un engin en forme de soucoupe aussi grand qu'une maison, surmonté d'un "habitacle" à angles aigus percé de grands hublots rectangulaires qui émettent une intense lueur rouge. De la base de l'engin, à demi-caché par les arbres, s'échappent des boules de feu.

Y. Le B., qui a éteint sa lampe et pris ses jumelles pour mieux observer le phénomène, est saisi de panique lorsqu'il voit s'avancer dans sa direction « *en se dandinant* », dit-il, trois silhouettes humaines, lumineuses comme peut l'être un métal chauffé à blanc.

« *L'un marchait en tête. Les deux autres derrière, de chaque côté* », dit le jeune homme qui, à toute allure, va réveiller son père et sa mère, qui seront eux aussi témoins de la scène.

Le phénomène a été visible pendant trois ou quatre minutes. Au bout de ce laps de temps, les membres de la famille ont vu une "lumière jaune" partir à toute vitesse vers le sud.

Même le chien grognait... il sentait qu'il se passait quelque chose. « *J'ai cru* », dit Mme Le Bihan, encore sous le coup de l'émotion, « *que j'allais mourir de peur* ».

Au petit matin, Y. Le B. a pu déterminer avec une assez grande précision la zone dans laquelle avait atterri la soucoupe. Cette zone se situe aux alentours immédiats d'un signal stop visible de la fenêtre, au lieu-dit "La Villeneuve" sur la route Riec - Moëlan-sur-Mer.

Aucune trace n'a été pour l'instant découverte par les intéressés.

Procès-verbaux d'enquêtes de la gendarmerie nationale, groupement du Finistère, compagnie de Quimperlé, brigade de Pont-Aveu.

« *Le 30 septembre 1974, nous apprenons qu'une famille de Riec-sur-Belon, les époux L ... et leur fils, vingt ans, militaire, auraient observé au cours de la nuit du 28 au 29 septembre 1974, un objet non identifié.* Des renseignements recueillis immédiatement, il ressort que le premier témoin du phénomène est Y. Le B., sergent dans l'armée de l'air, affecté à ECH 10-802 à Montmorency. Il a rejoint son corps le 29 septembre au soir et a pu être entendu que le 5 octobre 1974. Sa déclaration que nous avons recueillie est la suivante : alors qu'il vient de regagner son domicile, le 29 septembre vers 0 h 50, éclate un violent orage, tonnerre et pluie diluvienne. Au moment où il pénètre dans le salon il perçoit alors une lueur fugitive de couleur jaune orangé. Parvenu à sa chambre à l'étage, il remarque par la fenêtre un halo de couleur rouge, faisant penser à un incendie. Il aperçoit aux environs du carrefour de La Villeneuve-en-Riec, à 500 ou 600 mètres à vol d'oiseau de son domicile en direction du sud-est, un grand brasier de l'importance d'une maison. Il prend ses jumelles et voit trois rectangles, de couleur rouge vil, surmontés de volets rabattables. Simultanément, il voit passer au-dessous de ces trappes trois masses lumineuses d'un blanc phosphorescent. Elles apparaissent et disparaissent brusquement. Il distingue nettement les contours de l'objet : une sorte de socle horizontal surmonté d'un habitacle en forme de cône tronqué dans lequel se découpent toujours les rectangles rouges. Il voit également en avant de l'objet, dans sa direction, trois silhouettes ayant la taille et l'aspect d'êtres humains, d'un blanc phosphorescent, couleur arc électrique. Elles se déplacent dans sa direction. Il va alors alerter ses parents et ils remontent tous trois. Les époux Le B. observent eux aussi l'apparition, à l'œil nu puis avec des jumelles. L'objet disparaît brusquement après un léger soubresaut latéral tandis que les trois personnages restent au sol. Simultanément, il aperçoit dans le ciel en direction du sud, une lueur fugitive de couleur jaune orangé, genre flash. Effrayé, il quitte la maison avec ses parents, pour se réfugier chez un ami, dont la déclaration a été également recueillie.

Le second témoin important est Mme Le B. Alertée par son fils vers 0h50 le 29 septembre, elle monte dans sa chambre. Elle remarque une lueur rouge orangé dans le salon, puis dans la chambre. Elle prend les jumelles et voit une énorme masse lumineuse de couleur jaune, avec mélange rougeâtre, de la dimension d'une maison, soit 10 mètres environ, de la forme d'une demi-sphère, sans contours définis. A chaque extrémité basse, il y a un disque rouge d'un diamètre d'un mètre environ. A mi-hauteur de l'engin, sur une ligne horizontale. Elle distingue plusieurs points lumineux de même couleur que l'engin, mais plus vifs. Simultanément, elle voit trois personnages en avant de l'objet. Ils se déplacent dans leur direction. Ils ont la taille d'un être humain, mais sont plus trapus. Ils n'ont ni face, ni membres, ils ont la couleur argent très vif, phosphorescent. Ils avancent rapidement en se dandinant. Le noir se fait brusquement, la masse lumineuse disparaît, et il ne reste que les trois personnages au sol. Elle voit très haut dans le ciel, une traînée jaune qui monte en diagonale vers le sud, à la vitesse d'une étoile filante. Elle quitte la maison après cela.

Le troisième témoin, M. Le B. est moins précis. Il a remarqué la clarté dans la pièce, a vu la masse lumineuse jaune rougeâtre en forme de demi-sphère avec ses deux disques rouges aux extrémités. Il n'a pas vu les personnages, mais a entendu son épouse et son fils en parler. Il ne regardait plus au moment de la disparition de l'engin et n'a pas remarqué de traînée jaune dans le ciel.

Les trois témoins sont d'accord pour situer l'apparition du phénomène dans le carrefour dit La Villeneuve en-Riec-sur-Belon où aux abords immédiats de cette Intersection qui se situe au sud-est de l'agglomération. Partant de la fenêtre de l'étage de la maison Le B., l'axe d'observation est au sud-est et passe par le carrefour de La Villeneuve, un silo d'aliments de volailles, pour aboutir au clocher de Moelan-sur-Mer et au-delà du carrefour s'étendent la vallée de Belon et de nombreux champs, prairies en majorité. Par-delà la ligne d'horizon, approximativement derrière l'agglomération de Moelan-sur-Mer, se situe la base aéronavale de LanBihoué. Nous ne découvrons aucune trace ou indice d'atterrissage ni dans le carrefour de La Villeneuve ni dans les champs environnants. Le sol et la végétation ont été examinés sans résultats. Les habitants de fermes proches de l'intersection n'ont rien vu ni entendu d'anormal, si ce n'est l'orage qui a été violent mais bref. Au-dessus de l'intersection de La Villeneuve passe une ligne à haute tension, deux lignes basse tension et une ligne téléphonique. Aucune anomalie n'a été signalée par les services EDF et PTT. Aucun autre témoin du phénomène ne s'est fait connaître.

Les procès-verbaux d'audition de l'épouse Le B. et de son fils Le B. sont très détaillés et corroborent parfaitement les faits et observations de l'évènement.

1^{er} octobre à 17h05 pour ce premier témoin et 5 octobre à 15h35 pour ce second témoins 1974, lectures sont faites, ils persistent et signent.

Procès-verbal d'audition, 2 octobre 1974, de Monsieur C., cinquante-cinq ans, retraité de la gendarmerie, demeurant à Riec-sur-Belon :

« Le 29 septembre 1974, vers 1 heure du matin, les époux Le B. et leur fils Younic, âgé de vingt ans, sont arrivés chez moi épouvantés. Nous connaissons très bien cette famille, nous sommes amis depuis de très nombreuses années. Younic et ma fille sont camarades d'enfance. Quelques instants auparavant ils étaient rentrés ensemble d'un voyage du cercle folklorique de Riec. Dès que nous leur avons ouvert, Younic et sa mère nous ont crié : « N'allumez pas, pas de lumière, pas de lumière, vite, fermez la porte. » Younic et sa mère se sont précipités dans la maison, et ont monté les escaliers quatre à quatre sans lumière. Le père, monsieur Le B., était moins excité et suivait plus calmement. Nous sommes restés environ cinq minutes dans le noir. Je m'éclairais au moyen d'une lampe électrique. Ils nous ont raconté ce qu'ils venaient de voir un engin lumineux aussi grand qu'une maison, avec des hublots. Ils ont employé constamment le terme de « soucoupe volante ». Mme Le B. et son fils Younic ont raconté qu'ils avaient vu "trois bonshommes" ayant la silhouette et la taille d'un être humain en beaucoup plus trapu, phosphorescents du haut en bas, qui se déplaçaient dans leur direction en se dandinant et à allure très rapide. En ce qui concerne la hauteur de ces êtres, elle pouvait être de 1,50 mètre environ, puisqu'ils les comparaient à mon épouse qui mesure 1,55 mètre. Younic les a comparés aussi aux silhouettes des champs de tir. Younic et sa mère étaient épouvantés. Ils étaient très pâles et tremblaient. Ils étaient effrayés à un tel point que nous avons craint qu'ils n'aient un malaise.

Ils ont dit aussi que le salon et la chambre de Younic étaient éclairés d'une lueur intense, comme une lueur d'incendie. Les silhouettes phosphorescentes semblaient porter des combinaisons genre amiante. Younic et sa mère étaient traumatisés, mais leurs explications étaient nettes et précises et faites sous le coup d'une grande émotion. Ces trois personnes sont saines d'esprit et n'ont jamais fait parler d'elles à ma connaissance. Aucune d'elles n'était prise de boisson. Mme Le B. a travaillé de nuit en hôpital durant plusieurs années. Younic est très posé, il est mûr et à quinze-seize ans déjà, il avait le caractère d'un adulte et savait réfléchir. A ma connaissance, il ne s'adonne pas à la boisson. Je crois sincèrement qu'ils ont été témoins d'un phénomène extraordinaire, car il n'est pas possible de se trouver dans un tel état de frayeur sans raisons sérieuses. Ce n'est pas de l'invention de leur part et personne ne pourrait jouer la comédie à ce point. J'ai servi dans la gendarmerie durant vingt ans, je suis en retraite depuis 1967 ; à l'époque nous n'enquêtions pas sur de telles manifestations ou observations. J'ignorais totalement que cela était pris en considération en haut lieu et était du ressort de la gendarmerie, sinon je n'aurais pas manqué de signaler immédiatement les faits. Personnellement, je n'ai pas ébruité l'affaire et n'en ai parlé à personne sauf naturellement après la parution dans la presse ».

2 octobre 1974, 10h30, lecture faite, persiste et signe.

Voici les sources d'information :

- Le Télégramme du 30.09.74
- Le Télégramme du 06.10.74
- Ouest-France du 07.10.74
- Ouest-France du 08.10.74 – ENQUETES
- Procès-verbal de Gendarmerie n°1416 de la brigade de Pont-Aven (1974)
- LDLN (*Lumières Dans La Nuit*, revue bimestrielle française d'ufologie créée en 1958) n°145, pages 5 à 8, enquête de J-L Brochard et P Gireaudot
- LDLN n°146, pages16-17, enquête de J-L Brochard
- Ouranos n°13, pages 9 à 11, enquête de Mr Durand
- Enquête de MM Sévère, Guéguen et Le Gac pour la CNR
- Enquête UGEPI/CIEO
- Enquête de JF Boëdec pour "Les OVNI en Bretagne", pages 105 à 122
- Emission de P. Bellemare sur Europe1 avec les témoins le 31.05.1975, enregistrement audio

Inutile de dire que ce cas est l'un des mieux documentés (et des plus extraordinaires, même une petite cinquantaines années après) que nous ayons en France, et aussi l'un des moins contestés, hormis par quelques bureaucrates Parisiens lors de l'émission de Bellemare sur Europe 1, qui déclaraient à l'époque ne pas considérer le cas de Riec-Sur-Belon comme valable et intéressant en raison des contradictions formelles entre les descriptions données par les témoins"...

C'est faire preuve d'un manque de discernement et d'un certaine malhonnêteté intellectuelle et scientifique, les personnes ayant déclaré ceci n'ayant participé à aucune des enquêtes suscitées...

Voici un extrait de l'excellent article à ce sujet de JF Boëdec dans son livre "Les OVNI en Bretagne" :

- L'apparition de Riec-sur-Belon ne constitue pas un fait qui s'est répété dans l'espace et dans le temps dans un autre lieu déterminé : il n'existe aucun cas similaire dans les archives (*au début des années 80...*). Nous nous trouvons ici en présence d'un phénomène qui se montre mais qui ne se démontre pas ;
- L'apparition s'est déclenchée de façon soudaine, sans que l'on puisse définir sa cause : on ne peut mieux la comparer à la naissance d'une image dans l'espace ;
- La vision collective du phénomène dans le lointain (*carrefour*) est identique alors que la sélectivité apparaît avec l'utilisation d'un même instrument optique (*jumelles*) par deux observateurs différents. La comparaison par analogie est démonstrative ;
- Dans les détails donnés, seuls les mouvements, les proportions et les couleurs correspondent ;
- Les personnages se dirigeaient vers le domicile des témoins, et semblent accréditer l'existence d'une possible relation biophysique entre ceux-ci et le phénomène ;
- Les témoignages ne font apparaître aucune mutation physique chez l'OVNI et chez les personnages durant la totalité du phénomène ;
- L'apparition nous offre un exemple caractéristique de "mimétisme", les entités ne possédaient ni détails du visage, ni membres supérieurs, ni casques, ni tubes inhalateurs, mais paraissaient enserrés dans une combinaison. Y. Le B. a nettement remarqué les jambes et ce fait en lui-même est révélateur puisqu'apparemment paradoxal avec le mode de déplacement : ces êtres évoluaient par dandinements latéraux sans toucher le sol !
- L'OVNI a brutalement disparu du champ de vision des observateurs sans que l'on puisse établir une corrélation avec nos propres véhicules aéronautiques. Tout s'est passé comme si l'on avait éteint un écran de télévision.... Fait d'autant plus étrange que les personnages sont restés au sol après le départ de l'engin !

Autre évènement du temps de la FATac

La FATac (*Force Aérienne Tactique*) fut à la fois un des 7 grands commandements spécialisés et la 1^{ère} Région Aérienne sur laquelle étaient stationnées les commandements régionaux et 21 commandements de circonscriptions régionales, nouveau nom donné aux légions, coiffant les 2 subdivisions d'arme de l'institution, la gendarmerie départementale et la gendarmerie mobile.

Selon le général Denis Letty, c'est au moins à partir de cette période-là que le bureau chasse de l'état-major de la FATac reçoit les rapports d'enquête de la gendarmerie sur les Ovni : c'est le bureau chasse de l'état-major de la FATac qui reçoit ces rapports d'enquête de la gendarmerie sur les objets volants non identifiés. Deux de ces rapports éveillent la curiosité, dont un contenant les témoignages de personnes bien connues, qui paraissent crédibles, décrivant une observation semblable à celle de Trans-en-Provence, avec traces au sol comme si la terre avait été soufflée, et des colorations violettes. On ne retrouvera jamais ce rapport...

Un chef de la FATac déclarera à propos des ovnis : Nous n'allons pas ridiculiser la FATac par de telles sornettes.

La FATac disparaîtra en 1994.

Le jeudi 8 janvier 1981 à 17h, à Trans-en-Provence, un homme est en train de construire un petit abri en ciment.

« J'étais en train de construire un abri en ciment pour une pompe à eau. Il était environ jeudi 8 janvier 1981 à 17h, le temps commençait à fraîchir. Mon attention a été attirée par un léger bruit, une sorte de petit sifflement. Je me suis retourné et j'ai vu en l'air un engin qui se trouvait à la hauteur d'un gros pin en bordure du terrain. Il descendait vers le sol, sans tourner sur lui-même. Je ne voyais pas de flammes ni en-dessous ni autour de l'engin. Pendant qu'il continuait à descendre, je m'en suis approché en me dirigeant vers le petit cabanon construit au-dessus de ma maison. Je me trouvais sur la restanque (constructions faites de pierres sèches) à environ 1,20 m du toit.

De là, j'ai bien vu l'engin posé sur le sol. Aussitôt, il s'est levé. Arrivé au-dessus des arbres, il est parti assez rapidement en direction de la forêt, vers le nord-est.

Lorsqu'il s'est soulevé, j'ai vu en-dessous 4 ouvertures par lesquelles ne s'échappaient ni flammes ni fumée. L'engin a soulevé un peu de poussière lorsqu'il a quitté le sol. Je me trouvais à ce moment-là à une trentaine de mètres du lieu d'atterrissage. Je me suis ensuite approché de l'endroit et j'ai remarqué un cercle d'environ 2 m de diamètre. A certains endroits, sur la courbe du cercle existent des genres de traces de ripage.

Lorsque mon épouse est rentrée le soir, je lui ai raconté ce que j'avais vu. Elle a cru que je plaisantais. Elle a téléphoné à notre voisin qui est venu avec sa femme ; je leur ai également montré la trace du cercle et nous ont conseillé de prévenir la gendarmerie.

L'engin avait la forme de 2 assiettes renversées l'une contre l'autre. Il avait la couleur du plomb et possédait une nervure tout autour de sa circonférence. Sous l'appareil, j'ai vu, au moment où il se soulevait, 2 genres de pièces rondes qui pouvaient être des réacteurs ou des pieds. Il y avait aussi 2 autres cercles qui ressemblaient à des trappes. Les 2 réacteurs ou pieds dépassaient légèrement sur 20 cm en-dessous de l'appareil.

L'engin qui ressemblait à 2 poids en plomb retournés l'un sur l'autre, était tombé comme une pierre, avec un choc. Il mesure 1,80 m de haut pour 2,50 m de diamètre. 40 s plus tard il a redécollé brusquement en soulevant un peu de poussière. Le témoin à juste le temps d'apercevoir une couronne métallique qui séparait les 2 poids et 4 ouvertures par en dessous.

Deux hasards se conjuguent alors. Après que la femme de Nicolaï ait prévenu une voisine, épouse d'un gendarme, ce dernier vient faire son enquête. Bien inspiré (mais malheureusement à une époque où la pluie est déjà tombée entre-

temps), celui-ci a l'idée, non d'arracher des luzernes sur le bout de terrain où l'ovni, en se posant, a laissé des traces de ripage, mais d'emmener à la fois les végétaux et leur support terreux, dans une boîte de chaussure. Ces échantillons arrivent au GEIPAN (Groupe d'études et d'informations sur les phénomènes aérospaciaux non identifiés), à Toulouse, puis 11 jours plus tard, sur la paillasse d'un biologiste de l'INRA, le professeur Michel Bounias.

Sur 10 m de diamètre, au centre, certains composants de la plante ont été détruits à 80 %. Puis, progressivement, ce traumatisme s'atténue, en suivant une loi en $1/r^2$ (quantité physique - énergie, force, ou autre - inversement proportionnelle au carré de la distance de l'origine de cette quantité physique), suggérant l'action d'un rayonnement. La courbe est extrêmement régulière (coefficient de corrélation considérable de 0,99). »

L'enquête aboutira à une Note Technique du GEIPAN dégageant les constats suivants :

1. Aucune confusion possible (hélicoptère, ballon-sonde, obus...) ne permet d'expliquer ce qui s'est passé à Trans.
2. Un objet très lourd s'est effectivement posé. Il y a eu échauffement thermique du sol jusqu'au 600°C et surtout, il a été constaté "un apport extérieur de différents matériaux, principalement du fer et des phosphates, avec des résidus de combustion".
3. L'analyse de végétaux prélevés par l'INRA révèle qu'il y a eu des "traumatismes biochimiques". On a en effet découvert en analysant les plantes qu'elles avaient subi d'importantes perturbations, notamment un vieillissement.

L'ensemble des constatations de Bounias l'amènent à conclure que ce qui s'est passé, à Trans-en-Provence, a laissé des traces qui confirment les indications fournies par le témoin et tendent à orienter les conclusions dans le sens de l'objectivité du phénomène observé.

Il se refusera cependant toujours à se prononcer sur l'origine ou la nature de ce qui fut observé : quant à dire quelle est la nature exacte de l'objet décrit, ceci est une autre affaire, qui ne relève pas des mêmes orientations scientifiques.

Tout ceci reste évidemment étrange. Chacun/e a son idée sur l'existence ou pas des "petits hommes verts", quant aux ovnis, ce phénomène, quel qu'il soit, a fait l'objet d'observations qui restent scientifiquement inexpliquées, mais que nous devons admettre au vu des très nombreux témoignages recueillis à ce jour, dont un très grand nombre de ces observations est consigné dans les archives du GEIPAN. Rappelons que le GEIPAN, Groupe d'études et d'informations sur les phénomènes aérospatiaux non identifiés (<https://geipan.cnes.fr/fr>), est un service du Centre national d'études spatiales (CNES) français. Créé en 2005 avec un siège social à Toulouse, il est chargé de collecter, d'analyser sommairement et d'archiver les phénomènes aérospatiaux non identifiés (PAN, selon la terminologie du CNES), mais aussi d'informer le public à leur sujet.

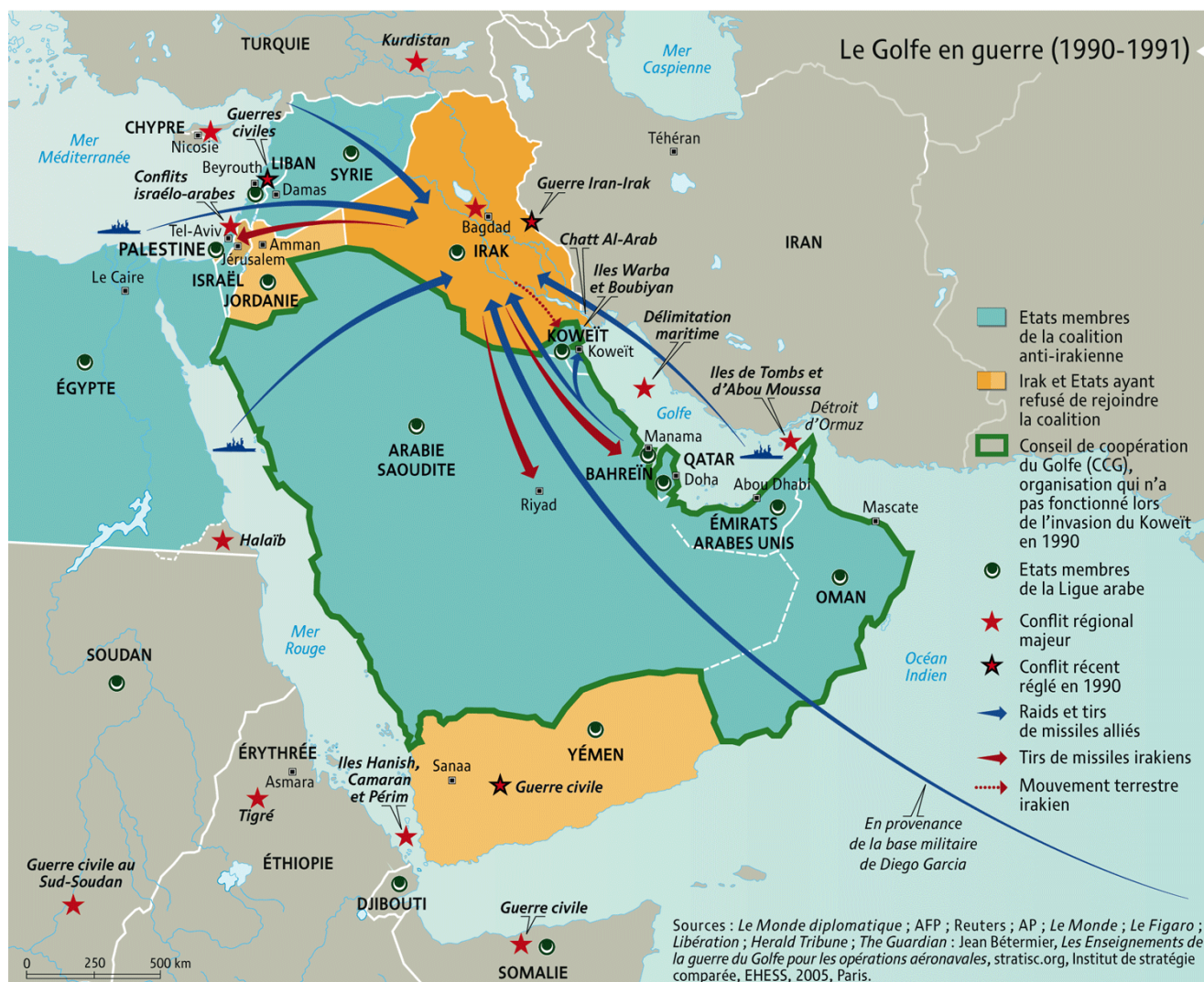
Par ailleurs, le Pentagone dispose lui aussi d'un Groupe de travail sur les phénomènes aériens non identifiés (*Unidentified Aerial Phenomena Task Force*) pour examiner les observations d' "avions" volants inconnus (le qualificatif "avions" est subtile). Ce groupe a pour mission de "détecter, analyser et cataloguer" ces événements, ainsi que de "mieux comprendre" la "nature et les origines" des OVNI.

Quel que soit notre opinion à ce sujet, le "phénomène Ovni" reste donc un mystère entre le vrai, le faux, "ce qui se cache"... ou qu'on nous cache... ?

ANNEXE 16

1991, la France dans la Guerre du Golfe

Le 17 janvier 1991, après des mois de tensions suite à l'invasion du Koweït par l'Irak, la Guerre du Golfe éclata avec l'opération Tempête du désert, à laquelle participa la France.



Qui aurait pu imaginer, au début des années 90, que la France pouvait se retrouver en guerre ? Une guerre lointaine, pas sur notre sol, mais une guerre quand même. Et pourtant. Le 16 janvier 1991, c'est un François Mitterrand solennel qui apparaît aux Français pour une allocution télévisée qui fera date. « Depuis ce matin, le délai accordé par les Nations Unies à la réflexion et autant que possible au dialogue entre ceux qui pouvaient infléchir le destin est maintenant dépassé. Sauf événement imprévu, donc improbable, les armes vont parler. À quelque moment que ce soit, nous répondrons à tout appel, nous saisissons toute occasion qui rendra ses chances à la paix dans le respect du droit. Comme elle aura été présente dans la guerre, la France, écoutée, respectée de tous côtés, je vous l'assure, sera présente au rendez-vous quand le dialogue reprendra pour mettre enfin un terme au déchirement du Moyen-Orient », assure alors le chef de l'Etat, qui va mobiliser quelque 12.000 soldats français au sein d'une coalition internationale emmenée par les Etats-Unis.

Cette Guerre du Golfe n'a évidemment pas été une surprise. Depuis l'invasion du Koweït par l'Irak, la tension n'avait cessé de monter. Après huit ans de conflit avec son voisin l'Iran (1980-1988), Saddam Hussein, mécontent des réponses

des créanciers internationaux à sa demande de remise de dettes pour pouvoir procéder à la reconstruction de son pays, décida d'envahir le richissime petit Etat du Koweït, sur lequel l'Irak revendiquait la souveraineté. Cette invasion qui bafouait le droit international fut condamnée par une résolution des Nations Unies et suivie de sanctions. Le 29 novembre 1990, la résolution 678 du Conseil de Sécurité autorisa le recours à la force contre les forces irakiennes, si celles-ci n'avaient pas évacué le Koweït au 15 janvier 1991. Avant l'expiration de cet ultimatum, l'opération militaire internationale Bouclier du désert s'est mise en place sous l'égide des Etats-Unis de George Bush. Le 16 janvier, tout était prêt pour l'opération Tempête du désert.

François Mitterrand, qui n'ignorait rien des horreurs d'une guerre, s'était impliqué très tôt dans la crise. Mi-septembre 1990, il lança l'opération Daguet, qui succède à l'opération Salamandre, c'est-à-dire la contribution de l'armée française à la coalition internationale, opération commandée par le général Roquejoffre. Mitterrand prononça alors un discours à l'ONU le 24 septembre 1990, dans lequel il demandait à Saddam Hussein un engagement à se retirer du Koweït. En vain.



La guerre paraissait inévitable et suscita des remous sur la scène politique française et jusqu'au sein du gouvernement. Opposé à une intervention militaire, Jean-Pierre Chevènement, ministre de la Défense, démissionna le 29 janvier 1991.

Tempête du désert, cette "troisième grande guerre" comme l'écrivait *"La Dépêche"*, dont on redoutait qu'elle devienne mondiale, sera de courte durée : filmée quasiment en direct par CNN, elle s'acheva par un cessez-le-feu 98 heures après le début de la campagne

terrestre. Mais le chaos irakien n'en était qu'à ses débuts...

Sous le titre "La Troisième guerre", Guy-Michel Empociello signa l'éditorial de *La Dépêche* "La guerre dans le Golfe a frappé en pleine nuit. L'armada des avions américains s'est abattue. Le jour s'est levé sous un déluge de feu. Et nos soldats français sont engagés dans cette troisième grande guerre. Sans savoir si elle restera un combat régional, limité dans le temps, ou si elle s'élargira en une longue épreuve qui engendrera un nouvel ordre international. Une guerre est toujours un échec de l'intelligence de l'homme. Nos soldats sont là, dans les sables, pour défendre le rang, le rôle et les devoirs de notre pays. C'est à eux qu'il faut d'abord penser en faisant bloc. C'est vers eux que doit aller la sollicitude de ceux qui, loin du front, apprennent à vivre autrement. Les dés de la guerre sont lancés et le destin du monde est désormais entre les mains de l'inconnu."

L'Opération DAGUET, du 23 septembre 1990 à 1991, au Sud de l'Irak pour la libération du Koweït, se "solda" côté français par 9 tués (*dont 2 durant l'offensive*) et 33 blessés durant l'offensive.



En 1991, l'essentiel des frappes aériennes a visé les forces terrestres, les objectifs liés à l'acquisition de la maîtrise de l'air ou les infrastructures. Au cours des quarante-deux jours d'offensive alliée, 110.000 sorties aériennes ont été réalisées et plus de 210.000 munitions représentant 90.000 tonnes de bombes ont été larguées sur l'Irak et le Koweït. Comme l'a souligné Pierre-Marie Gallois, cela a représenté environ 16.000 tonnes par semaine, soit légèrement plus que la quantité larguée sur l'Allemagne et les territoires occupés en 1944. Mais dans le cas de la guerre du Golfe, ce volume apparaît beaucoup plus concentré car il visait un territoire de beaucoup plus faibles dimensions. Neuf pays ont engagé leurs forces aériennes dans la coalition autour des États-Unis (*Arabie Saoudite, Bahreïn, Canada, Émirats arabes unis, France, Italie, Qatar et Royaume-Uni*), sous commandement unique du général du général Horner. 1.800 avions de chasse, sans compter les B-52, les avions-citernes, les avions radars ou les avions de transport, ont été réunis dans la région dans ce qui forme la plus grande armada aérienne jamais rassemblée depuis la Seconde Guerre mondiale.

Lorsque le CentCom (*Commandement central des États-Unis*) commença à se déployer en Arabie Saoudite, le général Schwarzkopf nomma le général Horner "*Joint Force Air Component Commander*", chef unique des forces aériennes du théâtre. Subordonné directement au commandant en chef, il a appliqué ses directives relatives à l'emploi des forces aériennes, en particulier celles relatives à la répartition de l'effort entre les différentes missions que devaient remplir les forces aériennes : défense aérienne, frappes stratégiques, interdiction ou bombardement des unités irakiennes. Le JFACC (*Joint Force Air Component Commander*) avait l'autorité pour planifier, coordonner, allouer et attribuer les missions selon la répartition du commandant en chef. Il reçoit le contrôle tactique sur les avions participant aux opérations aériennes, ce qui était beaucoup plus contraignant que le "*coordination control*" que les chefs de l'*Air Force US* avaient reçu pendant la guerre de Corée ou que la "*mission direction*" reconnue aux aviateurs pendant la guerre du Vietnam. Le JFACC ne recevait pas à proprement parler le "*commandement*" des avions appartenant à la Navy ou aux *Marines*, mais il recevait du commandant en chef le pouvoir de leur attribuer des missions dans le cadre de la répartition de l'effort aérien que le commandant en chef avait décidé.

Reconnaissance des performances des aviateurs français lors de la guerre du Golfe

Question écrite n° 14890 de M. Albert Voilquin (Vosges - U.R.E.I.) publiée dans le JO Sénat du 25/04/1991 - page 841.

M. Albert Voilquin attire l'attention de M. le ministre de la Défense sur l'attitude de nos aviateurs lors de la guerre du Golfe. Il convient de ne pas perdre de vue les critiques parfois acerbes dont ont fait l'objet les Jaguars engagés, et traités d'obsolètes ou de matériel à réformer. Finalement, grâce à la valeur de leurs équipages, de leurs équipements, de leurs soldats, des missions très dangereuses ont été accomplies, avec succès certes, mais avec une efficacité et une précision

confirmées par le commandement allié supérieur. N'y aurait-il pas lieu, et ne serait-il pas opportun de citer ces équipages à l'ordre de l'armée ou de la nation ?

Réponse du ministère de la Défense publiée dans le JO Sénat du 20/06/1991 - page 1272.

Par arrêté ministériel du 17 janvier 1991, le droit à la croix de guerre des théâtres d'opérations extérieurs a été ouvert aux militaires et aux unités ayant obtenu, pour faits de guerre, une citation à l'ordre des divers échelons des armées au cours des opérations effectuées au Moyen-Orient. Les unités de l'armée de l'air ayant participé aux opérations ont ainsi été citées à l'ordre de l'armée et les pilotes ont obtenu une citation individuelle à l'ordre des divers échelons de l'armée de l'air.

Pour en savoir davantage, consulter les site Internet suivants :

https://fr.wikipedia.org/wiki/Guerre_du_Golfe

<https://www.cheminsdememoire.gouv.fr/fr/la-france-dans-la-guerre-du-golfe>

https://fr.wikipedia.org/wiki/Operation_Daguet

<https://theatrum-belli.com/les-forces-speciales-francaises-dans-la-guerre-du-golfe-1991/>

Un Jaguar de Toul-Rosières, touché pendant la guerre du Golfe, a rejoint le musée de l'Air et de l'Espace



Le 17 janvier 1991, un pilote de Toul-Rosières était blessé et trois avions étaient endommagés à l'issue de la première attaque de l'aviation française lors de l'opération Tempête du Désert. L'un des Jaguar a été rapatrié à Toul avant de rejoindre 30 ans plus tard le musée de l'Air et de l'Espace, au Bourget.

Le 17 janvier 1991, des Jaguar de Toul et Saint-Dizier participaient à l'opération Tempête du Désert lors de la guerre du Golfe, déclenchée à la suite de l'invasion du

Koweït par l'Irak.

Les objectifs au départ du terrain d'Al Ahsa, sont atteints mais le ministère de la Défense indique que le capitaine Alain Mahagne de la BA 136 de Toul-Rosières a été blessé et que trois avions ont été touchés.

Parmi eux, le Jaguar A91. Son moteur droit a été atteint par un missile sol-air. Bravant le danger, le capitaine Jean-François Hummel, âgé de 27 ans, est malgré tout parvenu à se poser.

Un avion "patrimonial"

L'ancien pilote participait à une conférence pour le 30^{ème} anniversaire de l'attaque sur Al Jaber en Irak au musée de l'Air et de l'Espace du Bourget. Il reconnaît le fort enjeu mémorial et patrimonial du Jaguar A91 : l'aéronef a rejoint ses collections le 17 janvier 2021.

Le capitaine avait déjà témoigné sur son choix de ne pas s'éjecter en territoire ennemi. Il a ramené son avion en proie aux flammes et encore chargé de deux tonnes de kérosène.

Le lieutenant Bonnefous de la base de Saint-Dizier pilotait à ses côtés lors de ce retour de tous les dangers. Son propre Jaguar avait été touché au niveau du carter d'huile et était difficile à piloter.

Un appareil de 1977

Après son dernier vol opérationnel, l'avion de chasse a été rapatrié à Toul. Il n'avait pas pu terminer sa carrière. Elle est retracée par le musée : « Livré à l'armée de l'Air en 1977, le Jaguar A n° 91 connaît, jusqu'en 1986, divers détachements au Tchad et plusieurs missions de guerre. Il achève sa carrière au début de l'opération Tempête du Désert le 17 janvier 1991, touché par un missile lors du raid sur Al-Jaber. »

L'avion est démonté et rapatrié en France à bord de deux Transall C160, de Toul. Il est ensuite transféré en 1994 sur la base aérienne 279 de Châteaudun où il sert de support pour la formation des mécaniciens aux réparations des dommages de combat. De 2011 à 2020, l'appareil est confié aux soins du conservatoire Canopée.



ANNEXE 17

36^{ème} Groupe Autonome d'Observation / 36^{ème} Escadre

Le 36^{ème} Groupe Autonome d'Observation (GAO) est créé le 1^{er} juillet 1923 à Pau-Pont-Long par rassemblement des 11^{ème} et 12^{ème} Escadrilles.

Le 1^{er} janvier 1924, le 36^{ème} GAO est désigné 36^{ème} GAA et voit la création d'une troisième unité, la 13^{ème} Escadrille. Cette grande formation dépend alors, avec le 3^{ème} Régiment d'Aviation de Châteauroux et le 31^{ème} Régiment d'Aviation d'Observation de Tours, de la 6^{ème} Brigade de Tours.

En effet, depuis 1920, l'Aéronautique militaire est organisée en régiments, groupes et escadrilles. En 1921, cette structure se précise par la création de trois brigades aériennes, chacune dotée, entre autres unités, d'un régiment d'observation, d'un régiment de défense contre avions (DCA) et de formations d'aérostation.

Le 36^{ème} Groupe stationne sur la base de Pau-Pont-Long, équipé à sa création de Breguet 14A2 et passe ensuite sur Potez 15A2.

La 11^{ème} Escadrille provient du 31^{ème} RAO de Tours et s'installe à Pau en juillet 1920. Son insigne consiste en "Un canard enchaîné à un boulet, ailes déployées", une évocation humoristique du rayon d'action limité des appareils de l'unité.



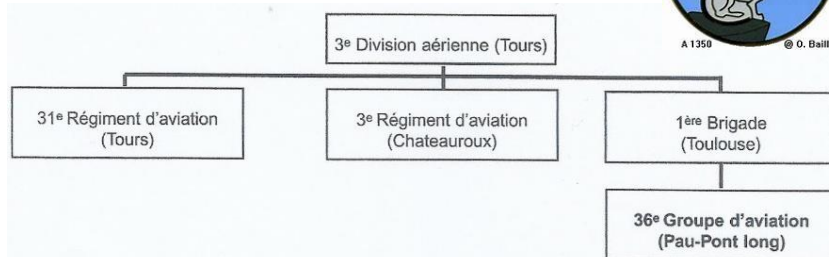
La filiation de la 12^{ème} Escadrille, créée le 21 juillet 1923 afin de rejoindre la 11^{ème} pour former le 36^{ème} GAO n'est pas connue avec précision. On sait toutefois de manière sûre que son insigne représentait "Une poule déplumée jaune".



La 13^{ème} Escadrille, dernière unité constituant le 36^{ème} Groupe, est formée par regroupement d'éléments stationnés à Constantinople (*Turquie*). Elle intègre le 36^{ème} Groupe en 1924 et son insigne représente "Un Sphinx grec dans un cercle".



Plusieurs remaniements de l'aéronautique militaire ont lieu entre 1930 et 1933, période de la création de l'Armée d'Air. Ils ont pour principales conséquence le rattachement des unités de Pau à Toulouse dès le 1^{er} octobre 1930, selon l'organisation de droite.



Les traditions des trois escadrilles de Pau-Pont-Long sont remaniées courant 1932 :

- La 11^{ème} Escadrille se voit attribuer les traditions de la BR 257 "Masse d'armes" en mars,
- La 12^{ème} Escadrille reçoit les traditions de la SAL 58 "Le coq" en mars,
- La 13^{ème} Escadrille se voit confier les traditions de la SAL 253 "Le bouledogue" en mars.

Une quatrième et dernière unité est adjointe, en provenance du Levant : la 7^{ème} Escadrille du 39^{ème} Régiment d'Aviation. Le 36^{ème} Groupe devient alors la 36^{ème} Escadre d'Observation le 1^{er} novembre 1932, forte de deux groupes (GO I/36 et II/36), équipés depuis 1926 de Potez 25A2.

Une Escadrille d'entraînement (EE) œuvre également, portant comme insigne "Un vautour des Pyrénées en vol", mais aussi, au sol, la Section photo 91/136 à l'insigne "Du perroquet".



L'ex 7^{ème} Escadrille du 39^{ème} RAO fraîchement intégré perd aussi, à cette époque, son insigne initial de "Vautour noir dans un disque bleu" pour recevoir, à l'instar des trois escadrilles, les traditions d'une escadrille de la Grande Guerre, à savoir la BR 43.

Toutefois et sur l'insistance de son nouveau commandant, elle ne prend pas "Le fer à cheval" original, mais fait revivre "Le charognard sur croissant rouge" de la 7/39 !

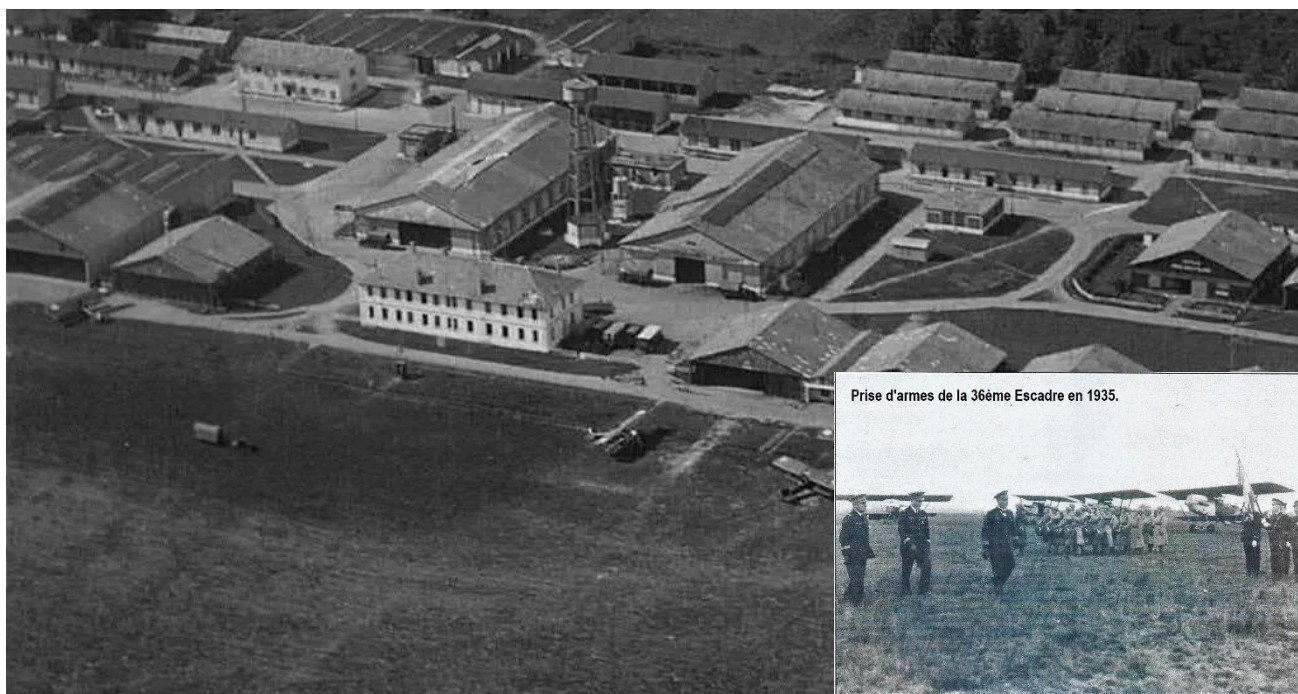
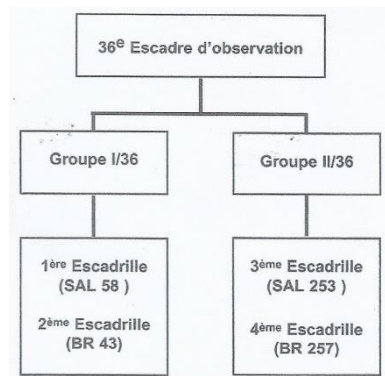
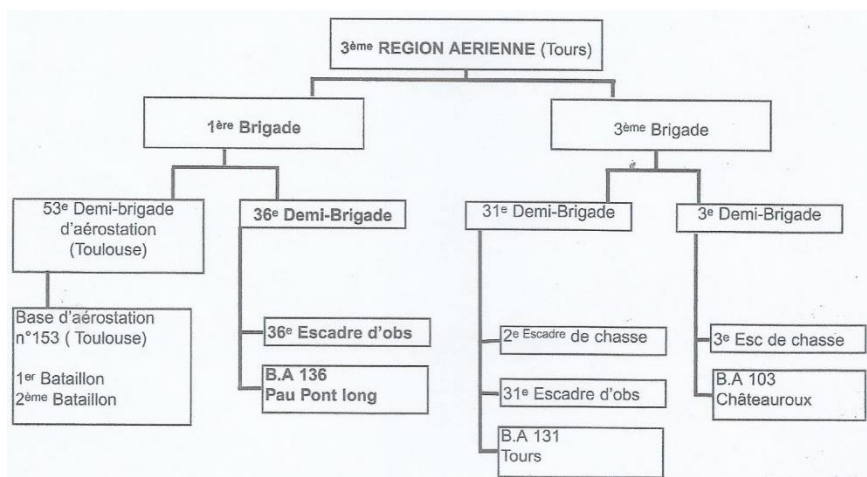


Une nouvelle "organisation type" va être mise en place et marquer la naissance de l'Armée de l'Air : elle prévoit des escadres comprenant deux groupes, eux-mêmes divisés en deux escadrilles.

Aussi, la loi du 2 juillet 1934 portant organisation générales de l'Armée de l'Air modifie la 36^{ème} Escadre et les quatre escadrilles qui la composent sont renumérotées et réparties entre les deux groupes, à savoir :

- 1^{er} Groupe composé des 1^{ère} (ex 12^{ème}) et 2^{ème} (ex 7^{ème}/39^{ème} ROA) escadrilles,
- 2^{ème} Groupe composé des 3^{ème} (ex 13^{ème}) et 4^{ème} (ex 11^{ème}) escadrilles.

Plus largement, la 36^{ème} Escadre est intégrée à la nouvelle structure qui prévaudra jusqu'aux hostilités de 1939.



Un Projet du ministère de l'Air de mai 1935 prévoit, à l'échéance de décembre 1935, le rééquipement des deux groupes de Pau avec 12 "Breguet 27" et "16 Mureaux 115/117". Les restrictions budgétaires de juillet 1935 changeront ces plans et, comme onze autres unités d'observation, la 36^{ème} Escadre recevra des "Potez 540".

L'année 1937 voit le rééquipement de Pau en "Potez 540". Un ultime changement de dénomination intervient le 1^{er} décembre 1938 par application du décret du 2 septembre 1938 : la 36^{ème} Escadre d'observation cède la place à la 36^{ème} Escadre de Reconnaissance, les groupes d'observation (GO) devenant des groupes de reconnaissance (GR). À cette époque l'unité aligne un parc de trente "Potez 540". 1938 voit donc le rééquipement de toute l'escadre avec cet appareil nettement plus puissant.

Les seize années de paix qui précèdent les premières opérations de 1939 sont marquées par l'utilisation du "Potez 15", du "Breguet 25A2" dont le 36^{ème} Groupe est équipé. Avec ces appareils monomoteurs biplaces, les équipages de Pau peuvent mener des missions de reconnaissance photographique sur un rayon de 700 km.

Alors que le "Potez 25A2" n'emportait que 250 kg de bombes (*qui ne constituent pas son armement courant*), le "Potez 540" quant à lui en transporte jusqu'à 1,55 tonne sous voilure et en soute. C'est un bimoteur de 7,2 tonnes en charge, mis en œuvre par quatre hommes.

Depuis son terrain pyrénéen, les Groupes I/36 et II/36 se consacrent aux missions d'entraînement à la reconnaissance, diurne comme nocturne, au pilotage sans visibilité, aux bombardements (*effectués au camp de Ger*), ainsi qu'aux exercices de navigation dits de "triangle" →.

Les équipages de Pau se distinguent largement à cette époque lors de compétitions aériennes qui font appel à leur endurance et leur savoir-faire, mais aussi démontrent les qualités du "Potez 25". Les épreuves qui les consacrent consistent en des vols sur longue distance à travers l'Europe.

À titre d'exemple, le Cdt Laboudie et le Slt Sahuc, sur "Potez 25" équipé d'un moteur Salmson de 500 chevaux, parcourent 10.810 km en 55 heures et 5 minutes de vol, à une moyenne de près de 200 km/h. Leur périple les a conduit successivement de Paris à Oslo (Norvège), Helsingfors (Finlande), Reval et Moscou (Russie), Constantinople (Turquie), Valona (Albanie), Marsala (Sicile), Tunis (Tunisie), Lisbonne et Vigo (Portugal), Santander (Espagne), Saint-Sébastien, Bordeaux et à nouveau Paris-le-Bourget.

Les défilés aériens ne manquent pas : Tarbes le 27 octobre 1935 pour marquer l'inauguration de la statue du Maréchal Foch, Paris les 14 juillet 1936 et 1937, Pau le 14 juillet 1939.

Les grandes manœuvres combinées sont courantes et permettent aux équipages de "Potez 25A2" puis "Potez 540" de desserrer sur les terrains de Cazaux (1935), Féniers (1936), Gaullhet et Gaillac (1937), Cazaux à nouveau (1937 et 1939).

1935 est une année noire qui voit la perte en service aérien de trois membres d'équipage et la destruction de deux "Potez 25".

Le 12 mars 1935, le Slt observateur Champardon et le Clc pilote Barreau partent effectuer le survol d'un exercice d'embarquement à Mont-de-Marsan. À 10 km au sud-ouest de cette ville, le pilote perd le contrôle de son "Potez 25A2" dans la brume. Les deux membres de l'équipage sont blessés, le Clc Barreau succombera de ses blessures très peu de temps après.

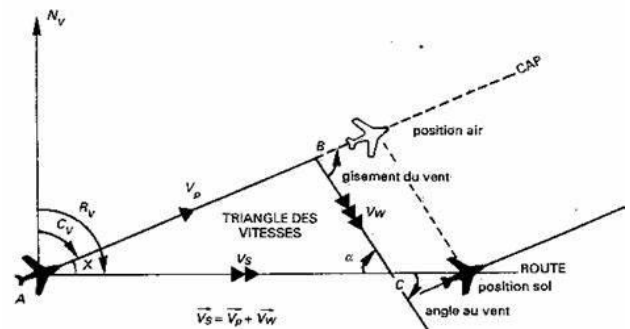
Le 12 avril 1935, au retour d'un exercice de tir au camp de Ger, le "Potez 25" n° 183 piloté par le Sgc Rebours et ayant à son bord l'élève mitrailleur Dubesset, est projeté par grand vent sur le nez en phase finale d'atterrissage. L'avion est assez gravement endommagé mais l'équipage est indemne.

Le 13 juin 1935, le Ltt Carayon et le Sgt Meilhe âgés respectivement de 26 et 28 ans sont tués au cours d'un vol d'entraînement de nuit. Voici l'allocution prononcée par Mr B. Bordachar, Supérieur du collège de Bétharram, ancien aumônier volontaire au 138^{ème} Régiment d'Infanterie :

« Je me rappelle la tragique vision, lorsque, par une aube livide, toute noyée de brouillard, de l'été commençant, je suis allé bénir au Calvaire de Bétharram les corps de vos deux camarades, le Ltt Carayon et le Sgc Meilhe qui s'étaient fracassés au sommet des pentes.

Je les vois toujours, dégaîs de la carlingue, étendus sur l'aile du grand oiseau, immobiles face au ciel.

Je vois les traits du Ltt Carayon, cette mâchoire crispée dans une contraction d'énergie farouche et ce cerne profond des yeux : comme si, dans l'espace d'un temps infiniment court, dans cette sorte d'éclat de foudre qui, j'en ai l'intime



persuasion, accompagné par la grâce de Dieu, illumine la fin, même brutale, des hommes que Dieu a marqués, il s'était tendu de toute sa puissance pour regarder la mort en face, la défier, la vaincre.

Entendez-vous la silencieuse et sublime apostrophe du héros :

Ô mort, mort traîtresse ! Tu ne m'as pas surpris puisque je te vois.

Je t'ai vaincue puisque je t'accepte !

Et c'est ainsi que leur dernier vol, leur vol funèbre, est le plus victorieux de tous.

Il ne s'achèvera jamais, ce vol de triomphe.

Leur mort n'a pas seulement une valeur exemplaire, elle a une efficacité puissante. »

Le 8 janvier 1937 le "Potez 25" n° 473 est détruit lors d'un atterrissage en campagne.

Mais l'année la plus tragique pour Pau est sans doute l'année 1938.

Dans la nuit du 26 au 27 août 1938, deux équipages complets trouvent la mort à bord de leur "Potez 540" en percutant le Luy-de-Béarn embrumé respectivement à Mazerolles et Montardon (*au Nord de Pau*), à 7 km l'un de l'autre.

À Mazerolles, l'avion s'est abîmé dans une mare, non loin de la rivière Luy-de-Béarn, après avoir déraciné quatre chênes. L'explosion réveilla les habitants du village qui furent guidés vers les lieux du drame par un gigantesque brasier.

L'équipage du Potez 540 n° 52 était formé par le Cne Bes, un as de l'aviation, le Cne Verrier, neveu du maire de Saint-Jean-de-Luz, l'Adc Blanc et le Sgt Josset.

- Bes (*Jean-Baptiste-Xavier-Marie-Eugène*), capitaine. Officier pilote observateur, réunissant les plus hautes qualités morales, qui s'était déjà distingué pendant les opérations du Levant en 1926 où il avait été grièvement blessé et cité. A trouvé la mort en service aérien commandé au cours d'un vol de nuit le 26 août 1938. A son actif, 825 heures de vol, dont 21 heures de nuit.
- Verrier (*Henry-Jacques-Marie-Prosper*), capitaine. Observateur de l'armée de terre (*artillerie*). Engagé volontaire pour la durée de la guerre à 17 ans, s'est montré un soldat magnifique sur le front de France, puis au Maroc, après la guerre. Officier breveté d'état-major d'un allant et d'une conscience à toute épreuve, venu volontairement en stage exceptionnel dans l'Armée de l'Air. Observateur de premier ordre, il a trouvé la mort en service aérien commandé au cours d'un vol de nuit le 26 août 1938. A son actif, 360 heures de vol, dont 21 heures de nuit.
- Josset (*André-Charles-Marie*), sergent. Jeune sous-officier radiotélégraphiste navigant d'une grande valeur professionnelle, faisant toujours preuve du plus haut allant. Tombé en service aérien commandé au cours d'un vol de nuit le 26 août 1938. A son actif, 260 heures de vol, dont 38 heures de nuit.
- Blanc (*Jean*), adjudant-chef. Sous-officier pilote de grande classe, qualités morales remarquables. A dû en pleine nuit, une première fois, sauter en parachute. A poursuivi son entraînement aux missions nocturnes avec un élan accru. A trouvé une mort glorieuse en service aérien commandé au cours d'un vol de nuit le 26 août 1938. A son actif, 2300 heures de vol, dont 170 heures de nuit.

36^{ème} GAO

La 36^{ème} Escadre de Détection Aéroportée d'Avord a donc repris, depuis le 1^{er} mars 1990, les traditions des groupes de reconnaissance I/36 et II/36 dont les origines remontent à l'entre-deux-guerres. C'est en effet le 1^{er} juillet 1922 qu'est créé le 36^{ème} Groupe Autonome d'Observation (GAO) de Pau avec la 11^{ème} Escadrille (BR 257), la 12^{ème} (SAL 58), et la 13^{ème} (SAL 253). Le 1^{er} octobre 1932, avec l'arrivée de la 7^{ème} Escadrille du 39^{ème} Régiment d'Aviation d'Observation du Levant, le 36^{ème} GAO de Pau devient la 36^{ème} Escadre d'Observation, formée de deux groupes d'observation. Les SAL 58 et BR 43 (ex 7/39) constituent le I/36, les SAL 253 et BR 257, le II/36. Ces deux groupes stationnent jusqu'en septembre 1939 sur le terrain de Pau Pont-Long. Ils sont équipés de Potez 25 A2 puis, à partir de 1938, de Potez 540. Ce n'est qu'en mai 1939 que le I/36 et le II/36 deviennent groupes de reconnaissance autonomes.

Le 2 juin 2022 étaient célébrés, sur la base aérienne (BA) 702 d'Avord, les 90 ans de la 36^{ème} escadre de commandement et de conduite aéroportés (EC2A, alors 36^{ème} GAO créé en 1932 à Pau Pont-Long) et les 30 ans de mise en service de quatre AWACS E-3F.



Les hautes autorités de l'armée de l'Air et de l'Espace (AAE) dont le général Lherbette, commandant des forces aériennes, ont assisté à cette cérémonie chargée en émotions. Une journée commémorative permettant ainsi de mettre particulièrement à l'honneur les aviatrices et les aviateurs qui composent cette unité depuis ses débuts : « *Souvent sous très faible préavis, dans le cadre des missions d'intervention menées en France comme à l'étranger, les femmes et les hommes de cette escadre ont toujours à cœur de remporter chacun des combats dans lesquels ils sont engagés.* »

Opérations dans les Balkans, Harmattan, Serval, Atalante, Chammal, Hamilton, Bubo, Hérodote, Irini et dernièrement sur le flanc est de l'Europe, autant d'opérations qui ont construit l'histoire moderne de la 36^{ème} EC2A. « *Constitutrice majeure des fonctions stratégiques de l'armée de l'Air et de l'Espace, la flotte de combat de la 36^{ème} escadre aérienne comptabilise désormais plus de 65 000 heures de vol dont plus d'un quart passé en opérations.* » Cette journée a donc été l'occasion de célébrer les 90 ans d'histoire et de missions de la 36 mais aussi les 30 ans de l'entrée en service de l'E-3F/SDCA (*système de détection et de commandement aéroportés*). Depuis 30 ans, l'E-3F est l'avion emblématique de cette escadre et se déploie depuis la BA 702 pour prendre part aux opérations et aux exercices les plus exigeants. Ce double anniversaire était donc particulièrement symbolique.

ANNEXE 18

Poèmes

"Premier mai" de Victor Hugo

Tout conjugue le verbe aimer. Voici les roses.
Je ne suis pas en train de parler d'autres choses.
Premier mai ! l'amour gai, triste, brûlant, jaloux,
Fait soupirer les bois, les nids, les fleurs, les loups ;
L'arbre où j'ai, l'autre automne, écrit une devise,
La redit pour son compte et croit qu'il l'improvise ;
Les vieux antres pensifs, dont rit le geai moqueur,
Clignent leurs gros sourcils et font la bouche en cœur ;
L'atmosphère, embaumée et tendre, semble pleine
Des déclarations qu'au Printemps fait la plaine,
Et que l'herbe amoureuse adresse au ciel charmant.
A chaque pas du jour dans le bleu firmament,
La campagne éperdue, et toujours plus éprise,
Prodigue les senteurs, et dans la tiède brise
Envoie au renouveau ses baisers odorants ;
Tous ses bouquets, azurs, carmins, pourpres, safrans,
Dont l'haleine s'envole en murmurant : Je t'aime !
Sur le ravin, l'étang, le pré, le sillon même,
Font des taches partout de toutes les couleurs ;
Et, donnant les parfums, elle a gardé les fleurs ;
Comme si ses soupirs et ses tendres missives
Au mois de mai, qui rit dans les branches lascives,
Et tous les billets doux de son amour bavard,
Avaient laissé leur trace aux pages du buvard !
Les oiseaux dans les bois, molles voix étouffées,
Chantent des triolets et des rondeaux aux fées ;
Tout semble confier à l'ombre un doux secret ;
Tout aime, et tout l'avoue à voix basse ; on dirait
Qu'au nord, au sud brûlant, au couchant, à l'aurore,
La haie en fleur, le lierre et la source sonore,
Les monts, les champs, les lacs et les chênes mouvants,
Répètent un quatrain fait par les quatre vents.

"Puisque mai tout en fleurs dans les prés nous réclame" de Victor Hugo

Puisque mai tout en fleurs dans les prés nous réclame,
Viens ! ne te lasse pas de mêler à ton âme
La campagne, les bois, les ombrages charmants,
Les larges clairs de lune au bord des flots dormants,
Le sentier qui finit où le chemin commence,
Et l'air et le printemps et l'horizon immense,
L'horizon que ce monde attache humble et joyeux
Comme une lèvre au bas de la robe des cieux !
Viens ! et que le regard des pudiques étoiles
Qui tombe sur la terre à travers tant de voiles,
Que l'arbre pénétré de parfums et de chants,
Que le souffle embrasé de midi dans les champs,
Et l'ombre et le soleil et l'onde et la verdure,
Et le rayonnement de toute la nature
Fassent épanouir, comme une double fleur,
La beauté sur ton front et l'amour dans ton cœur !

"L'avion" de Guillaume Apollinaire

Français, qu'avez-vous fait d'Ader l'aérien ?
Il lui restait un mot, il n'en reste plus rien.
Quand il eut assemblé les membres de l'ascèse
Comme ils étaient sans nom dans la langue française
Ader devint poète et nomma l'avion.
Ô peuple de Paris, vous, Marseille et Lyon,
Vous tous, fleuves français, vous françaises montagnes,
Habitants des cités et vous, gens des campagnes,
L'instrument à voler se nomme l'avion.
Cette douce parole eût enchanté Villon,
Les poètes prochains la mettront dans leurs rimes.
Non, tes ailes, Ader, n'étaient pas anonymes.
Lorsque pour les nommer vint le grammairien
Forger un mot savant sans rien d'aérien,
Où le sourd hiatus, l'âne qui l'accompagne
Font ensemble un mot long comme un mot d'Allemagne.
Il fallait un murmure et la voie d'Ariel
Pour nommer l'instrument qui nous emporte au ciel.
La plainte de la brise, un oiseau dans l'espace
Et c'est un mot français qui dans nos bouches passe.
L'avion ! L'avion ! qu'il monte dans les airs,
Qu'il plane sur les monts, qu'il traverse les mers,
Qu'il aille regarder le soleil comme Icare
Et que plus loin encore un avion s'égare
Et trace dans l'éther un éternel sillon
Mais gardons-lui le nom suave d'avion
Car du magique mot les cinq lettres habiles
Eurent cette vertu d'ouvrir les ciels mobiles.
Français, qu'avez-vous fait d'Ader l'aérien ?
Il lui restait un mot, il n'en reste plus rien.
Guillaume Apollinaire

"L'avion" d'Alain Hannecart

Pour s'élever de terre et voler dans les airs,
Pour grimper vers le ciel azuré des conteurs,
Il doit compter sur l'aide de ses puissants moteurs
Et sur l'art du pilote qui sait lire les compteurs.
Les ailes déployées le bel oiseau rapace
S'affranchit de la terre et découvre l'espace.
Il vole suivant des lignes comme une pointe de crayon
Et reflète le soleil qui lance des rayons.
Ses ailes n'ont pas de plumes et sa tôle est en zinc.
Il brille dans le ciel comme ferait une épingle.
Pour rapprocher les hommes aux fragiles cœurs de verre
Il traverse la nue en lançant des éclairs.
Tel un ruban flottant aux cheveux d'une femme
Il laisse dans le ciel comme un peu de son âme.